



CHRISTIAN GALLEY

FOOTBALL
Le FCC passe sans encombre l'obstacle Grasshopper
PAGE 25



L'ÉDITO

STÉPHANE DEVAUX
sdevaux@l'impartial.ch

Rattrapé par ses affaires, Jean-Charles Legrix coule

Recréer une vraie équipe

«Nous voulons une équipe à l'écoute de nos préoccupations, qui se soucie de l'avenir de notre ville et, surtout, dont les membres sont capables de travailler ensemble.» Tel est, en substance, le message adressé par les électeurs de La Chaux-de-Fonds à ses édiles. Verdict: exit Jean-Charles Legrix, qui a été sanctionné non pas tant à cause de son appartenance à un parti très clairement affirmé à droite, mais en raison de son attitude, jugée peu collégiale et, somme toute, incompatible avec un siège dans un exécutif. La preuve, c'est qu'à sa place s'installera un autre représentant de cette même UDC, Marc Arlettaz, dont chacun s'accorde à dire qu'il est apte à dialoguer, à écouter l'autre, tout en défendant avec acharnement son point de vue d'homme de droite. Dans quelle mesure l'appel du socialiste Daniel Musy en faveur du second a-t-il entraîné la chute du premier? Nul ne le saura jamais. Reste que les quatre ans pourris que viennent de vivre les gens de la Métropole horlogère ont sans doute incité plus d'un électeur à redistribuer les cartes.

Dans les rangs du PS, on craignait un peu que la politique du Conseil d'Etat, notamment sur le dossier hospitalier, ne laisse des traces, sous la forme de coups de crayon. Or, non seulement Théo Huguenin-Elie a été récompensé de son formidable engagement en faveur de sa ville, en étant littéralement plébiscité, mais en plus il entraîne dans son sillage Katia Babey, permettant au parti à la rose de récupérer le siège perdu il y a quatre ans. Au détriment des Verts, qui cumulaient les handicaps: leur sortante, Nathalie Schallenberger, ne se représentait pas; et la liste proposée par le parti écologiste faisait assez pâle figure par rapport à celle du PS. A gauche toujours, tout le monde considérait que Théo Bregnard, pour le POP, avait toutes les cartes en main pour prendre le relais de Jean-Pierre Veya. Il l'a fait, et avec brio, puisqu'il obtient le deuxième meilleur score derrière son homonyme.

Quant à Sylvia Morel, elle est parvenue, avec une marge relativement confortable, à assurer la place du Parti libéral-radical au sein du collège. Les électeurs la considèrent donc comme apte à poursuivre l'opération redressement qu'elle a entamée en acceptant l'héritage de Pierre-André Monnard.

Nouvelle équipe. Nouvelle ère? C'est visiblement ce que souhaitent désormais les Chaux-de-Fonniers. Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, au boulot!



CHRISTIAN GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS L'UDC Jean-Charles Legrix a été éjecté du Conseil communal. Les électeurs lui ont préféré son colistier Marc Arlettaz. A gauche, le PS a repris son second siège, au détriment des Verts. C'est Katia Babey qui a été élue. **PAGE 5**

LE LOCLE Statu quo à l'exécutif de la Mère-Commune: les cinq conseillers communaux sortants ont été réélus sans coup férier. Le POP reste en tête, devant le PLR et les Verts. Les socialistes demeurent en dehors du Conseil communal. **PAGE 7**



LUCAS VOITTEL

LITTORAL
Peseux stoppe net la fusion Neuchâtel-Ouest
PAGE 9

ENTRE-DEUX-LACS
Echec de la fusion après le refus de Saint-Blaise
PAGE 10



CHRISTIAN GALLEY

VALLÉES
L'UDC en force à Val-de-Ruz et Val-de-Travers
PAGE 11

MÉTÉO DU JOUR

piéd du Jura à 1000m



14° 23°



9° 19°

SOMMAIRE

Télévision	PAGE 30
Feuilleton	PAGE 31
Cinéma	PAGE 32
Carnet	PAGES 34-35

VOTATIONS FÉDÉRALES

- **Loi sur l'asile: la réforme Sommaruga a convaincu** PAGE 19
- **Service public: deux tiers des Suisses ont dit non** PAGE 20
- **Vache à lait: l'UDC et le lobby routier désavoués** PAGE 21
- **Diagnostic préimplantatoire: le oui le moins net** PAGE 20
- **RBI: plus de 75% des électeurs s'y opposent** PAGE 21



LUCAS VOITTEL

LES PONTS-DE-MARTEL

Sentier rénové pour mettre en valeur le marais

Réparer les injures du temps, telle est la mission que s'est fixée l'association Torby, chargée de l'entretien du sentier sillonnant à l'intérieur du Marais rouge, aux Ponts-de-Martel. Vulnérable, l'ouvrage en bois a été remis à neuf. **PAGE 17**



2 VOTATIONS

VACHE À LAIT

Le rejet de l'initiative conforte la stratégie cantonale des transports.

Soulagement pour Mobilité 2030

LUC-OLIVIER ERARD

Avec 37 906 non contre 16 084 oui, la vache à lait était bonne pour l'abattoir. Neuchâtel, à une majorité de 70,31%, participe à l'équarrissage de l'initiative «pour un financement équitable des

fonds Forta solide». Pour le ministre, la claire décision du peuple contre l'initiative pourrait en effet encourager les Chambres à voter un fonds routier qui permettra à Neuchâtel de poursuivre sa stratégie en matière de transports. C'est que ce fonds, vu comme une sorte de



«Le vote contre l'initiative ouvre la voie à la constitution d'un fonds Forta solide».

LAURENT FAVRE CONSEILLER D'ÉTAT, NEUCHÂTEL

transports». Ce vote conforte la stratégie neuchâteloise d'investissements équilibrés entre le rail et la route.

Pour le conseiller d'état Laurent Favre, c'est «une satisfaction». «Le vote de dimanche ouvre la voie à la constitution d'un

contre-projet à l'initiative «Vache à lait», est fondamental pour le devenir du canton de Neuchâtel. Il doit permettre le transfert de la H20 dans le giron fédéral, ce qui ouvre la voie au financement par Berne de la rénovation du tunnel sous la



Grosse campagne d'affichage à travers la Suisse contre l'initiative «Vache à lait». KEYSTONE

Vue-des-Alpes, ainsi qu'à la construction des contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

En principe, le fonds routier Forta devrait être alimenté par une répartition de l'impôt sur les huiles minérales qui serait

partagé entre la route et le rail.

Variante à discuter

Mais pour ça, il faudra revoter pour modifier la répartition de l'impôt fixé dans la Constitution.

Dans le cas où les Chambres bouclent le dossier en juin, voire en septembre, le scrutin pourrait se tenir en février 2017 et les travaux neuchâtelois débuter «début 2020», estime Laurent Favre.

Pour le conseiller national Jac-

ques-André Maire (PS), «le vote très clair des Suisses permettra de reprendre sereinement les discussions sur Forta». Malménil dans une Berne en pleine campagne du lobby routier, le fonds était menacé par des débats houleux en commission. Il s'en est fallu de peu pour qu'il passe au National la semaine passée. «Le bureau du Conseil national a accepté de le repousser», rappelle Jacques-André Maire. Au vu de la «défaite très claire» des milieux routiers, il se dit favorable à une hausse de six centimes du prix de l'essence et une répartition de cette manne à 45% pour le rail et 55% pour la route.

Si le projet Forta voit le jour et que la Constitution est modifiée en conséquence, c'est en 2019 que l'administration fédérale sélectionnera la première vague de projets à financer par ce biais. Neuchâtel, dont les projets sont pour l'essentiel finalisés, aura alors de bonnes chances de pouvoir les poursuivre. ●

Canton de Neuchâtel	VOTATIONS FÉDÉRALES																			
	Initiative populaire «En faveur du service public»				Initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel»				Initiative populaire «vache à lait»				Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée				Modification de la loi sur l'asile			
Participation: 50,03 %	OUI	%	NON	%	OUI	%	NON	%	OUI	%	NON	%	OUI	%	NON	%	OUI	%	NON	%
Neuchâtel	3837	41,9	5332	58,1	3648	38,7	5774	61,3	2243	24,4	6943	75,6	6884	75,7	2210	24,3	7155	77,9	2035	22,1
Neuchâtel	3837	41,9	5332	58,1	3648	38,7	5774	61,3	2243	24,4	6943	75,6	6884	75,7	2210	24,3	7155	77,9	2035	22,1
Hauterive	301	35,4	550	64,6	192	21,9	686	78,1	214	24,9	646	75,1	646	76,1	203	23,9	670	78,3	186	21,7
Saint-Blaise	444	35,4	812	64,6	337	26,3	943	73,7	299	23,9	954	76,1	975	78,3	270	21,7	1006	80,0	251	20,0
La Tène	622	40,2	927	59,8	460	29,2	1118	70,8	469	30,5	1067	69,5	1109	72,0	432	28,0	1103	72,9	410	27,1
Cornaux	216	38,8	341	61,2	133	22,9	448	77,1	185	33,0	375	67,0	408	72,5	155	27,5	366	65,1	196	34,9
Cressier	306	44,9	376	55,1	198	28,3	502	71,7	223	32,6	462	67,4	497	73,1	183	26,9	468	68,5	215	31,5
Enges	71	46,7	81	53,3	38	24,8	115	75,2	42	28,0	108	72,0	121	79,6	31	20,4	111	73,0	41	27,0
Le Landeron	567	39,4	873	60,6	399	27,1	1076	72,9	471	32,6	974	67,4	1066	74,9	358	25,1	1036	72,1	400	27,9
Lignières	243	60,0	162	40,0	86	20,3	337	79,7	141	34,6	266	65,4	295	71,8	116	28,2	276	67,2	135	32,8
TOTAL	6607	41,1	9454	58,9	5491	33,3	10999	66,7	4287	26,7	11795	73,3	12001	75,2	3958	24,8	12191	75,9	3869	24,1
Boudry	1038	33,9	2022	66,1	818	26,0	2323	74,0	865	28,2	2204	71,8	2335	76,4	720	23,6	2290	74,4	788	25,6
Milvignes	1038	33,9	2022	66,1	818	26,0	2323	74,0	865	28,2	2204	71,8	2335	76,4	720	23,6	2290	74,4	788	25,6
Boudry	533	37,0	908	63,0	440	29,7	1043	73,3	403	27,2	1051	72,3	1078	75,4	351	24,6	1095	75,8	350	24,2
Cortailod	548	35,9	977	64,1	416	26,8	1134	73,2	441	28,9	1086	71,1	1141	75,6	368	24,4	1146	75,0	382	25,0
Peseux	796	42,4	1080	57,6	567	29,7	1344	70,3	619	33,1	1251	66,9	1341	72,3	513	27,7	1315	70,4	552	29,6
Corcelles-Corm.	731	36,6	1268	63,4	535	26,0	1524	74,0	494	24,8	1499	75,2	1528	76,7	465	23,3	1533	76,6	469	23,4
Rochefort	237	42,9	316	57,1	170	30,9	381	69,1	171	30,8	384	69,2	397	74,2	138	25,8	413	74,8	139	25,2
Bevaix	490	38,1	796	61,9	352	26,8	964	73,2	397	30,9	890	69,1	1003	78,4	277	21,6	977	76,7	297	23,3
Gorgier-Chez-le-Bart	297	40,6	434	59,4	181	24,4	560	75,6	250	34,7	471	65,3	525	73,6	188	26,4	508	70,2	216	29,8
St-Aubin-Sauges	306	39,8	463	60,2	220	28,0	566	72,0	233	30,3	535	69,7	571	75,1	189	24,9	584	75,5	190	24,5
Fresens	43	38,7	68	61,3	33	29,0	81	71,0	28	25,2	83	74,8	67	62,6	40	37,4	80	72,7	30	27,3
Montalchez	26	35,6	47	64,4	18	23,7	58	76,3	15	20,0	60	80,0	52	71,2	21	28,8	52	71,2	21	28,8
Vaumarcus	39	33,1	79	66,9	33	27,5	87	72,5	41	35,0	76	65,0	94	80,3	23	19,7	97	82,2	21	17,8
TOTAL	5084	37,5	8458	62,5	3783	27,3	10065	72,7	3957	29,2	9590	70,8	10132	75,5	3293	24,5	10090	74,5	3455	25,5
Val-de-Travers	101	41,4	143	58,6	42	17,3	201	82,7	81	34,3	155	65,7	117	48,8	123	51,2	134	55,1	109	44,9
La Côte-aux-Fées	101	41,4	143	58,6	42	17,3	201	82,7	81	34,3	155	65,7	117	48,8	123	51,2	134	55,1	109	44,9
Les Verrières	89	33,3	178	66,7	73	25,6	212	74,4	93	34,2	179	65,8	198	73,3	72	26,7	150	55,8	119	44,2
Val-de-Travers	1305	40,7	1901	59,3	903	27,4	2390	72,6	1095	34,9	2041	65,1	2302	72,3	880	27,7	2078	65,3	1104	34,7
TOTAL	1495	40,2	2222	59,8	1018	26,6	2803	73,4	1269	34,8	2376	65,2	2617	70,9	1075	29,1	2362	63,9	1332	36,1
Val-de-Ruz	2229	41,5	3146	58,5	1504	27,6	3956	72,4	1677	31,3	3676	68,7	3953	74,5	1355	25,5	3812	71,2	1543	28,8
Val-de-Ruz	2229	41,5	3146	58,5	1504	27,6	3956	72,4	1677	31,3	3676	68,7	3953	74,5	1355	25,5	3812	71,2	1543	28,8
Valangin	92	46,7	105	53,3	71	35,3	130	64,7	49	24,6	150	75,4	144	73,1	53	26,9	136	69,0	61	31,0
TOTAL	2321	41,7	3251	58,3	1575	27,8	4086	72,2	1726	31,1	3826	68,9	4097	74,4	1408	25,6	3948	71,1	1604	28,9
Le Locle	1292	45,6	1539	54,4	1020	35,0	1897	65,0	1021	36,1	1810	63,9	2016	71,4	807	28,6	2051	71,6	813	28,4
Le Locle	1292	45,6	1539	54,4	1020	35,0	1897	65,0	1021	36,1	1810	63,9	2016	71,4	807	28,6	2051	71,6	813	28,4
Les Brenets	170	47,2	190	52,8	101	27,2	270	72,8	123	33,7	242	66,3	273	76,5	84	23,5	246	67,6	118	32,4
Le Cern.-Péquignot	62	37,8	102	62,2	31	18,5	137	81,5	53	32,1	112	67,9	117	70,5	49	29,5	110	67,9	52	32,1
La Brévine	85	25,8	245	74,2	50	14,9	285	85,1	105	32,0	223	68,0	215	66,4	109	33,6	192	58,7	135	41,3
La Chaux-du-Milieu	62	38,3	100	61,7	48	29,3	116	70,7	42	25,8	121	74,2	101	64,7	55	35,3	111	70,3	47	29,7
Les Ponts-de-Martel	202	34,4	385	65,6	121	20,1	481	79,9	190	32,3	399	67,7	329	57,0	248	43,0	382	64,8	208	35,2
Brot-Plamboz	45	30,8	101	69,2	25	16,2	129	83,8	44	30,1	102	69,9	108	72,5	41	27,5	82	56,6	63	43,4
TOTAL	1918	41,9	2662	58,1	1396	29,6	3315	70,4	1578	34,4	3009	65,6	3159	69,4	1393	30,6	3174	68,9	1436	31,1
La Chaux-de-Fonds	4669	46,5	5366	53,5	3872	37,6	6418	62,4	3104	30,9	6945	69,1	7427	74,7	2514	25,3	7357	73,2	2698	26,8
La Chaux-de-Fonds	4669	46,5	5366	53,5	3872	37,6	6418	62,4	3104	30,9	6945	69,1	7427	74,7	2514	25,3	7357	73,2	2698	26,8
Les Planchettes	37	36,3	65	63,7	32															

ÉLECTIONS Stabilité de mise sur un plan général à un an des cantonales.

Villes à gauche, campagne à droite

DANIEL DROZ

Les élections communales neuchâteloises de ce week-end n'ont entraîné aucun séisme politique majeur – hormis l'éviction de certains élus. De plus, dix communes n'ont pas désigné leurs représentants aux législatifs et aux exécutifs, votations sur les fusions obligent. Elles devront le faire l'automne prochain. Ce qui aurait été aussi le cas si les fusions avaient été acceptées.

Mais, si les enjeux locaux atténuent le résultat global, ils permettent tout de même de tracer une esquisse du paysage politique neuchâtelois à moins d'un an des prochaines élections cantonales.

Hier 673 sièges devaient être repourvus. Premier constat, et ce n'est pas une surprise, les villes votent à gauche, tandis que la campagne tend à pencher plus à droite, y compris à Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

PLR

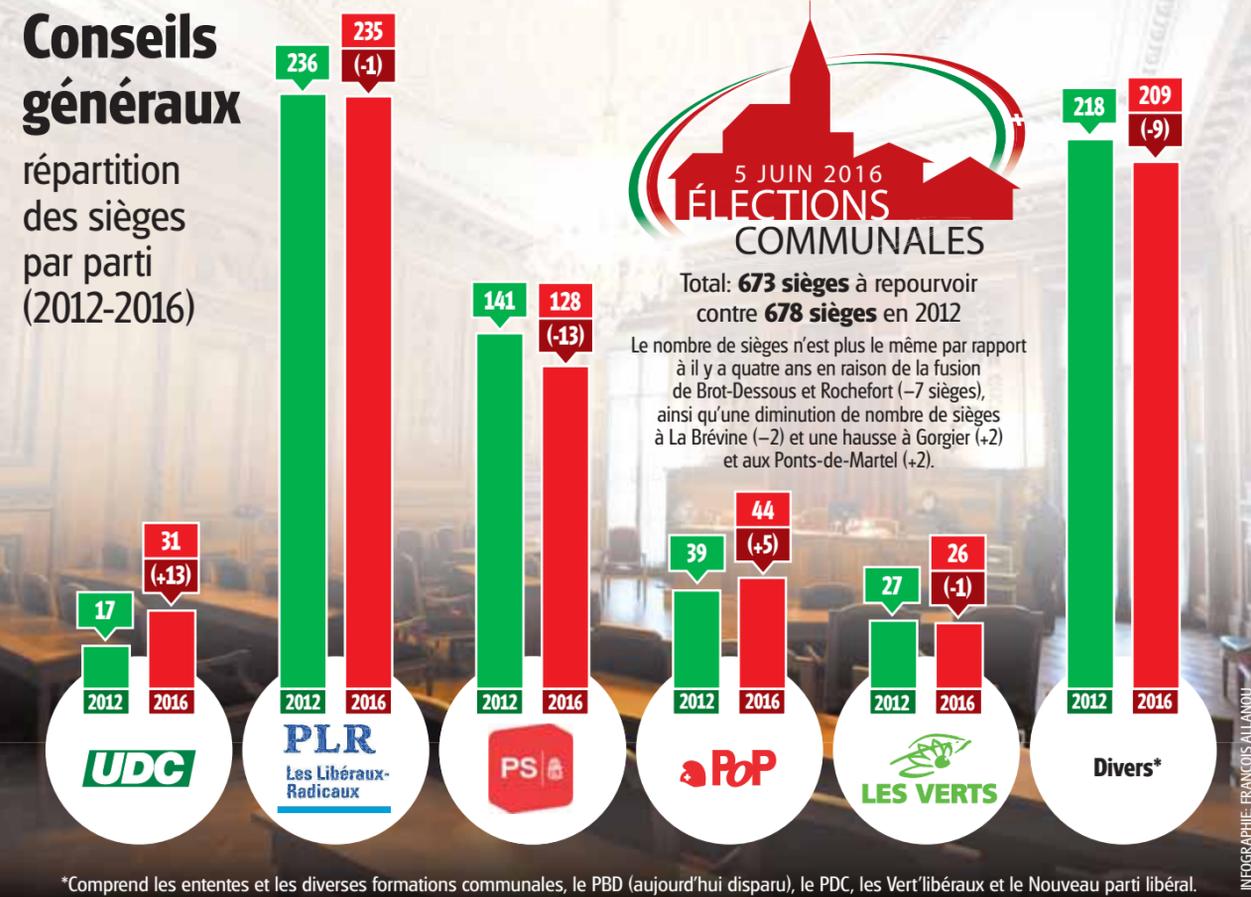
Le Parti libéral-radical, le PLR, reste la principale force du canton et ne perd qu'un seul siège sur ceux qu'il détenait dans les communes concernées par les élections de ce week-end. Un résultat logique. Elle est la seule formation politique à se présenter dans toutes les communes où il y avait un enjeu partisan. Même si elle perd quelques sièges. Une perte plutôt due à l'apparementement avec le PDC et les Vert'libéraux, où ces derniers proposaient des candidats. Excepté au Landeron.

A noter tout de même quelques surprises avec l'éviction

Même si elle reste modeste, l'UDC réalise une percée. Son nombre d'élus double quasiment.

DE TRÈS LÉGÈRES VARIATIONS PAR RAPPORT À 2008

Conseils généraux répartition des sièges par parti (2012-2016)



d'un des conseillers communaux PLR à Cortaillod, et le mauvais résultat d'une autre à Val-de-Ruz.

UDC

Même si elle reste modeste, l'UDC réalise une percée dans quelques communes. La formation double quasiment le nombre de ses représentants dans les législatifs communaux. Elle fait notamment son entrée à Val-de-Ruz et à Cortaillod, où elle obtient chaque fois cinq sièges. Dans ce dernier cas, la formation profite du passage dans ses rangs des deux élus PBD. Plus généralement, dans les deux localités le PLR fait majoritaire-

ment les frais de l'avancée de l'UDC. A Val-de-Travers, par contre, le POP et le PS, tout comme le PLR, perdent chacun un siège en faveur de l'UDC. Dont le conseiller communal sortant s'est fait éjecter au profit d'un de ses colistiers à La Chaux-de-Fonds.

PS

Le Parti socialiste se maintient en grande partie là où il est présent et reste la deuxième formation du canton. Il perd néanmoins treize sièges au total. Ce recul se fait généralement en faveur des Verts, notamment à Milvignes. Dans les Montagnes, le parti ne paie pas exagérément

la politique menée par le Conseil d'Etat. Il maintient ses cinq élus au Locle, mais il recule de deux sièges à La Chaux-de-Fonds.

Le plus beau succès du PS est certainement celui obtenu dans la course au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Il récupère le deuxième siège perdu il y a quatre ans.

LES VERTS

Les Verts progressent. Mais les gains sont essentiellement dus à leur apparition à Milvignes, où ils emportent cinq sièges d'un coup, dont quatre aux dépens du PS. Pour le reste, la stabilité prévaut. Excepté à La Chaux-de-Fonds, il perd trois sièges au légis-

latif. Dans la Métropole horlogère, la pilule est d'autant plus amère à avaler que les Verts ont perdu leur siège à l'exécutif. Même si, à leurs yeux, ce n'est pas véritablement une surprise. Il n'a été occupé que quatre ans.

POP

Exclusivement présent dans les deux villes du Haut et à Val-de-Travers, le Parti ouvrier populaire perd un siège au Locle et un dans la vallée. Par contre, il progresse à La Chaux-de-Fonds, où il gagne un huitième siège.

Dans la Mère-Commune des Montagnes, la formation maintient ses deux sièges à l'exécutif. Idem dans la Métropole horlo-

DEUXIÈME TOUR

Si les citoyens de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Montalchez ont élu hier leurs représentants dans les conseils communaux, la majorité des législatifs devront s'atteler à la tâche lors de la séance constitutive des conseils généraux. Par ailleurs, huit communes, dont trois tacitement, ont élu hier leurs représentants, qui étaient candidats sur une liste d'entente communale.

gère, où il garde son élu au Conseil communal.

PETITS PARTIS

Grâce à l'apparementement avec le PLR, le PDC fait son entrée au législatif de La Chaux-de-Fonds en plaçant un élu. Par ailleurs, il maintient ses sièges à Val-de-Ruz et Hauterive. Au final, il n'enregistre qu'une perte, soit son siège au Locle, où il ne présentait plus de liste.

Les Vert'libéraux, grâce aussi à l'apparementement avec le PLR, font leur entrée dans les conseils généraux de Milvignes, d'Hauterive et du Locle, où le candidat vert'libéral figurait sur la liste du PLR.

Le Nouveau parti libéral de l'ex-conseiller d'Etat Frédéric Hainard, par contre, disparaît du paysage à La Chaux-de-Fonds. Il ne renouvelle pas ses deux sièges, malgré un apparementement avec l'UDC.

ENTENTES ET PLUS

Les ententes locales se maintiennent généralement dans les localités où elles sont présentes. Le cas le plus significatif est celui du Landeron. La Canette, formation historique, profite de la fusion avortée de l'Entre-deux-Lacs de novembre dernier à laquelle elle s'opposait. Elle rafle cinq sièges aux dépens du PLR, visiblement marqué par cette votation. La Canette avec 19 élus, frise la majorité absolue. ●

LA SAGNE

Statu quo au Conseil général

Pas de bouleversement politique du côté de La Sagne, les deux partis en lice – le PLR et Sagne Demain – conservent leurs sièges au Conseil général. Si les citoyens (bonne participation de plus de 48%) ont décidé le statu quo, ils ont également placé en tête les actuels conseillers communaux, Martial Robert pour le PLR, Niel Smith et Fritz Schmid pour Sagne Demain, leur prouvant ainsi leur reconnaissance à l'égard du travail réalisé durant ces quatre dernières années.

Niel Smith, qui ne se représentera pas à l'exécutif, est satisfait du résultat, mais aurait espéré un meilleur équilibre entre les deux groupes (12 PLR, 7 Sagne Demain): «Les électeurs votent encore beaucoup la liste PLR et y ajoutent nos candidats. Il faudra encore un peu de temps pour que

les choses évoluent. Quoi qu'il en soit, nous maintenons notre position et c'est cela qui compte. Forts de nos expériences, nous pourrions travailler de manière encore plus efficace, sachant que nos représentants n'ont pas une couleur politique particulière. Ils ont donc la liberté de vote, à l'instar d'une entente communale.»

Deux PLR à trouver

Pour sa part, le PLR Patrick Nussbaumer est très content du statu quo et note l'excellent classement des jeunes, dans un parti comme dans l'autre: «Beaucoup font un supertravail dans la vie associative du village et leur engagement est récompensé.» Pour le PLR, il s'agira de trouver deux nouvelles personnes au Conseil communal, Christian Herrmann et François Jaquet ne reconduisant pas leur mandat. ● PAF

LES PONTS-DE-MARTEL Le Parti socialiste et libre recule.

Le PLR gagne un siège à l'exécutif

Le passage de 25 à 27 représentants au législatif des Ponts-de-Martel profite au PLR et au Parti démocratique indépendant. Du coup, le premier cité gagne un troisième siège au Conseil communal au détriment du Parti socialiste et libre.

«Tout comme ces deux dernières législatures, cela s'est joué à quelques virgules près, cette fois-ci en notre défaveur», souffle Didier Barth. Pour lui, la situation est réellement paradoxale dans le sens où il y aura désormais une majorité absolue à l'exécutif, mais pas au Conseil général. «Légalement toutefois, les membres du législatif peuvent encore en décider autrement lors de la séance constitutive», précise-t-il, avec une lueur d'espoir dans la voix.

«Les statistiques démontrent que les citoyens votent de moins en moins des listes compactes; ce qui explique en partie cet état de fait», analyse le PLR Simon Kammer. «Ce résultat montre aussi la position majoritaire de notre parti dans la vie politique du village. J'adresse également un grand coup de chapeau à Aline Botteron, en tête de liste. Son excellente élection renverse la tendance qui, il y a quatre ans, n'avait pas du tout favorisé les candidates féminines (une seule élue sur cinq). Enfin, nos nouveaux candidats, dont plusieurs jeunes, obtiennent un bon score», se réjouit-il encore.

Position renforcée

Entré en politique en 2008, le Parti démocratique indépendant retrouve un des deux

sièges qu'il avait perdus lors de la dernière législature. «Avec six sièges, nous renforçons légèrement notre position au sein du Conseil général et évitons le principe de la majorité absolue; ce qui est vraiment une excellente chose», note Gian Carlo Frosio, candidat au Conseil communal. «J'ai dû me mettre au courant d'une multitude de dossiers durant mes quatre premières années passées à l'exécutif. Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin.»

Pour sa part, le PLR doit donc dénicher trois personnes au Conseil communal, mais se refuse pour l'instant à avancer des noms. Tout comme il l'avait déjà annoncé lors de la campagne électorale, Didier Barth, quant à lui, est d'ores et déjà candidat. ● PAF

LES BRENETS

Disparition du PDC

En 2012, le PDC faisait son entrée au Conseil général des Brenets, décrochant un siège à l'exécutif. Aujourd'hui, plus aucune trace du PDC, remplacé par l'Entente au centre pour les Brenets. Un désaccord sur des aspects organisationnels et de gouvernance est évoqué. Avec une liste de 19 candidats pour 19 sièges, l'élection est tacite et la répartition des partis légèrement modifiée: UDG 10 (+2), PLR 5 (-1), Entente 4 (le PDC en avait 5). Lors de la prochaine séance constitutive, il s'agira d'élire le Conseil communal, sachant que les cinq membres actuels figurent sur la liste du législatif. Si l'on ne sait pas qui proposera sa candidature, cette situation obligera les partis à recruter de nouveaux membres. Le principe de l'élection tacite a fait l'objet d'une opposition de la part d'un citoyen, une réclamation rejetée par la chancellerie d'Etat. L'intéressé a encore la possibilité de faire recours contre cette décision. ● PAF

Vous aimez le commerce de proximité ? Vous allez adorer proxiPASS !

Une quarantaine de commerces de proximité des Montagnes neuchâtelaises se sont unis autour du proxiPASS pour offrir plus d'avantages à leurs clients actuels... et futurs !

Grâce au proxiPASS votre anniversaire dure 10 jours !

Comment obtenir votre proxiPASS ?

- 1/ Téléchargez** l'appli ECOPHARMA via le QR code ci-dessous et activez votre ECOPASS.
- 2/ Recevez** votre proxiPASS pour votre anniversaire.
- 3/ Profitez** de 10% de remise pendant 10 jours dans tous les commerces participants. Autant de fois que vous souhaitez dans le ou les commerce-s de votre choix.



Google play

Available on the iPhone
App Store



Partenaires proxiPASS

Acousticentre	8a, place du Marché	La Chaux-de-Fonds
Aloha Soins & Spa	49, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Au cœur de France	19, rue de la Promenade	La Chaux-de-Fonds
Au gré des Saveurs	2, rue Neuve	La Chaux-de-Fonds
Au nouveau-né	7, rue du Parc	La Chaux-de-Fonds
Au pot de Colle	4, rue du 1er Mars	La Chaux-de-Fonds
Aux Petits Anges	31a, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Bijouterie Le Diamant	41, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Boutique Café La Semeuse	1, allée Paysans-Horlogers	La Chaux-de-Fonds
Boutique Chrys	37, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Boutique Macadam	5, Espacité	La Chaux-de-Fonds
Coiffure Femina-Tiffounet	8, rue de France	Le Locle
Coiffure Johann	60, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Dick Optique	64, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Frutiger Confection	15, rue Daniel-JeanRichard	Le Locle
JFM Boutique	12, rue de la Balance	La Chaux-de-Fonds
La Boîte à Cirage	54-56, rue de la Serre	La Chaux-de-Fonds
La Colombe Top Shop	8, passage Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Le Fournil de Pierre	6, place de la Gare	La Chaux-de-Fonds
Le Fournil de Pierre	29, rue du Parc	La Chaux-de-Fonds
Le Fournil de Pierre	7, rue du Temple	Le Locle
Maroquinerie Biedermann	59, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Minerva	66, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
MY STYL	16, rue Marie-Anne Calame	Le Locle
Novoptic	51, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Novoptic	23, rue Daniel-JeanRichard	Le Locle
Papeterie Papyrus	21, rue Daniel-JeanRichard	La Chaux-de-Fonds
Parfumerie Centrale	49, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Pharmacie Centrale	47-49, av. Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Pharmacie de la Gare	4, place de la Gare	La Chaux-de-Fonds
Pharmacie de l'Hôtel-de-Ville	7, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Pharmacie Eplatures Centre	Eplatures-Centre	La Chaux-de-Fonds
Photo Vision	59, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds
Quincaillerie Benoit	9, rue de l'Industrie	Les Ponts-de-Martel
Rose Garden	54, rue du Parc	La Chaux-de-Fonds
Seven Sports	46, boulevard des Eplatures	La Chaux-de-Fonds
Stehlin Opticiens	11, rue Neuve	La Chaux-de-Fonds
SYS-INFO	13, rue de la Charrière	La Chaux-de-Fonds
Vertical Passion	13, rue Jaquet-Droz	La Chaux-de-Fonds

vo
tre
anniversaire
dure
10 jours !

Votre commerce de proximité n'est pas encore adhérent proxiPASS ? Demandez-lui de le devenir :

www.proxipass.ch/idee

LA CHAUX-DE-FONDS Deux socialistes et l'UDC Marc Arlettaz à l'exécutif.

L'éviction de Jean-Charles Legrix

ROBERT NUSSBAUM

«Ce n'est quand même pas de ma faute si les électeurs se sont précipités aux urnes au dernier moment...» Souriante et apparemment détendue, la nouvelle chancelière de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Célia Clerc, a dû faire patienter la petite foule de candidats et d'amis venus à la Maison du peuple assister à la proclamation des résultats de l'élection au Conseil communal. On l'attendait à 14h30 et elle est finalement venue devant la barrière séparant la salle du dépouillement du public pour de bon à 16h30. La nouvelle du jour? L'éviction de Jean-Charles Legrix.

«Le Parti socialiste reprend le siège des Verts», a-t-elle pourtant commencé par annoncer, en égrenant le nombre de suffrages obtenus par les partis. En commençant par le PS, grand vainqueur qui retrouve son deuxième siège perdu il y a quatre ans au profit des Verts.

Au niveau des partis toujours, le PS distance avec plus de 13 000 voix le POP, deuxième, de plus de 2500 voix et le PLR, troisième, de presque 3500 voix. L'UDC fait encore 1000 voix de moins. Les Verts arrivent en cinquième position avec 5684 voix, 1400 de moins grosso modo qu'il y a quatre ans avec une masse de suffrages plus importante due à la meilleure participation de 38,03% contre 31,01%. Suivent les petits partis: PDC (1821), NPL (1590) et enfin l'indépendant Steeve Lambrigger (798).

Les élus? Le président du Conseil communal sortant Théo Huguenin-Elie domine de la tête et des épaules avec 4183 voix. Le meilleur d'il y a quatre ans, Laurent Kurth, avait recueilli 2716 suffrages, avant de quitter le Conseil communal pour le Conseil d'Etat six mois plus tard.

Clameur pour Arlettaz

Le plébiscite de celui qui est apparu comme le capitaine du navire «La Chaux-de-Fonds» se marque par la distance mathématique avec la deuxième socialiste, Katia Babey (2620), qui sort quatrième de l'élection. Théo Bregnard entre aisément à l'exécutif, en tête d'un POP en progression, avec 3049 voix. Pour le PLR, la conseillère communale en place depuis une année, Sylvia Morel, le suit à près de 400 voix.

La réélection de Théo Huguenin-Elie a suscité des applaudissements nourris à la Maison du peuple où le public était plutôt de gauche. Mais c'est une véritable clameur qui a accueilli l'annonce de l'élection de l'UDC Marc Arlettaz (avec 2353 voix) à la place du conseiller communal sortant Jean-Charles Legrix. Merci sans doute à l'appel de dernière minute du socialiste Daniel Musy – cela se mesurera lorsque le détail des biffiges et rajouts sera disponible – à voter Marc Arlettaz pour barrer la route à celui qui s'est épanché sur Facebook contre le Musée des civilisations de l'islam. Le résultat ne semble pas sujet à contesta-



Joye chez les socialistes chaux-de-fonniers: entouré par sa famille, Théo Huguenin-Elie félicite la nouvelle élue au Conseil communal, Katia Babey. CHRISTIAN GALLEY

LES CINQ ÉLUS À LA CHAUX-DE-FONDS



LA PERLE DU SOIR

«Je ne souhaiterais pas être à sa place.»

On peut traiter ses adversaires politiques avec respect. A l'instar du Vert Pierre-Yves Blanc. Alors qu'il devait commencer par prendre acte de sa non-élection, interrogé sur l'échec de l'UDC Legrix, il a répondu: «Je ne souhaiterais pas être à sa place. Ce qui lui arrive doit être très difficile à vivre et à digérer.»

«Ça fait quatre ans qu'ils voulaient me jeter!»

«Ils ont réussi. Cela fait quatre ans qu'ils voulaient me jeter. C'est tellement évident qu'il faut être aveugle pour ne pas le voir.»

Juste après avoir appris l'élection de son colistier Marc Arlettaz, Jean-Charles Legrix s'est exprimé sans fard. Oui, c'est la faute au socialiste Daniel Musy, qui a appelé à voter Arlettaz contre lui. C'est un coup réussi, mais un coup bas. «La méchanceté n'est pas ma manière de vivre. Ce que j'ai fait, je l'ai fait par conviction et je ne regrette rien. Et si c'était à refaire, je le refais, au risque de perdre ma place. Moi, je n'ai jamais fait une chose pour gagner des voix.» Sur son avenir, Jean-Charles Legrix dit qu'il a vécu avant d'être au Conseil communal et qu'il vivra bien après.

Serein et d'apparence calme, Marc Arlettaz remercie les électeurs d'avoir apporté une voix à l'UDC, «quelles que soient les raisons». Il le confirme, il reste un homme «avec une vision de droite» mais qui juge essentielles «les capacités à rassembler». A-t-il bénéficié de «l'effet Musy»? «Franchement, je peine à vous répondre», glisse-t-il, avant d'embrayer: «Maintenant, il est important de se mettre au travail et de regarder en avant...»

Emu par sa belle réélection, le président sortant du Conseil communal, Théo Huguenin-Elie, retrouve vite le ton politique

pour dire ses espoirs. «Je crois que le nouveau Conseil communal fera un excellent travail dans un excellent état d'esprit.» Et à ses yeux, c'est nécessaire pour relever les nombreux défis qui attendent l'exécutif. Sur Jean-Charles Legrix, Théo Huguenin-Elie est laconique: «Je me réjouis de travailler avec Marc Arlettaz...» Les Verts? Le conseiller communal réélu les intègre dans l'alliance de gauche que les citoyens et citoyennes ont confirmée dans sa majorité. Enfin il est bien sûr heureux de voir le PS retrouver son deuxième siège, qui va à Katia Babey, une «excellente candidate».

Katia Babey, justement, laisse parler ses émotions. Oui, elle est très contente, «d'abord parce que nous récupérons un second siège, ensuite en raison de la non-réélection de Jean-Charles Legrix, qui représente tout ce contre quoi je me suis toujours battue.» Balayée, les craintes de «vents contraires» pour le PS, en raison, surtout, de la politique menée par le Conseil d'Etat et de ses trois magistrats socialistes. «Nous avons fait une bonne campagne de terrain et avons beaucoup communiqué sur les réseaux sociaux. Cela a pesé dans la balance.»

On le disait quasi assuré de s'asseoir dans le fauteuil de Jean-Pierre Veya. Théo Bregnard est quand même soulagé: «C'est une reconnaissance envers des personnalités

ouvertes au dialogue et qui savent écouter la population, comme le prouve le résultat de mon homonyme.» Pour l'élu popiste, «après quatre ans difficiles, il faut faire avancer cette ville, et la défendre. L'hôpital est un élément, mais ce n'est pas le seul.»

A droite, Sylvia Morel pousse un ouf de soulagement, après une campagne qui l'a par moments fait douter de ses chances. «Depuis que je suis en charge, j'ai fait tout ce que je pouvais et je me disais que je devais continuer.» Le renversement de la majorité qu'appelait de ses vœux le PLR? «On se disait que les gens en avaient assez, mais l'apparement des trois partis de gauche était difficile à dépasser.» L'éviction de Jean-Charles Legrix? «On en prend acte», dit simplement Sylvia Morel, avant de conclure sur le nouvel exécutif: «Je pense qu'on fera du bon travail.»

Un travail qui se fera sans les Verts. Une réalité qui ne surprend qu'à moitié Pierre-Yves Blanc, qui savait que ce serait difficile. «Mais je pense que nous avons une belle équipe au Conseil communal.» Pourquoi ce recul? «J'ai l'impression que la politique écologiste est perçue comme une politique pour beau temps. Quand ça passe à l'orage, les gens pensent d'abord à l'emploi et aux questions sociales, et on remet l'écologie à plus tard.»

Minie

2 quotidiens **L'EXPRESS** **L'Impartial** + 1 site internet PILOTE.CH = 3 chances de succès!

Tarifs

*Prix sans TVA

Particuliers*

Fr. 30.- pour 1 Minie
+ Fr. 10.- pour une 2e Minie identique
+ Fr. 5.50 pour une 3e Minie identique

Commercial*

Fr. 60.- pour 1 Minie
+ Fr. 20.- pour une 2e Minie identique
+ Fr. 10.50 pour une 3e Minie identique

Information et réservation:

Publicitas SA
Tél.: 032 729 42 42
E-mail: neuchatel@publicitas.ch

DU LUNDI AU VENDREDI
nos trois suggestions pour midi:
Viande, végété ou poisson
18.- / 21.-

Hôtel Resto 7/7
Cuisine bio
Fromagerie
Ferme biodynamique

L'AUBIER
www.aubier.ch
Montezillon 032 732 22 11

Immobilier à vendre

LA SAGNE, centre du village, immeuble, appartement de 4½ pièces, locaux commerciaux, fromagerie, garage, cave et parc. Tél. 079 633 70 61

EST DU LANDERON, plain-pied, 4½ pièces 135 m², dans PPE de 7 unités. Très grand séjour salle à manger, parquet massif, 2 salles-de-bains, 2 places de garage et 1 place ext. Grande terrasse bois, jardin privé, point de vue sur lac, place de jeux pour enfants, 30m des transports scolaires. Prix à discuter. Tél. 079 799 61 38

VALAIS/SAVIÈSE: A vendre directement du propriétaire chalet partiellement rénové en 2015 90 m² 3 chambres, 2 salles de bains, cheminée, vue imprenable, accès aisé, à 10 minutes de Sion et des pistes de ski, 10 minutes de parc. Fr. 475 000.-. Tél. 079 689 53 50.

CONFIEZ-MOI LA VENTE de votre bien immobilier. Jeune courtière disponible et expérimentée, utilise toutes les techniques modernes pour valoriser, publier largement et trouver le meilleur acquéreur possible. Aucun frais sans vente. Appelez mon numéro direct et demandez la documentation contenant de nombreuses références. Séverine Von Gunten, tél. 079 341 24 13

Immobilier à louer

BOUDRY, Louis-Favre 44, appartement de 3 pièces sur 2 niveaux avec beaucoup de cachet. 2 salles d'eau, cuisine agencée, cheminée, cave. Proche des transports publics. Libre: 1er juillet 2016. Fr. 1 450.- + charges. Tél. 078 601 70 03 ou tél. 032 731 84 27

CERNIER, Fr.-Soguel 18, spacieux appartement de 4½ pièces, 2e étage, grand balcon, cheminée de salon, large séjour, cuisine agencée, réduit avec lave-linge et sèche-linge, 1 salle de bain/WC, 1 WC/douche et galetas. Loyer Fr. 1850.- charges comprises. Libre dès le 1er juillet 2016. Place de parc extérieure à Fr. 40.-. Renseignements au tél. 032 853 33 36.

CERNIER, Fr.-Soguel 18, 1er étage, appartement spacieux de 4½ pièces, terrasse de 200 m² avec local/dépôt y adossés, cheminée de salon, large séjour, cuisine agencée, réduit avec lave-linge et sèche-linge, 1 salle de bain/WC, 1 WC/douche, galetas et cave. Fr. 1900.- charges comprises. Libre de suite. Place de parc extérieure à Fr. 40.-. 032 853 33 36.

DOMBRESSON, grand appartement d'une pièce (52 m²), large séjour avec coin nuit séparé par panneaux coulissants existants, rez-de-chaussée, entrée privative, cuisine agencée ouverte (îlot central), salle de bain/WC, galetas. Fr. 950.- charges comprises. Possibilité de louer une place de parc extérieure Fr. 40.-. Libre dès le 1er juillet 2016. 032 853 33 36 (heures de bureau).

LE LANDERON, APPARTEMENT STYLE LOFT en duplex de 130m², 3½ pièces, poutres apparentes, rez: 1 chambre de 18m², cuisine agencée ouverte, coin à manger, salon, poêle, salle de bain. A l'étage: 1 chambre 50m² mansardée. Terrasse 15m², 1 place de parc. Fr. 1680.- + charges Fr. 200.- Tél. 079 336 08 42

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES À FONTAINE-MELON (Val-de-Ruz) Immeuble construit en 2015, à la lisière de la forêt Fr. 1600.- charges comprises et place de parc dans garage collectif libre dès le 1er juillet ou à convenir // 079 915 07 01

COLOMBIER, appartement de 3½ pièces, de préférence à jeune couple retraité, ou bientôt retraité, solvable, soigneux, + autres exigences si profil retenu, loyer modéré. Tél. 076 307 20 13.

GORGIER CENTRE, MAGNIFIQUE 3 PIÈCES, poutres apparentes, cuisine agencée, cave. Fr. 1150.- + Fr. 180.- charges. Place de parc à disposition Fr. 50.- // Tél. 079 724 46 77

LA CHAUX-DE-FONDS, Ronde 25, joli 3 pièces, 50 m², douche-WC, cuisine agencée, places de parc. Fr. 600.- + Fr. 270.-. Tél. 079 240 63 61

CHEZARD, 6 pièces dans villa, 4 chambres à coucher, cuisine agencée, salon + poêle, salle à manger, salle de bain, cave, galetas, terrasses dont une plain pied, vue sur alpes, 4 places de parc, terrain arborisé et fleuri, calme, quartier résidentiel, Fr. 2000.- + charges Fr. 600.-. Tél. 076 498 55 69

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE. La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 27: appartement de 3½ pièces et appartement de 4½ pièces. Tout neufs, entièrement rénovés, libre de suite, proches des commodités. Possibilité de discuter avec personnes aux poursuites. Tél. 079 648 46 12, tél. 078 673 30 56

ENTRE LE LOCLE ET LA SAGNE, maison complète, cuisine agencée, salon avec cheminée, 4 chambres, 3 salles d'eau, piscine intérieure, sauna, garage, grand jardin, parc animaux en pleine nature, ensoleillement optimal, calme. Disponible 31 juillet Fr. 2580.- sans les charges. Tél. 079 442 31 93

LE LOCLE, au 1er étage d'un petit immeuble locatif situé au centre ville, appartement rénové de 3 pièces, cuisine agencée, salle-de-bain/WC baignoire. Fr. 780.- + Fr. 230.-. Caves et buanderie communes. Libre dès le 1er juillet 2016. Tél. 032 933 75 36

Cherche à acheter

AAACHÈTE TOUTE HORLOGERIE, montres, montre-bracelets, montres de poche, automatiques et mécaniques, quartz, toutes marques même en mauvais état, Omega, Rolex, Zenith etc. et pendules. Achète aussi vieux or, bijoux même cassés, argenterie. Paiement cash. Déplacement gratuit à domicile. Discrétion. M. Birchler, Tél. 079 836 04 31

RECHERCHE PEINTURES NEUCHÂTELOISE Anker, Bille, Bieler, Berthoud, Bachelain, Barraud, Le Corbusier, Girardet, L'Eplattenier, Robert, etc... ainsi que peintures suisse et anciennes, très beaux livres et gravures anciennes. Estimation gratuite à domicile. Paiement comptant (plus haut prix du marché). Galerie Jeanne le Ster, Tél. 032 835 14 27

A vendre

BEAU MOBIL-HOME NEUF au camping vers le Landeron, 4-6 places, complètement meublé, cuisine, salle-de-bains, 2 chambres, dinette et beau salon avec bel emplacement. Info : 079 778 88 74, www.waibel-mobil-homes.ch

Demande d'emploi

FEMME RESPONSABLE, avec expérience, permis B, cherche travail comme aide de cuisine. Tél. 076 766 24 47

Offres d'emploi

HÔTEL DE LA CROIX BLANCHE CRESSIER, cherche cuisinier qualifié, de suite ou à convenir. Âge 25-30 ans. Téléphonez pour rendez-vous. Tél. 032 757 11 66

Rencontres

ELLE S'APPELLE SANDRINE, elle a 34 ans. Jolie femme naturelle, dynamique, elle aime le travail sur son domaine, la bonne cuisine, les soirées amis, les fêtes locales. Vous, gentil, tendre, profession stable: 032 721 11 60. Vie à 2.

LA GENTILLESSE EN PERSONNE, Jean, retraité, 70 ans, à l'abri du besoin aimerait partager avec vous voyages, petits restos, balades, vie commune. Il vous attend, douce, gaie au 032 721 11 60. Vie à 2.

Vacances

CORSE DU SUD, villa/appartements de 2 à 8 personnes, accès direct plage et mer. Quelques semaines disponibles juin/juillet/août. Tél. 024 436 30 80 / Tél. 079 214 09 34

ARBAS-ANZÈRE, À LOUER TOUTE PÉRIODE, chalets de vacances. Tél. 027 398 30 50-www.francey-immobilier.ch

Animaux

A VENDRE YORKSHIRE MALE, 2 ans, avec pedigree. Chiots à réserver. Tél. 032 941 49 80 www.yorkgailutins.ch

Véhicules d'occasion

ACHAT CASH VOITURES, BUS, JEEP. Pick-Up, 4x4, camionnettes, camping-car, occasions, à l'export et à la casse. Etat et kilomètres indifférents, toutes marques (Toyota, Honda, VW, Mercedes, Peugeot, BMW, etc...). Sérieux, service rapide, enlèvement immédiat. 7/7, au meilleur prix. Tél. 079 715 87 11

A BON PRIX ACHAT, débarras et transport tout genre de voiture, bus, jeep, 4x4, même accidenté. Casse/Exportation. Tél. 079 138 38 38

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX 7/7, toutes marques de véhicules, autos, jeep, camionnettes, tracteurs, bus, utilitaires, 4x4, Pick-Up, etc. Etat et kilomètres indifférents. Paiement cash. Rapidité. Tél. 078 927 77 23, jusqu'à 22 heures.

Divers

VOYANCE: Consultation sur rendez-vous à Neuchâtel. Tous les domaines, précision, flash. Confidentialité assurée. Cours de tarots également. N'hésitez pas à me contacter pour un rendez-vous. Tél. 076 523 55 27

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS - garde-meubles, La Chaux-de-Fonds et toutes régions Suisse et France, travaux ponctuels-soignés - cartons disponibles livrés à domicile - devis gratuit - équipe sympa - M. Joliat 079 213 47 27 www.scamer.ch 20 ans d'expérience. Licence transport OFT.

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE du mercredi matin de 8h à 12h, Étude d'avocats Juvet, rue de l'Hôpital 7 à Neuchâtel. Informations au tél. 032 724 87 00.

ENTRETIEN, RESTAURATION ET PEINTURE. Peinture extérieure, berceau de toiture, façade, volets. Lavage de façade, mur, toiture, terrasse, escalier, tour de piscine (sans produit chimique), chemisage planche de rive cuivre ou zinc, tous travaux effectués sans échafaudage. Nous avons notre propre nacelle à disposition. Prix attractif! www.baderrenovation.ch 079 769 43 66

4 pour 3 1ere semaine!

ISA bodywear

Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 032 931 17 20

FRUITIGER CONFECTION
Fermé le mercredi après-midi
Ouvert le samedi après-midi
"mode de vie..."

www.frutiger-confection.ch

Erotique

NOUVELLE ARRIVÉE À NEUCHÂTEL, très jolie Espagnole. Jeune fille de 19 ans. Sensible, passionnée et très naturelle! Rue du Seyon 19, 1er étage, sonnez Milly. Tél. 077 905 04 19

1RE FOIS À NEUCHÂTEL! Bonjour vous êtes fatigué, stressé? Je suis Noyia, masseuse professionnelle, propose massage relaxant aux huiles essentielles, sur table ou au lit, avec finition. 1 heure Fr. 200.-, temps respecté. 3e âge bienvenu. Rue de l'Ecluse 57. Tél. 079 760 42 82

NEUCHÂTEL, ELENA, belle blonde, femme très douce, passionnée et sympa, j'adore donner et recevoir tous les plaisirs intimes: massage érotique, l'amour et bien plus sur demande. Dans un cadre privé et accueillant. Il Paradiso, Rue de l'Ecluse 57, 5e étage. Du lundi au vendredi. Tél. 076 774 21 97

CHAUX-DE-FONDS, ERIKA, black, fruit exotique à mordre à pleines dents, lèvres de velours pour fellation à couper le souffle, coquine, doigts de fée, massage professionnel sur table, massage érotique, prostate + fantasme, corps recto/verso à l'huile chaude, 1h de relaxation, 3e âge ok. 7/7. Privé et discret. Pas pressée. Dès 8h. Se déplace. Tél. 079 380 53 27 - Tél. 032 535 84 54

SOPHIE NEW NEUCHÂTEL, uniquement 10 jours! Charmante féline je vous rendrai fou de plaisir, blonde, hongroise, 55 kg, 1,74 m, souriante, chaude, sexy, libertine, super coquine dans l'intimité. Service complet, spécialités: Félation nature, sodomie, lingerie sexy. Satisfaction garantie. Pas pressée. Fausse-Brayes 11, 1er étage, studio 4. Tél. 076 205 53 70

NEW DE RETOUR CHAUX-DE-FONDS, MARTA, masseuse professionnelle privée, réalise tous vos fantasmes. Venez passer un moment inoubliable. Mes spécialités sont les massages en tous genres: nuru, finitions possibles, rapport complet envisageable. Hygiène irréprochable, discrétion, service de grande qualité. Rue Paix 69, 2e étage. Sonnez Marta. Tél. 078 859 92 96

LA CHAUX-DE-FONDS, NEW PRIVE DIANA. Envie de déguster du bon vin? des préliminaires sous la douche? Faire l'Amour dans toutes les positions? Avec une superbe blonde sexy et coquine. J'ai un corps magnifique, mince, belle poitrine, longs cheveux et joli visage, très sympa. N'hésitez pas, appelez moi. 7/7 week ok. Tél. 076 790 21 26

RÉOUVERTURE À COUVET (NE), Salon Porte-Bonheur, belles hôtesse pour un moment torride et coquin. Massages érotiques, prostate, relaxant à l'huile chaude sur table, 69, sodomie, gode, fétichisme, douche dorée rasage intime et plus. 3e âge bienvenu, pas pressée. SMS, anonyme et cabine exclus. Dès 10h. Tél. 079 787 54 42

[HTTP://WWW.KELLY-LA-BELLE.CH](http://www.kelly-la-belle.ch) croquante... très coquine, chaude, jolie blonde exotique, belle poitrine, porte-jarretelles. Massage espagnol, érotique, prostate, à l'huile sur table. Embrasse, caresse, 69, fantômes, gorge profonde, langue magique, etc. Discrétion et tous les âges ok. Lundi au jeudi dès 10h. Venez visiter mon site. Tél. 078 926 91 56 kelly

NEUCHÂTEL, 1RE FOIS, Kandy, latine super sexy, très coquine, corps très sensuel, très chaude propose divers massages érotiques à l'huile aphrodisiaque et personnalisés avec une bonne finition, gorge profonde inoubliable. Je suis la reine de la fellation. Striptease, 69, l'amour, service complet de A-Z sans tabous. 3e âge bienvenu (très douce). 7/7. Tél. 078 921 25 40

NEW CHAUX-DE-FONDS, JENNIFER, 25 ans, seins XXL, chaude, très sexy, propose de vrai massages sur table, érotique, prostate, espagnole et d'autres spécialités. Vous pouvez passer et découvrir toutes les autres choses que je fais. L'Amour complet et sans tabous. Pas pressée. Rue de la Paix 69, 2e étage. Tél. 076 776 37 04

LA CHAUX-DE-FONDS, 1RE FOIS, EMILIE, jolie brune de 26 ans, corps à vous faire tomber, coquine, douce, sensuelle et très sexy. Je réalise tous vos fantasmes, 69, fellation, massages, Amour et beaucoup plus. Viens me voir je t'attends!!! Du lundi au dimanche, jusqu'à 23h. 3e âge bienvenu. Drink offert. Rue Helvétie 31, 3e étage, drapeau Suisse. Tél. 076 644 66 71

CHAUX-DE-FONDS, PRIVE, BELLE BLONDE, jolie silhouette, grosse poitrine XL naturelle à croquer, douce, sympa, sensuelle, sexy, adore faire l'Amour. Talons aiguilles! Patiente! Douche dorée, massages tantra et plus. Plaisir extrême assuré! Drink offert. 3e âge bienvenu. 7/7, de 10h30 à 23h. Tél. 078 815 28 58 - Dimanche aussi.

Cherchez le mot caché!

Champignon, un mot de 9 lettres

La solution de la grille se trouve en page 35

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

E	E	E	E	T	N	A	T	S	V	N	S	F	S	O
E	C	U	X	M	Y	I	V	O	T	E	A	E	I	T
S	I	H	U	A	O	M	Y	O	T	R	T	B	R	V
E	P	U	O	R	T	A	I	E	I	E	O	U	I	
I	E	U	D	I	G	S	I	N	U	R	P	S	O	R
D	R	C	E	E	E	R	E	R	U	S	E	M	S	A
T	R	N	R	R	A	R	T	T	E	T	E	N	E	G
I	O	A	H	V	E	E	X	T	A	N	E	E	V	E
K	N	C	T	L	N	I	V	R	E	T	A	R	A	G
Z	Z	U	D	E	M	O	T	A	R	B	I	V	R	K
S	T	O	M	A	T	E	I	A	N	T	R	I	A	E
A	Y	T	N	N	I	T	A	S	M	I	S	O	N	P
L	E	L	A	U	Q	S	E	E	R	E	L	P	S	I
S	E	L	L	I	R	O	Z	X	T	E	I	L	O	P
A	P	P	O	R	T	E	R	Y	R	I	V	R	E	S

A Apporter	Mesurer	Sexy	Troupe
Avoir	Minute	Sport	Truite
D Dièse	Mixture	Sorbet	V Vanille
Droit	P Pavaner	Souris	Varan
E Echo	Perron	Squale	Variété
Epice	Poivre	Stress	Version
F Farine	Polie	T Tante	Vibrato
G Genêt	R Ranz	Tarte	Virage
Griset	Redoux	Texte	Voyage
K Képi	Ruban	Têtard	Y Yaourt
Kit	S Salsa	Toiser	Yodler
M Marier	Satin	Tomate	Z Zonure
Matière	Servir	Toucan	Zorille

LE LOCLE Pas une virgule de changé: l'exécutif continuera tel quel.

Le Conseil communal a été réélu comme un seul homme

CLAIRE-LISE DROZ

Pas de secousse sismique hier pour la formation du nouveau Conseil communal du Locle. Le résumé est rapidement fait: les cinq conseillers communaux sont tous réélus! Pour le POP, Denis de la Reussille avec 1855 voix et Cédric Dupraz avec 1527 voix. Pour le PLR, Claude Dubois avec 1130 voix et Jean-Paul Wettstein avec 1096 voix. Et pour les Verts, Miguel Perez, avec 923 voix.

Il y avait du suspense quand même. Mais le POP n'a pas regagné son troisième siège perdu en 2012. Et pas de retour du Parti socialiste: lui non plus, il n'a pas pu retrouver le siège perdu en 2012.

Il y a quatre ans, le POP perdait sa majorité absolue au profit des Verts. Il perdait son troisième siège avec le départ de Marcelo Droguett. Denis de la Reussille (POP) avait alors commenté qu'il aurait tout de même été extraordinaire que le POP entame une troisième législature à trois conseillers communaux!

Le POP n'a pas regagné de troisième siège, mais cela aurait été envisageable. Ainsi, Françoise Casciotta est première des viennent-ensuite avec 1101 suffrages. Comme en 2012, Denis de la Reussille a été élu haut la main. Et Cédric Dupraz fait également un score brillant.



Résultats attendus tous partis confondus hier au collège Jehan-Droz. On voit au fond à droite Françoise Casciotta (POP), puis Jean-Paul Wettstein (PLR) et Miguel Perez (les Verts). CHRISTIAN GALLEY

Le Vert Miguel Perez conserve son siège, avec un score qui rejoint au plus haut point ses camarades du Conseil général. Les deux sièges PLR sont également reconduits, Claude Dubois précédant de 40 voix Jean-Paul Wettstein.

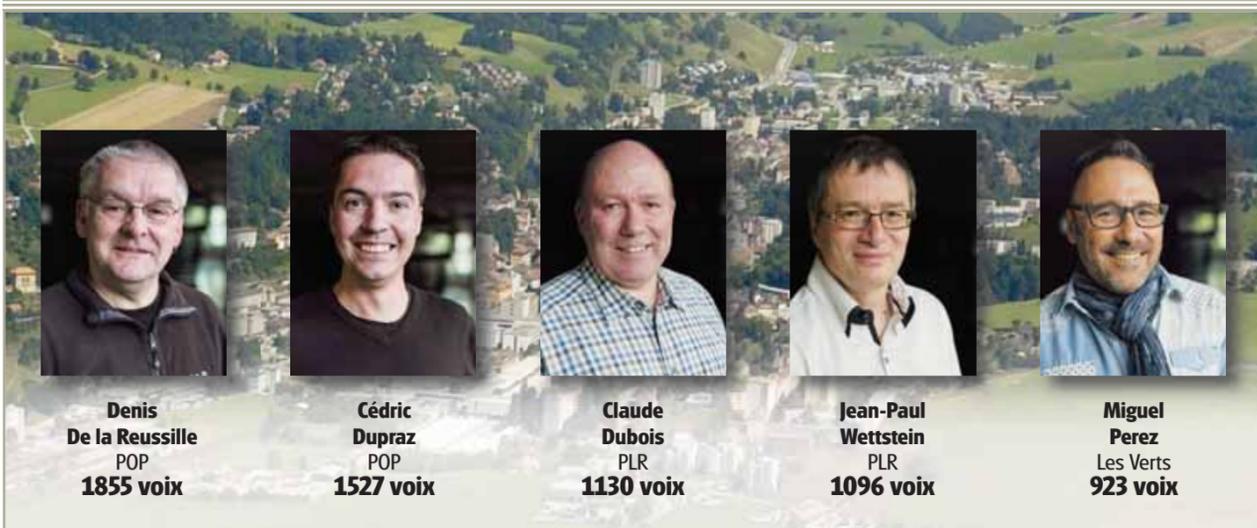
Le Parti socialiste n'a pas réussi son retour à l'exécutif malgré le score d'une «revenante», Dominique Andermatt Gindrat,

première des viennent-ensuite avec 378 suffrages (son colistier au Conseil communal, Pascal Wurz totalisant 259 suffrages). Dominique Andermatt Gindrat s'était absentée du Locle pendant 25 ans, mais, manifestement, nombre de citoyens se souvenaient d'elle, et se souvenaient aussi qu'elle fut la première femme du district du Locle à être élue au Grand Conseil!

Rappelons que le Parti socialiste avait disparu du Conseil communal en 2012 avec le départ de Florence Perrin-Marti qui ne se représentait pas. Et le parti n'avait pas présenté de liste pour le Conseil communal.

Le visage politique de la Mère-Commune n'a donc pas changé d'un iota. Comme il y a quatre ans, le POP arrive en tête suivi du PLR et des Verts. ●

LES CINQ ÉLUS AU LOCLE



Denis de la Reussille
POP
1855 voix

Cédric Dupraz
POP
1527 voix

Claude Dubois
PLR
1130 voix

Jean-Paul Wettstein
PLR
1096 voix

Miguel Perez
Les Verts
923 voix

Tout le monde est content, mais gare au canton

«Je ne suis pas surprise», commentait Dominique Andermatt Gindrat (PS). Elle n'a pas été élue au Conseil communal, mais, soulignait-elle, «le but, c'était de redynamiser le parti, de montrer qu'on existe et qu'on est actifs». Malgré sa longue absence, elle a fait le même score que la Verte Isabelle Perucchio Sandoz: pas mal. «Je suis contente. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire cette campagne.» Pour Gérard Santschi (PS), le Parti socialiste visait bien un élu à l'exécutif. N'avoir que deux noms sur la liste «nous a peut-être pénalisés», contre les cinq noms présentés par les autres partis, «mais nous avions décidé de ne pas mettre de candidat alibi. Il y a quatre ans, cela nous avait coûté de ne présenter personne, mais c'était la même optique.» Cependant, «un beau dynamisme s'est remis en place. On continue!» «Je suis enchanté que nous puissions de

nouveau travailler les cinq ensemble!», lançait Jean-Paul Wettstein (PLR). «Nous avons pu travailler en bonne intelligence pendant quatre ans, cela m'aurait étonné que l'un de nous s'en aille.» Il était aussi très content que Claude Dubois le devance de 40 voix: «Il a les pires des dicastères, moi, j'avais des dicastères faciles.» Claude Dubois, pour sa part, était réjoui que le PLR garde ses deux sièges. «Ce n'était pas joué d'avance», étant donné «qu'il faut obtenir le tiers des suffrages et c'est beaucoup», surtout avec l'entrée du Parti socialiste. Claude Dubois était heureux aussi que le PLR soit écouté au sein du Conseil communal, que ses membres soient considérés «comme des hommes de consensus».

«Je suis heureux et honoré de la confiance que les Loclois font au POP», résumait Denis de la Reussille. Tout en regrettant «avec la casquette du militant» qu'un quatrième élu

de gauche n'ait pas été élu, ce qui aurait pu être le cas, estimait-il, si toute la gauche s'était apparentée, et relevant que l'élection de Françoise Casciotta avait tenu à quelques listes. Même avis de Cédric Dupraz, qui par ailleurs soulignait: «Les Montagnes montrent qu'elles sont à gauche, que c'est une région progressiste et sociale. On peut être fier d'y habiter.»

«Nous sommes fiers de notre conseiller communal, chapeau, il est vraiment bien élu!», saluait Isabelle Perucchio Sandoz. Les Verts entament leur deuxième législature, «nous sommes bien accrochés». Miguel Perez évoquait les beaux projets à venir (step, piscine...) «mais le grand défi à venir est économique». Et «si le canton essaie de nous mettre la tête sous l'eau, il faudra se battre bec et ongles».

La problématique cantonale a d'ailleurs été évoquée par tous nos interlocuteurs. ●

LÉGISLATIF CHAUX-DE-FONNIER

PS et PLR à égalité alors que le NPL passe à la trappe

Au Conseil général de La Chaux-de-Fonds, la majorité reste à gauche, avec 23 élus contre 18, mais la carte politique chaux-de-fonnière est passablement redessinée. Le PLR (grâce à sa liste à 41 candidats pour 41 sièges?) gagne trois sièges et passe de sept à dix. A égalité avec le Parti socialiste qui, lui, en perd deux. Voilà qui peut paraître paradoxal, puisque dans le même temps il a regagné le deuxième siège perdu à l'exécutif il y a quatre ans.

Dans les chiffres, le PS totalise pourtant 95 885 voix, le PLR 84 116, 10 000 de moins. L'explication doit se retrouver dans les apparentements des différents partis, qui en l'occurrence jouent pour la droite libérale-radical.

Deux Verts de moins

Derrière les deux grands partis sortis des urnes 2016, il y a aussi du mouvement. Les Verts mordent un peu la poussière, dans une foulée nationale, mais aussi à cause d'une liste qui n'a pas convaincu. En cédant deux sièges, ils se retrouveront à cinq. Le POP, lui, dans le sillage d'élections fédérales réussies l'automne passé avec l'élection de Denis de la Reussille au Conseil national, décroche un huitième siège.

Et, à droite, à part le PLR? Apparenté, le PDC fera cette fois-ci son entrée (contrairement à il y a quatre ans), mais avec un seul élu. Les Vert'libéraux, eux, ne franchissent pas l'obstacle. Et puis on remarquera que le NPL de Frédéric Hainard, même avec 8194 suffrages, perd ses deux sièges décrochés grâce à son apparentement avec l'UDC aux communales de 2012. Lassitude de l'électorat chaux-de-fonnière face au trublion de la politique neuchâteloise?

Médecins en tête

Dans le détail, on constate que tous les médecins candidats finissent en tête de leurs listes respectives, Giovanni Spoletini au PS, puis Claude-André Moser et Yves Strub, troisième de liste (PLR), de même que Jean-Emmanuel Lalive chez les Verts.

A noter encore que, comme au Conseil communal, Marc Arlettaz devance Jean-Charles Legrix, mais d'une certaine voix cette fois-ci. Le désormais ancien conseiller communal repassera donc sur les bancs du législatif. Enfin, l'unique PDC ne sera pas l'avocat Freddy Rumo, mais l'ancien chef du Service du domaine public Blaise Fivaz. ● RON



A la Maison du peuple de la ville horlogère, la joie des candidats Sylvia Morel et Théo Bregnard, tout juste élus. CHRISTIAN GALLEY

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOCLE

Le POP perd un siège

Week-end relativement tranquille du côté du Locle: le rapport de forces au Conseil général reste très nettement à l'avantage de la gauche, même si elle se réduit d'une unité. Pour les quatre ans à venir, POP, Verts et socialistes occuperont 27 sièges, contre 14 aux élus bourgeois.

C'est le POP qui perd quelques plumes. Comme il y a quatre ans, il en disposera de 16, contre 14 au Parti libéral-radical, qui s'était adjoint cette année quelques renforts issus des Vert'libéraux. Ce dernier profite en outre de la disparition du PDC, qui n'aura vécu qu'une seule législature et qui perd ainsi son unique élu. PS et Verts, en revanche, campent sur leurs positions: cinq fauteuils pour les premiers, six pour les seconds.

La stabilité des institutions politiques locloises se lit aussi dans la liste des personnalités élues. Chacune des quatre formations est emmenée par la même «locomotive» qu'il y a quatre ans. Au POP, sans surprise, ce sont les deux conseillers commu-

naux, Denis de la Reussille et Cédric Dupraz, qui emmènent le peloton. Chez les Verts, c'est Miguel Perez, lui aussi réélu au Conseil communal, qui hérite de ce rôle. Au PS, l'ancien député Gérard Santschi devance la présidente cantonale Corine Bolay Mercier, qui signe son retour au législatif de la Mère-Commune. Enfin, à droite, le PLR peut compter sur les mêmes ténors qu'il y a quatre ans: Philippe Zbinden et Michel Zurbuchen. Contrairement aux partis de gauche, le PLR n'avait pas placé ses deux «ministres» sur la liste au législatif.

Même s'il regrette la perte d'un siège par les siens, Denis de la Reussille la relativise aussi un peu, considérant le «niveau historiquement très élevé de la gauche au Locle». Quant à la présence des mêmes personnalités aux avant-postes qu'en 2012, il l'explique aussi bien par la reconnaissance des électeurs pour leur action propre que par la difficulté, pour tous les partis, de convaincre de nouveaux venus de s'engager. ● SDX



Plus pour votre argent
www.kia.ch



SWISS CHAMPION
New cee'd_sw, New cee'd,
Venga, Rio, Picanto
équipement supplémentaire
allant jusqu'à CHF
7 200.-
inclus par rapport
au modèle Trend

Grande classe en matière de style
et de qualité – de vraies championnes!

SWISS CHAMPION



New Kia cee'd Sportswagon

New Kia cee'd

Kia Venga

Kia Rio

Kia Picanto

Nos modèles Swiss Champion avec équipement supplémentaire sensationnel!



The Power to Surprise

**New Kia cee'd_sw Swiss Champion et
New Kia cee'd Swiss Champion
équipement supplémentaire de CHF 3 200.-***

Modèles illustrés: New Kia cee'd (cee'd_sw) 1.0 L T-GDI Swiss Champion man. CHF 22 750.- (CHF 23 750.-), 4,9 l/100 km, 115 (120) g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique C (C). New Kia cee'd_sw 1.6 L CRDi Swiss Champion man. CHF 25 350.-, 3,9 l/100 km, 102 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique A. New Kia cee'd (cee'd_sw) 1.6 L CRDi Swiss Champion aut. CHF 25 950.- (CHF 26 950.-), 4,2 (4,2) l/100 km, 109 (109) g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique A (A)

**Kia Venga Swiss Champion
équipement supplémentaire de CHF 7 200.-***

Modèle illustré: Kia Venga 1.6 L CVVT Swiss Champion man. CHF 24 450.-, 5,9 l/100 km, 139 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique E. Kia Venga 1.6 L CVVT Swiss Champion aut. CHF 26 050.-, 6,5 l/100 km, 150 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique F

**Kia Rio Swiss Champion
équipement supplémentaire de CHF 4 050.-***

Modèle illustré: Kia Rio 1.4 L CVVT Swiss Champion man. CHF 17 490.-, 5,0 l/100 km, 114 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique D. Kia Rio 1.4 L CVVT Swiss Champion aut. CHF 19 090.-, 6,3 l/100 km, 147 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique F

**Kia Picanto Swiss Champion
équipement supplémentaire de CHF 3 450.-***

Modèle illustré: Kia Picanto 1.2 L CVVT Swiss Champion man. CHF 14 950.-, 4,6 l/100 km, 106 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique C. Kia Picanto 1.2 L CVVT Swiss Champion aut. CHF 16 250.-, 5,6 l/100 km, 130 g/km de CO₂, catégorie de rendement énergétique F

Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 139 g/km de CO₂, (prix de vente conseillé, TVA incluse).
*Équipement supplémentaire par rapport au modèle Trend



Exemples de calcul de leasing à 3.9%: New cee'd Sportswagon 1.0 L T-GDI Swiss Champion man., prix catalogue CHF 23 750.-, mensualité de leasing CHF 266.25, New cee'd 1.0 L T-GDI Swiss Champion man., prix catalogue CHF 22 750.-, mensualité de leasing CHF 255.05, Venga 1.6 L CVVT Swiss Champion man., prix catalogue CHF 24 450.-, mensualité de leasing CHF 274.10, Rio 1.4 L CVVT Swiss Champion man., prix catalogue CHF 17 490.-, mensualité de leasing CHF 196.05, Picanto 1.2 L CVVT Swiss Champion man., prix catalogue CHF 14 950.-, mensualité de leasing CHF 167.60, taux d'intérêt 3.9%, taux d'intérêt annuel effectif 3.97%, durée 48 mois, 10 000 km/an, acompte spécial 15% (facultatif), caution 5% du montant de financement (CHF 1000.- min.), casco complète obligatoire non comprise. Le partenaire de leasing est MultiLease SA. L'octroi du crédit est interdit s'il entraîne un surendettement du consommateur.



2013 Colombier Autocarrefour Colombier SA, 032 841 35 70; 2087 Cornaux Garage – Carrosserie Storrer Sàrl, 032 757 15 56; 2112 Môtiers Tuning Cars SA, 032 860 11 41; 2300 La Chaux-de-Fonds Emil Frey SA, Centre Automobile La Chaux-de-Fonds, 032 967 97 77; 2800 Delémont Garage du Righi, Chèvre SA, 032 422 68 48; 2873 Saulcy Garage du Peca SA, 032 433 45 10; 2900 Porrentruy Garage Autos GT SA, 032 465 95 35

**DUAY & FILS
Saxon**

Vente de Fruits et Légumes du Valais
Du producteur aux consommateurs / Production intégrée

L'ANNONCE PARAITRA DANS LE JOURNAL "a+" A PARTIR DU MOIS PROCHAIN

Pommes
Golden, Gala, Idared, Maigold (CHF 15.- les 8 kg / CHF 5.- les 2^{1/2} kg)

Mélange de petites pommes (CHF 7.- les 5 kg)

Légumes :

Rhubarbes (CHF 5.50 le kg)
Carottes (CHF 5.- les 3 kg)
Oignons (CHF 3.- les 2 kg)
Oignons tiges (CHF 1.50 les 103.60 gr)
Céleris (CHF 3.- le kg)
Poireaux (CHF 5.- les 2 kg)
Brocolis (CHF 8.- les 2 kg)
Choux-fleurs (CHF 7.20 les 2 kg)
Pommes de terre (CHF 6.- les 5 kg)
Mélanges de légumes (CHF 10.- les 5 kg)
Choux mélangés (CHF 3.- les 2kg)
Salades (CHF 1.20 la pièce)
Légumes au détail (légumes ci-dessus, persil, concombres, radis, épinards, fenouils, aubergines, courgettes, ...)

Jus / Nectars (100% naturel)

Jus de Pommes (CHF 11.- les 5 litres / CHF 2.50 par litre)
Jus de Poires (CHF 3.- le litre)
Nectar d'abricots (CHF 4.50 le litre)



Commandes par téléphone, fax ou e-mail

027 744 29 48 Tél / Fax
079 518 87 53
079/739.80.37 Whatsapp
duay_saxon@hotmail.com
www.duaysaxon.ch

Livraison le vendredi 10 juin 2016

08h00 à 08h10 La Ferrière, devant la poste
08h15 à 08h30 Les Bois, gare
08h45 à 09h15 Le Noirmont, place du Marché
09h30 à 10h00 Les Breuleux, gare
10h15 à 11h00 Saignelégier, place Marché Concours
11h20 à 12h00 Tramelan, gare marchandise
13h30 à 13h45 Saint-Imier, gare marchandise
14h00 à 14h15 Renan, gare
14h45 à 16h00 Chaux-de-Fonds, place Centrale laitière
16h15 à 16h30 Chaux-de-Fonds, Rue des Champs 15, Usine Gétaz-Miauton,
17h00 à 17h30 Le Locle, grande place derrière la poste

2 secondes en
moyenne...
pour décrocher
une attention!

Votre emplacement est d'autant plus important. Nous plaçons votre publicité là où elle frappe le plus. **Les médias – notre métier.**

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 058 680 97 60, F 058 680 97 61
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds



*Concessionnaires, garagistes et prestataires de services
de la branche automobile,
contactez-nous...
cet emplacement
est pour vous!*

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 058 680 97 60, F 058 680 97 61



Une société de **PUBLIGroupe**
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

NEUCHÂTEL A 54%, les Subiéreux ont dit non au projet de fusion. Malgré les oui de Corcelles-Cormondrèche, Valangin et Neuchâtel, le processus s'arrête là.

La fusion enterrée par Peseux

NICOLAS HEINIGER

«J'ai des nouvelles, qui ne sont pas très bonnes...» Il est 13h14 ce dimanche lorsque le conseiller communal neuchâtelois Pascal Sandoz, également président du comité de pilotage pour la fusion entre Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin, prend la parole pour annoncer le refus de la fusion à Peseux. Dans la grande salle du restaurant du Vignoble, à Peseux, où sont rassemblés les partisans au projet, c'est la consternation. D'autant qu'on venait d'apprendre la large approbation de Neuchâtel et que Corcelles-Cormondrèche et Valangin avaient également dit oui.

158 voix d'écart

C'est à 54% que Peseux a refusé la convention de fusion, ce qui enterre le processus. Corcelles l'a pourtant acceptée à 55%, Valangin à 63% et Neuchâtel à 73%. Ce sont donc 158 voix (l'écart entre le oui et le non à Peseux) qui ont fait pencher la balance. Si l'on additionne les voix des quatre communes, on constate que 66% des citoyens se sont prononcés en faveur de la fusion. Le taux de participation, plutôt élevé, est de 40% à Neuchâtel, 50% à Peseux, 63% à

«**Je ne pense pas que cela soit le résultat d'un processus démocratique.**»

JACQUELINE ZOSSO
CONSEILLÈRE COMMUNALE À PESEUX



Dans la Grand'rue de Peseux, les opposants à la fusion ont laissé éclater leur joie hier après-midi. LUCAS VUITEL

Corcelles et 66% à Valangin. «Vox populi, vox dei. Le peuple a tranché, c'est une bonne chose qu'il puisse se prononcer sur des dossiers si importants», commente Pascal Sandoz. «Ça a été un immense travail et c'est déjà une réussite d'être arrivés devant le peuple avec ce projet.» Egalement membre du comité de pilotage, la conseillère communale socialiste de Peseux Jacqueline Zosso se montre moins enthousiaste: «Je ne pense pas que cela soit le résultat d'un processus démocratique», pointant du doigt ses trois collègues PLR à l'exécutif, ouvertement opposés à la fusion.

«Les opposants ont su manier un discours identitaire et se poser en

victimes», estime Pierre-Alain Heubi, du groupe «Peseux en mieux». «Avec les serres de l'aigle de Neuchâtel s'emparant de Peseux (réd: figurant sur les affiches des opposants), on était dans une communication de type UDC». Mais pour lui, cette victoire est surtout celle des trois conseillers communaux PLR de Peseux, «qui ont desservi le projet dès le départ».

«On a du boulot»

A une centaine de mètres de là, au Bar 17, sur la Grand-rue, les anti-fusion fêtent leur victoire en brandissant un immense drapeau. «L'attitude hautaine des pro-fusion n'a pas payé, la popula-

tion n'a pas cru les mensonges de la Ville», se réjouit Jean-Paul Morel, fer de lance des opposants subiéreux. Qui estime que la campagne a été «pas agressive, mais correcte et gentille. Cette convention de fusion était vide, on n'a jamais eu de grands projets en commun.»

Parmi les opposants présents au Bar 17 se trouvent les trois conseillers communaux PLR du village, Pascal Bartl, Michel Rossi et Attila Tenky. «On a donné la parole à la population, l'objectif est atteint», se réjouit ce dernier. Son collègue Pascal Bartl renchérit: «Nous sommes opposés à l'idée que seules les communes de plus de 10 000 habitants

peuvent trouver leur place. Notre commune est viable, si le canton ne nous étouffe pas financièrement avec la péréquation.» Qui conclut: «Maintenant, on a du boulot, on va prouver qu'on peut la faire, cette salle de gym (réd: qui est en projet depuis de nombreuses années).»

Chef de file des opposants de Corcelles, Stéphane Brammeier savoure également la victoire. «On a beaucoup travaillé avec Peseux, on a rédigé les flyers ensemble», commente-t-il. Et de souligner que le travail entre vainqueurs et vaincus puisse reprendre, «sans rancune. Je trouverais dommage que des animosités subsistent». ●

TROIS QUESTIONS À...



LAURENT KURTH
CONSEILLER D'ÉTAT,
RESPONSABLE
DU DOSSIER FUSIONS

«La thématique des fusions n'est pas morte»

Quel est votre réaction à ce rejet de la fusion?

Cet échec et celui de la fusion des communes de l'Entre-deux-lacs montrent l'influence des autorités communales sur la population lors de votations sur des questions institutionnelles. Des doutes ont été émis à Peseux par une partie du Conseil communal, tandis que l'exécutif a montré son soutien au projet dans les autres communes.

Vous êtes déçu?

Pas vraiment surpris, mais tout de même déçu. L'impact de cet objet n'était pas purement local. Une capitale cantonale plus forte aurait permis de mieux positionner le canton en Suisse.

A la suite de ce résultat, que va faire le canton?

L'aide cantonale aux fusions se termine à la fin de cette année. Pour la suite, rien n'est encore structuré à ce stade, il n'y a eu que des discussions informelles. Les analyses que nous avons faites demeurent valables. Et si l'on additionne toutes les voix, le résultat est très clair en faveur des fusions. Cette thématique n'est pas morte avec les deux scrutins de ce jour.

Recours envisagé

Peu après l'annonce du refus de la fusion, les trois comités pro-fusion (le comité interparti, le comité citoyen intercommunal et Peseux en mieux) ont tenu une conférence de presse improvisée au restaurant du Vignoble, à Peseux. Ils ont annoncé qu'ils réfléchissaient à faire recours contre le résultat de la votation. Ils se décideront mercredi.

Selon eux, les opposants subiéreux auraient tenu le dimanche matin un stand devant le bureau de vote de la commune, ce qui est interdit. «C'est une infraction crasse à la loi sur les droits politiques», a lancé Nicolas Jaquet, porte-parole des trois comités. Qui a dénoncé une campagne «fort discutable sur la forme» ainsi que des «pressions» des trois membres PLR de l'exécutif subiéreux sur le personnel communal.

Une table de camping derrière le bureau de vote

«C'est tout faux», rétorque Jean-Paul Morel, coprésident du comité subiéreux anti-fusion. «On était deux avec une petite table de camping, sur le parking derrière l'administration communale, à 15 mètres de l'entrée. On a vu à tout casser 25 ou 30 personnes passer, on n'a abordé personne et on est parti après 45 minutes, parce que ça ne servait à rien.»

Pour lui, le comportement des pro-fusion est «petit et mesquin». Il souligne que seules 140 personnes, selon les chiffres officiels, ont voté le dimanche matin, alors que 158 voix séparent le non du oui. Si bien que cette opération ne changerait pas le résultat du scrutin. «De toute façon, les gens viennent au bureau de vote avec leur enveloppe fermée, ils ne la remplissent pas sur place». Ses collègues et lui affirment que les pro-fusion auraient distribué des flyers dans les transports publics, ce qui serait également interdit. ● NHE



COMMENTAIRE NICOLAS WILLEMEN nwillemin@lexpress.ch

Les baronnies l'emportent

Les deux communes de Peseux et de Saint-Blaise ont réussi à elles seules à faire capoter les deux projets de fusion soumis au vote populaire. Deux projets importants non seulement pour l'avenir du Littoral neuchâtelois mais aussi sur le plan romand.

La semaine dernière, nous évoquions dans ces colonnes les défenseurs de ce que nous appelions des «baronnies» communales. Un terme qui s'applique particulièrement bien à Peseux et à Saint-Blaise, deux communes dans lesquelles une camarilla d'élus – ou d'ex-élus – locaux vieillissants aux motivations pas toujours très claires tire les ficelles. Leurs arguments populistes sont la plupart du temps basés sur la peur, ils n'hésitent pas à agir en sous-main et leurs méthodes sont de type clanique.

On pensait que ce type d'agissements, à la limite de l'honnêteté démocratique, avait fait son temps, mais on constate que leur capacité de nuisance reste visiblement intacte. Il suffit de voir comment ils ont retourné les électeurs de Saint-Blaise sur le projet de l'Entre-deux-Lacs. À Peseux, ils n'ont pas hésité à violer la Loi sur les droits politiques en tenant un stand devant le bureau de vote.

Reste que le résultat populaire doit être accepté. Et on voit mal comment les deux projets de fusion refu-

sés hier pourraient renaître de leurs cendres. Du moins à court ou moyen terme. Désormais, la balle sera dans le camp des futurs élus qui sortiront des urnes l'automne prochain. Car, même sans fusion(s), les différentes communes situées entre La Tène et Corcelles-Cormondrèche, ont une communauté de destin naturelle.

Elles collaborent déjà sur de nombreux sujets et de nombreuses infrastructures communes les attendent. Pensons en particulier à cette fameuse triple salle de gym attendue depuis 20 ans à Peseux pour des utilisateurs de Neuchâtel, Peseux, Corcelles, voire même Auvernier et au-delà. Une salle de gym qui, soit dit en passant, devrait sortir de terre en 2017 si l'on en croit les promesses, à la veille du scrutin, des conseillers communaux de Peseux opposés à la fusion.

Plus sérieusement, les communes du Littoral devront continuer à bricoler pour travailler ensemble en utilisant des outils institutionnels dépassés et au fonctionnement peu démocratique. Le Conseil d'Etat devrait peut-être se pencher sur cette question et proposer des solutions concrètes, au lieu de persister avec son projet de suppression des districts, un projet qui semble d'ores et déjà mort né.

VALANGIN AVEC VAL-DE-RUZ?

Malgré 63% de voix en faveur de la fusion avec Neuchâtel-Ouest, les citoyens du petit village médiéval doivent dire adieu au mariage à quatre. Ce résultat laisse-t-il entrevoir un éventuel rapprochement avec Val-de-Ruz? Pour l'heure, Aurélie Widmer, la présidente de Valangin, n'exclut rien. «Ce sera aux nouvelles autorités communales qui seront élues le 23 octobre de se prononcer», relève l'édile.

Grégory Tschopp, à l'origine de la motion qui demande aux autorités de Val-de-Ruz d'entreprendre des négociations de fusion avec Valangin, se veut confiant, estimant que les citoyens valanginois ont avant tout voté en faveur d'une fusion plutôt que d'un rapprochement avec Neuchâtel. «L'aspect positif est qu'aujourd'hui, les deux options sont sur la table.» Le 20 juin, la motion sera traitée par le Conseil général de Val-de-Ruz. «Vingt et un conseillers généraux sur 41 l'ont signé. Quant aux autres, la plupart préférerait attendre que la votation soit passée pour se prononcer. Elle devrait donc être acceptée sans problème.» ● AFR



ENTRE-2-LACS Le scénario s'est reproduit. Malgré cinq oui, le projet est mort.

Saint-Blaise fait capoter la fusion

FLORENCE VEYA

«Vous venez assister à la victoire de l'égoïsme?» L'administrateur de la commune de Cressier, Claude Gabus, donnait le la, hier peu après 12h30 à l'espace Perrier, à Marin. Un lieu où s'étaient donné rendez-vous les autorités et sympathisants des six communes appelées à fusionner. Une demi-heure après la fermeture des bureaux de vote, les jeux étaient faits. Cressier, Cornaux, Enges et La Tène acceptaient cette union.

Mais la population de Saint-Blaise la refusait par 783 non contre 593 oui. La messe était dite. Même si le résultat du vote de Lignières se faisait attendre – et finit par arriver avec un oui en faveur de la fusion –, il n'aurait eu aucun impact. Il suffisait qu'une seule commune refuse pour que le projet capote.

«Avec le retrait du Landeron, Saint-Blaise devenait la grande gagnante.»

ISABELLE WEBER
COPRÉSIDENTE DU COPIL

«Mais qu'est-ce qui a fait changer d'avis l'électorat de Saint-Blaise en six mois?», s'interrogeait Isabelle Weber (par ailleurs conseillère communale PLR à Cornaux) à l'instar de tous ceux qui avaient investi l'espace Perrier. Pour rappel, le 29 novembre dernier, les Saint-Blaisois avaient dit oui par 793 voix contre 457 à une fusion à sept (avec Le Landeron en sus).

Isabelle Weber qualifiait donc d'«incompréhensible» ce résultat. «D'autant plus qu'avec le retrait du Landeron, Saint-Blaise devenait la grande gagnante en abritant no-

tamment l'administration communale.» Son homologue Alain Jeanneret (conseiller communal socialiste à Saint-Blaise) relevait: «Le combat a été assez rude, mais je suis venu, aujourd'hui, en mode victoire.» Sa déception en était d'autant plus amère. «Vu sa bonne situation financière, la commune aurait été la plus forte des six. Peut-être s'est-elle dit qu'elle n'allait pas donner dans le Pestalozzi envers les autres.»

Claude Gisiger (conseiller communal à Enges), membre du copil adhérait. «Saint-Blaise a toujours eu tendance à se sentir la plus riche, la plus forte.» Michel Montini, conseiller général PLR à La Tène, ajoutait. «Et, surtout, les opposants saint-blaisois se sont montrés très virulents.»

Opposants absents

Leurs deux leaders pourtant, le député PLR Olivier Haussener et Lorenzo Zago (Entente) (lire encadré), ne s'étaient pas déplacés à l'espace Perrier. Ce comportement – tout comme le fait d'avoir vu les affiches et banderoles promouvant la fusion saccagées durant la nuit de vendredi à samedi – faisait dire à plusieurs personnes que cela dénotait l'état d'esprit qui régnait. «On a l'impression que les choses se sont déroulées par en dessous, que les gens ont été manipulés. Sans parler de l'attitude des autorités d'Hauterive», commentait Claude Guinand (PLR), conseiller communal à Saint-Blaise. «On peut clairement parler de démagogie», renchérisait François Beljean, figure du village qui a présidé des années durant son exécutif.

Moins dans l'émotionnel que les acteurs directement concernés, le conseiller d'Etat Laurent Kurth, venu saluer le travail du copil et des autorités, a assuré qu'«avec les deux tiers de la population favorables, la question d'une fusion reviendra». Mais c'est au conseiller général saint-blaisois libéral-radical Olivier Thomann qu'est revenu le mot de la fin: «Il va falloir les trouver, maintenant, les candidats pour les élections communales du 25 septembre!»



Les mines étaient sombres, à l'espace Perrier, à l'annonce des résultats. DAVID MARCHON

Le regard des vainqueurs porté sur l'avenir

Les porteurs du non à la fusion de l'Entre-deux-Lacs ne font pas parade. S'ils ont réussi à faire passer leur message, tous conviennent peu ou prou que le statu quo n'est pas solutions d'avenir. On continuera donc de parler fusion. Du moins entre Saint-Blaise, Hauterive, La Tène et Enges.

«On a évité une mauvaise solution», respirait hier Lorenzo Zago. Le fer de lance du comité saint-blaisois «Cette fusion non merci» est formel: «La population n'a pas remis l'idée d'une fusion en question, car personne n'y est opposé. Mais elle s'est rendu compte que ce deuxième projet à six était encore moins sérieux que le premier.» Lorenzo Zago rappelle que son comité ne luttait pas tant sur la notion de territoire que sur les questions de gouvernance. Or, aux yeux du conseiller général, celle-ci n'était pas assurée de manière satisfaisante. «Tout était précipité», dit-il. Dans son

analyse, il convient maintenant de laisser passer les élections du 25 septembre, puis «de lancer un nouveau projet en procédant à un inventaire des besoins de la population et des ressources à disposition avec nos voisins les plus proches».

Le discours est du même tonneau chez Olivier Haussener. Le coordinateur du «Mouvement citoyen pour une fusion à 4» se réjouit déjà d'entrevoir une réouverture du dialogue avec Hauterive: «La solution du 2X4 se profile très fortement. Et il est de notre responsabilité de ne pas laisser les populations concernées sans projet. Après les élections, nous aurons quatre ans pour penser à quelque chose.» Le député saint-blaisois en appelle déjà à l'intelligence des autorités qui sortiront des urnes en septembre: «elles savent quoi faire. Sinon on le leur rappellera!», prévient-il.

Favorables à la fusion à sept, les Saint-Blai-

sois ont cette fois-ci refusé l'union à six. Pourquoi? «Les électeurs ont mieux compris cette fois que sans Hauterive et Le Landeron, cette fusion ne servait à rien. On ne change pas de mariée en cours de fiançailles», image Olivier Haussener. L'ancien président de commune est conscient que Lignières et Enges risquent de souffrir du non à la fusion à six; le large oui du corps électoral en témoigne. «Ce projet prenait en otage la population de ces deux communes», critique Olivier Haussener. Qui lâche une froide analyse: «L'avant-projet du Conseil d'Etat sur la péréquation a tué les deux projets de fusion. D'autre part, je sens qu'il va y avoir de nombreuses démissions parmi les autorités communales.» La suite? «Nous n'en avons aucune idée. C'est bien le problème», constate, impuissante, Maryline Sunier, conseillère générale à Enges, qui militait contre la fusion. ● STE



COMMENTAIRE

FLORENCE VEYA
fveya@lexpress.ch

De l'apogée de la démagogie

Démagogie. Nombreux étaient ceux à semer cette notion, hier à l'espace Perrier où régnait une atmosphère plombée. Démagogie en regard de la virulence des opposants saint-blaisois à la fusion. Démagogie quant à l'audace des autorités d'Hauterive. Sortant au dernier moment de leur rôle d'observatrices, pour s'engouffrer dans la faille du doute. Un doute créé de toutes pièces par les opposants de la commune limitrophe à coups d'arguments souvent sans fondement. Et pourtant. A force d'assurer que Saint-Blaise avait tout intérêt à flirter avec son alter ego altaripienne avant de séduire Enges et La Tène, les deux initiateurs de l'opposition sont parvenus à leur fin. Soit à persuader 190 électeurs de faire mourir un projet qui aurait dû voir naître une commune de 12 800 habitants.

HAUTERIVE Recul socialiste et entrée des Vert'libéraux.

Le PLR fait un carton plein

Comme lors de la législature qui s'achève, le Parti libéral-radical aura les pleins pouvoirs à Hauterive ces quatre prochaines années. Les Altaripiens ont offert 19 sièges au PLR (soit un de plus qu'actuellement) sur les 31 fauteuils à repourvoir. Les Verts ont réussi à maintenir leurs quatre élus tandis que, grâce à l'apparement avec le PLR, les Vert'libéraux font leur entrée au Conseil général avec deux représentants. Le Parti socialiste est le perdant du scrutin, dont la représentation passera de huit à six élus. «Nous avons été débordés par la gauche lors de l'arrivée des Verts. Cette fois, on perd des voix au centre-droit avec la venue des Vert'libéraux. Peut-être que nous ne sommes pas assez à gauche», commente Alain



Les PLR d'Hauterive tout à leur joie à l'issue des élections. DAVID MARCHON

Corbellari, président local du PS. A la tête des libéraux-radicaux, Jean Wenger dit être un président heureux. Mais, avec ses deux collègues de l'exécutif, ils figurent en fin

de classement. Du coup, Antonio Peluso et François Barben se donnent le temps de réfléchir avant de décider s'ils se représenteront au Conseil communal. ● STE

LE LANDERON Le Canette frise la majorité absolue.

La droite perd cinq sièges

Avec ses 19 élus pour 41 sièges, le Canette a failli franchir la barre de la majorité absolue. Il faut dire qu'avec ses 29 candidats, le parti offrait du choix à l'électorat du Landeron. S'il n'a pas franchi cette barre, il a tout de même ravi cinq sièges au PLR: ce dernier se contentera de neuf élus pour cette législature contre les quatorze qu'il avait jusqu'ici. Mais avec ses neuf candidats, contre 18 en 2012, le parti ne pouvait espérer autre chose. PS et UDC conservent, quant à eux, leur stabilité avec respectivement huit et cinq sièges.

Alors qu'il avait ironisé lors du refus du Landeron de fusionner, arguant que le Canette pourrait occuper seul les 41 sièges, son président, Gregory Mallet disait



Le Canette occupera 19 sièges sur 41 au Conseil général DAVID MARCHON

ne pas «tomber des nues», mais se réjouir de constater «la force» du Canette. Président du PLR, Frédéric Matthey n'était pas surpris, le nombre de candidats corres-

pondant au nombre de sièges. Se contentant du factuel, il disait vouloir analyser ultérieurement l'aspect politique de cette répartition. ● FLV

VAL-DE-RUZ Recul du PLR, mais la droite se renforce avec cinq sièges de l'UDC.

Arrivée en force de la droite dure

ANTONELLA FRACASSO

Coup de théâtre à Val-de-Ruz avec l'entrée en force de l'UDC au Conseil général. Désormais, le législatif devra compter avec les cinq sièges gagnés par la droite dure. Avec seulement quatre candidats, le parti de droite dure a obtenu le quorum.

Le PLR et le PS, les mieux représentés au législatif jusqu'à aujourd'hui, ont tous deux reculé. Le premier a perdu deux sièges, le second, trois. Les Verts ont, eux, fait un bond en avant en gagnant deux sièges. Un progrès historique, qui dévoile la meilleure parité femmes-hommes au Conseil général, avec trois élus sur sept.

Rassemblés hier après-midi à la Fontenelle, à Cernier, les candidats – sauf ceux de l'UDC qui sont arrivés plus tard – ont appris les résultats avec plus ou moins de stupéfaction. Si les élus PLR s'attendaient à la percée du parti agrarien et se consolent avec le renforcement de la droite, la gauche semble plus perplexé.

Du côté de l'UDC, l'humeur

« L'UDC doit se traduire dans l'exécutif. »

JEAN-LUC PIÉREN
ÉLU UDC

Les libéraux-radicaux Cédric Cuanillon et Christian Hostettler (deuxième et troisième à partir de la gauche), hier à Cernier. CHRISTIAN GALLEY

était à la fête. Les quatre candidats élus avaient un large sourire en arrivant à la Fontenelle. « On a attendu d'avoir les résultats avant de venir », signale, enthousiaste, Jean-Luc Pieren, 2e sur la liste, et candidat au Conseil national l'an dernier avec son mouvement politique ia, pour Impossible alternative. L'élu des Hauts-Geneveys n'est sûrement pas étranger à l'avancée de l'UDC à Val-de-Ruz.

« Je suis pleinement heureux, cette victoire est un travail d'équipe. » Pourrait-il briguer un siège au Conseil communal, qui sera élu le 27 juin? « L'UDC doit se traduire dans l'exécutif, mais il faudra en parler avec le PLR. D'autre part, les Verts ont émergé », poursuit l'élu, qui reste discret sur sa

présence au Conseil communal. Pourtant, ses trois acolytes semblent voir en lui un édile potentiel. « Il y a eu des dérapages dans la commune de Val-de-Ruz. Nous avons voulu mettre en évidence cette souffrance et dorénavant, notre rôle sera de la faire diminuer », ajoute Jean-Luc Pieren.

« Équilibrer la balance »

Premier sur la liste UDC, le mécanicien agricole de Boudévilliers, Michel Favre, admet ne pas avoir beaucoup d'expérience en politique, mais « un bon sens de la répartition ». Unique femme sur les 4 candidats, Verena Luder, qui est députée suppléante au Grand Conseil, ne mâche pas ses mots. Elle déplore un certain

« copinage » au sein des autorités communales vaudruziennes. Nous allons équilibrer la balance ». Les prochaines séances du Conseil général s'annoncent animées.

Les sièges remportés par l'UDC ont fortement irrité Vincent Martinez, seul candidat PDC, apparenté au PLR. Bien qu'il soit réélu, il n'a pas caché son mécontentement. Il a quitté la Fontenelle en apprenant les résultats. Sur une probable alliance entre le PLR et le parti agrarien? « Ils ne devront pas compter sur moi! », s'exclame-t-il, en rappelant qu'il est d'origine étrangère et qu'il ne peut « pas suivre un parti qui fait l'apologie du nationalisme. Leur campagne

est basée sur l'immigration, et ils ne proposent rien sur la vie à Val-de-Ruz ».

Premier sur la liste du PLR, Christian Blandenier, se déclare ravi de la confiance accordée par la population. Cette première place pourrait-elle le convaincre à briguer un siège à l'exécutif? D'autant que l'actuelle conseillère communale, Anne-Christine Pellissier est en queue de peloton, à la 18e place. « Je ne suis pas candidat pour le Conseil communal. J'avais déjà pris cette décision il y a quatre ans. Je ne souhaite pas changer de métier et il n'est pas question de prendre la place à un conseiller communal sortant. » Toutefois, si l'UDC devait demander une place à l'exé-

cutif, l'actuelle cheffe de l'École pourrait-elle passer à la trappe?

Selon le grand argentier de Val-de-Ruz, Cédric Cuanillon, arrivé quatrième sur la liste PLR, « nous sommes conscients que l'UDC pourrait briguer un siège, mais pour le moment, aucune décision formelle n'a été prise. Il faut nous laisser le temps. » Quant au conseiller communal Christian Hostettler, 10e sur la liste PLR, il ne se déclare pas surpris par l'arrivée de l'UDC. « Il faudra voir comment travailler avec eux. »

Dicastère exposé

Anne-Christine Pellissier relève: « Je savais que je prenais des risques avec certains projets. » Et de rappeler que son dicastère est très exposé. « Je ne fais pas de la politique pour mon avancement personnel. » Croit-elle encore en sa réélection au Conseil communal? « Le parti devra se positionner et viser l'intérêt général. Il faudra voir comment seront analysés à froid les résultats. »

Du côté socialiste, les deux conseillers communaux sortants François Cuche et Armand Blaser caracolent en tête, respectivement à la première et deuxième place. « Je suis très content de voir que les électeurs me font confiance », observe François Cuche. « Sur les cinq sièges UDC, je reste serein. A eux de voir s'ils sont prêts à s'intégrer. »

Chez les Verts, Grégory Tschopp est satisfait pour son parti. Au sujet de l'UDC? « Je suis surpris qu'avec quatre candidats, ils arrivent à obtenir le quorum », laissant entendre que la population vote davantage pour un parti que pour les candidats. ◉

VAL-DE-TRAVERS Les Verts chipent un siège au PS, alors que l'UDC en prend trois au PLR.

La percée UDC met le PLR devant un choix difficile

En prenant trois sièges au Parti libéral-radical hier, l'UDC met le premier parti vallois dans un certain embarras. Désormais fort de neuf sièges au législatif (sur 41), le parti agrarien connaît une progression qui, selon son porte-parole Niels Rosselet-Christ, lui « permet de réclamer légitimement un siège à l'exécutif ». Mais rien n'est encore fait, car sans soutien externe, l'UDC ne pourra élire seule l'un de ses membres au Conseil communal.

Bien conscients de ceci, les gagnants du jour adoptent une ligne en conséquence pour obtenir le siège tant espéré, alors que leur candidat officiel, Alexandre Willener, ne semble que peu rassembleur auprès des autres partis. Redoutant « une alliance contre-nature PLR-PS pour contrer notre candidat », l'UDC présentera un ticket à plusieurs.

« Alexandre Willener et son excellente expérience politique est notre favori, mais nous avons d'autres atouts en réserve », explique Niels Rosselet-Christ, sans pour autant articuler de nom(s). Seul indice donné, ce ou ces candidat(s)

mystère(s) fait ou font partie des élus d'hier. « Nous voulons, en proposant ce choix, montrer notre volonté de dialoguer et de travailler ensemble. »

Face à eux, la balle est désormais dans le camp du PLR. Secoué par la perte de trois sièges, le parti reste la principale force politique de la vallée et garde toujours en main les clés de la future élection du 23 juin prochain. Ce d'autant plus qu'il paraît très peu probable de voir le Parti socialiste, les Verts ou le POP soutenir un candidat UDC.

« Il faudra discuter »

« Là, on prend acte. Nous sommes très déçus. Nous allons discuter de la situation au comité cette semaine, puis arrêter notre position lors de l'assemblée générale dans dix jours », explique le responsable de campagne Quentin di Meo. « Notre ligne durant toute la campagne, c'était qu'on présenterait nos trois candidats. Maintenant, vu les résultats, il faudra discuter avec l'UDC et avec la gauche. Et que l'on ait un entretien avec le ou les candidats UDC », dit-il, tout



Au stamm UDC à Boveresse, les sympathisants avaient le sourire. MATTHIEU HENGUELY

en rappelant que l'on « met des personnes et des compétences dans un exécutif et non des partis ».

Les bons scores des trois conseillers communaux sortants – 2e, 3e et 6e, derrière le score canon du socialiste Frédéric Mairy – rendent encore plus difficile le « sacrifice » d'un candidat au profit de l'UDC. « Lorsqu'on parle de légitimité, le meilleur candidat

UDC a presque autant de voix que le moins bon chez nous », remarque Quentin di Meo.

Au Parti socialiste, on se dit « très déçu ». « On espérait gagner au moins un siège », remarque le chef de groupe Gabriel Cimenti, qui se satisfait toutefois de voir la balance gauche-droite rester stable – le siège perdu par le PS va au Vert Thierry Ray, très impliqué dans la lutte contre les éoliennes.

La progression UDC inquiète le PS: « J'ai de la peine à comprendre le message », explique Gabriel Cimenti. « Le groupe UDC est le moins présent en commission et n'a fait passer qu'un projet propre en huit ans – le règlement sur les jetons de présence – et c'est ce groupe qui progresse de 50%. »

Les partis ont deux grosses semaines pour arrêter leur stratégie. ◉ MATTHIEU HENGUELY

LES VERRIÈRES

Le statu quo ou presque

Neuf élus pour la Liste verrisane, six pour le PLR. L'entier des conseillers communaux élus au législatif. C'est le statu quo aux Verrières. Toutefois, le PLR, fort d'une progression dans les suffrages, pourrait demander un second siège à l'exécutif communal le 24 juin prochain, comme la logique mathématique le voudrait. Et ce, malgré le score décevant de la coprésidente du parti pour le district: Sloane Studer termine en effet seconde viennent-ensuite. ◉ MAH

LA CÔTE-AUX-FÉES

Les sortants réélus

Pas de surprise lors des élections à La Côte-aux-Fées. Les quatre conseillers communaux sortants ont été élus au Conseil général et devraient conserver leurs postes à l'exécutif, au soir du 23 juin, date de la séance de constitution des autorités. Deux candidats terminent avec une confortable avance sur les colistiers: Adrian Prospero et Stéphane Evard ont tous deux recueillis 201 voix sur les 246 bulletins valables recensés. ◉ MAH



CORTAILLOD La non-élection d'un conseiller communal PLR est une surprise.

Daniel Berger sort et l'UDC arrive

FREDÉRIC MÉRAT

«C'est un peu le coup de la journée.» Conseillère communale libérale-radical à Cortaillod, Claudia Glauser résume ainsi la non-élection de Daniel Berger, collègue de parti et au sein de l'exécutif.

«C'est la grande surprise. On en a débattu longtemps au sein du parti; il faut qu'on digère», note Claudia Glauser. Car sur la liste du PLR, Daniel Berger «a été beaucoup biffé», relève la Verte Céline Vara. Celle qui présidait jusqu'ici l'exécutif est aussi stupéfaite. «D'habitude, il y a la prime au sortant.» Le sort réservé à celui qui s'occupait des finances communales est d'autant plus surprenant que ces dernières se portent justement bien.

Bon pour la diversité

Le principal intéressé aura quant à lui digéré sa sortie prématurée en famille. Daniel Berger se dit satisfait du travail fourni en neuf ans et demi à l'exécutif, notamment concernant la réorganisation de la police et du service du feu. Mais

«j'aurais bien continué un an ou deux. C'est comme ça, c'est le jeu politique.» Réduit à des hypothèses, il pense ne pas s'être fait que des amis sur le projet de quartier des Breguettes-Ruffières, dont le plan de circulation suscite des oppositions.

En quittant le Conseil communal, «je gagne presque 500 heures par année pour faire autre chose». Militaire de carrière, Daniel Berger a été, entre 2014 et la fin de l'année dernière, conseiller personnel du conseiller fédéral UDC Ueli Maurer.

L'UDC, une première pour un législatif du district

L'autre fait notable à Cortaillod, et pour l'ensemble du district de Boudry, c'est l'entrée au législatif de l'UDC, avec cinq de ses sept candidats élus. Bon joueur, Daniel Berger salue ce choix: «C'est bien qu'il y ait un quatrième parti dans le village; ça donne une autre dynamique.» Céline Vara nuance quelque peu: «La diversité est toujours positive: il n'y aura plus un seul parti, le PLR, qui dictera sa loi.»

En vacances à Saint-Tropez,

Angel Casillas n'était pas à Cortaillod pour fêter son succès. Conseiller communal sous les couleurs du PBD jusqu'à la disparition de ce parti dans le canton, puis sans parti, c'est en effet lui qui a initié cette section de l'UDC. «Ça a été une opportunité: ce parti a toujours une base électorale», observe Céline Vara.

Parmi les élus UDC, Pierre Moll assume «des idées très à droite, très protectionnistes». Martine Notter veut pour sa part s'engager pour «les valeurs et les traditions suisses». Enfin, Jérémy Dury se réjouit d'apporter de «nouvelles idées».

Le PLR garde la majorité

Quant à la répartition des sièges, le PLR en perd trois et passe à 20. Le PS limite les dégâts avec ses dix sièges, un de moins qu'il y a quatre ans. Outre l'UDC, les gagnants sont les Verts, qui décrochent un siège supplémentaire et en comptent désormais sept. La conseillère communale Claudia Glauser (PLR) retient que son parti reste majoritaire et qu'elle est «la femme la mieux élue, tous partis confondus».



Trois des cinq élus UDC à Cortaillod: de gauche à droite, Jérémy Dury, Martine Notter et Pierre Moll. LUCAS VUITEL

PUBLICITÉ

Jusqu'à CHF 1000.- de rabais sur certains produits LG!

Valable du 6 au 12.6.2016 ou dans la limite des stocks.

Nos prix sont nets TVA incl. Erreurs et fautes d'impression réservées.

Achetez comme vous aimez.

Par exemple:

2499.-
~~3499.-~~
Economisez 1000.-

TV 55EF950V Art. 924109
• 3D TV OLED • Résolution 4K 3840x2160 px
• DVB-S2/-T2/-C-T, CI+ • Dolby Digital, décodeur DTS, Ultra Surr.
Crédit: 48x65.05/Prix total 3122.40/TAR/Taux d'intérêt annuel 11.9% incl., Taxe admin. Fr. 25.- en sus

MENUISIERS-ÉBENISTES

Les hommes du bois

Bernard Ducommun & Fils S.A.
Menuiserie – Ebénisterie
Fenêtres PVC + bois – Rénovation, transformation d'appartements et de meubles – Agencement de cuisines.
Rocher 20 a – La Chaux-de-Fonds – Tél. 032 968 74 95 – Bureau tél. 032 926 88 08

ABO.XAMAX.CH
DÈS 230 CHF

UN BEAU TERRAIN, C'EST AUSSI DE BEAUX ARBRES GÉNÉALOGIQUES AUTOUR.



Le nouveau Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds reste à majorité de gauche: Katia Babey (PS), Sylvia Morel (PLR), Marc Arlettaz (UDC), Théo Huguenin-Elie (PS) et Théo Bregnard (POP). KEYSTONE



Voter n'est pas qu'une affaire pour les grands! CHRISTIAN GALLEY



L'avocat Freddy Rumo n'a pas été élu sur la liste PDC. CHRISTIAN GALLEY



Au saut du lit, aller porter son enveloppe. CHRISTIAN GALLEY

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

CONSEIL COMMUNAL	
PLR	1 siège
PS	2 sièges
POP	1 siège
UDC	1 siège

PARTI LIBÉRAL-RADICAL	
Morel Sylvia	2672
Viennent-ensuite	
Jeanneret Jean-Daniel 2129, Hüther Xavier 1867	
PARTI SOCIALISTE	
Huguenin-Elie Théo 4183, Babey Katia 2620	
Viennent-ensuite	
Houlmann Alexandre 2042, Borel Pierre-Alain 1843, Kaiouss Jeanneret Nadia 1732.	
PARTI OUVRIER POPULAIRE	
Bregnard Théo 3049	
Viennent-ensuite	
Blum Sarah 2202, Boukhris Karim 675, Belo Maria 1624, Schneeberger Marina 1493.	
LES VERTS	
Viennent-ensuite	
Blanc Pierre-Yves 1623, Erard Sven 1227, Jalo Manuel 1154.	
UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE	
Arlettaz Marc 2353	
Viennent-ensuite	
Legrix Jean-Charles 1984.	
PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN	
Viennent-ensuite	
Rumo Freddy 836, Moreira Schaffter Coralie 417.	

NOUVEAU PARTI LIBÉRAL

Viennent-ensuite
Hainard Frédéric 740, Ultramare Marc-André 395;

INDÉPENDANT

Viennent-ensuite
Lambigger Steeve 494.

CONSEIL GÉNÉRAL

PLR	10 sièges
PS	10 sièges
POP	8 sièges
Les Verts	5 sièges
UDC	7 sièges
PDC	1 siège

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

Moser Claude-André	2233
Morel Sylvia	2200
Strub Yves	2173
Ummel Christophe	1908
Morel Yves	1818
Curty René	1815
Haldemann Cédric	1787
Deschenaux Sven	1768
Fruttschi Marc	1748
Vaucher Alain	1746

Viennent-ensuite

Payot Daniel 1722, Surdez Daniel 1720, Bosshart Nicole 1711, Curty Sarah 1697, Droz Bastian 1695, Moens Strub Christiane 1687, Vaucher Frédéric 1681, Bossion Florian 1661, Egermini Mauro 1658, Salvi Jérôme 1653, Marmy Jean-Pierre 1642, Mbemba Kololo Christophe 1641, Omerovic Aude 1632, Ummel Cyril 1630, Checcla Bertino 1628, Schneider Olivier 1606, De Piante Antonio 1603, Barbosa Amaya Sonia 1584, Dockx Johan 1567, Radicchi Donizia 1564, Hehlen Claude 1562, Berger Roland 1560, De Nuccio Giovanna	
--	--

1535, Gaschen Patrick 1533, Da Silva Calçada Paulo Jorge 1527, Carlino Dylan 1524, Theuvenat Emmanuel 1523, Chiea Mirco 1513, Carlino Daniel 1494, Da Silva Pacheco Patricia 1491, Santschy Eric 1482.	
--	--

PARTI SOCIALISTE

Spoletini Giovanni	3012
Huguenin-Elie Théo	2897
Babey Katia	2600
Locatelli Silvia	2345
Bühler Pascal	2237
Gagnebin Monique	2145
Borel Pierre-Alain	2129
Jobin Patrick	2122
Lièvre Assamoi Rose	2078
Othenin-Girard Michael	2059

Viennent-ensuite

Brossard Carmen 2056, Can Oguzhan 2053, Méreaux Sylviane 2046, Rappan Yannick 2034, Christe Nathalie 2033, Grüning Yves 2019, Kaiouss Jeanneret Nadia 2010, Vuilleumier Serge 1999, Pipoz Cyril 1990, Obrist Matthieu 1979, Jaquet Jean-Claude 1978, Bühler Julien 1972, Dibrime Essis Séraphin 1939, Schwar Daniel 1915, Kassam Dilshad 1886, Guillod Aïsha 1879, Ewering Neil 1858, Vallat Ekaterina 1854.	
--	--

PARTI OUVRIER POPULAIRE

Bregnard Théo	2556
Blum Sarah	2277
Belo Maria	1864
Boukhris Karim	1799
Erard Nathan	1760
Ummel Ayfer	1745
Vurucu Inan	1736
Schneeberger Marina	1722

Viennent-ensuite

Jeandroz Françoise 1700, Guinand Cécile 1690, Gressot Julien 1669, Roulet Paola 1656,	
---	--

Aellen Florisse 1638, Bärtschi Francis 1630, Favre Chasles Céline 1606, González Rocio 1600, Aebischer Olivier 1596, Beroud Olivier 1569, Maule Gian Franco 1546, Osorio Germán 1532, Taboubi Sélim 1532.	
---	--

LES VERTS

Lalive Jean-Emmanuel	2100
Blanc Pierre-Yves	1788
Monard Anne	1630
Erard Monique	1555
Erard Sven	1530

Viennent-ensuite

Fattouh Marc 1523, Hermann Anne 1447, Chopard Quentin 1447, Pétremand Piguët Marie-Claire 1437, Agustoni Nadia 1382, Perret François 1379, Bezençon Alain 1368, Jalo Manuel 1357, Schaer Monique 1311, Walger Olivier 1310, Agustoni Sandro 1307, Meier Gilles 1307, Cosandey Rémy 1282, Hess Michel 1282, Thiémarc Solange 1251, Desvoignes Christophe 1245, Hlavizna Ivo 1235, Ramos Danilo 1221.	
---	--

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Arlettaz Marc	1797
Legrix Jean-Charles	1670
Steucler Adrien	1518
Favre Andy	1494
Favre Lionel	1481
Brechbühler Thierry	1463
Schafroth Marc	1449

Viennent-ensuite

Christen Jean-Denis 1409, Fraga Manuel 1398, Cassard Christian 1273, Cao Steve 1238.	
--	--

PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

Fivaz Blaise 829	
------------------	--

Viennent-ensuite

Rumo Freddy 740, Rey Nathalie 509, Mahmutovic Nedeljko 463, Moreira Schaffter Coralie 407, Ray Euphémie 379, Vital Céline 348, Oktay Joanna 343, Wühl Robert 323, Chatelard Storer Brigitte 314, Ramampiandra Miora 314, Correia Gomes Froidevaux Lourdes 311.	
--	--

NOUVEAU PARTI LIBÉRAL

Viennent-ensuite

Hainard Frédéric 695, Ultramare Marc-André 449, Gerber Ludovic 290, Modafferi Vincenzo 249, Christe Laurent 248, Pauli Thierry 239.	
---	--

PARTI VERT LIBÉRAL

Viennent-ensuite

Jospin Laurent David 456, Hild Thierry 410, Perrin Vincent 401, Kaufmann Pascal 352.	
--	--

LES PLANCHETTES

CONSEIL GÉNÉRAL

ENTENTE COMMUNALE 11 sièges

ENTENTE COMMUNALE	
Pelletier Bernard	89
Maurer Eddy	85
Gygi Vincent	79
Calame Christophe	77
Bühler Gilles	73
Chavanne Bernard	72
Calame Didier	70
Oppliger Sandrine	70
Bendit Jane Lise	69
Grandjean Pierre-Yves	63
Barbezat Thierry	55

Viennent-ensuite

Ramseier Lou 52, Lambertier Frédéric 51, Schaer Philippe 51, Feuz André 50, Roth Frédéric 40, Reichen Sara 33, Stengel Roland 20, Stengel Xavier 9.	
---	--

LA SAGNE

CONSEIL GÉNÉRAL

PLR	12 sièges
PARTI SAGNE DEMAIN	7 sièges

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

Robert-Nicoud Martial	260
Renaud-dit-Louis Pierre	256
Jean-Mairet Edouard	251
Charmillot Severine	245
Hugi Rolf	242
Benoit Didier	236
Benoit Laurent	234
Nussbaumer Patrick	227
Oppliger Pascal	227
Coita Thierry 203	
Rosa Angélique	191
Frioud Virginie	190

Viennent-ensuite

Nussbaumer Camille 165, Nussbaumer Charline 165, Frioud Patrick 148, Bovet Sylvain 147.	
---	--

SAGNE DEMAIN

Smith Niel	205
Schmid Fritz	195
Meister André	179
Botteron Delvyn	172
Schmid Melinda	160
Meister Carole	156
Aubry Willy	122

Viennent-ensuite

Kopp Cyril 121, Calame Laurent 119, Cassi Jeanne 118, Dauwalder Nicole 111, Lazzarini Daniel 111, Hutzli Martial 105, Patthey Pierick 99.	
---	--

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

HAUTERIVE

CONSEIL GÉNÉRAL	
PLR	19 sièges
PS	6 sièges
LES VERTS	4 sièges
LES VERT LIBÉRAUX	2 sièges

PARTI LIBÉRAL-RADICAL	
Gerber Alain	488
Amstutz Sylvain	442
Celio Mattia	442
Llach Anne	440
Rossel Christian	433
Würsch Nicolas	432
Besanct Laurent	430
Aubert Matthieu	425
Roth Francis	423
Jaquet Cinquigrana Chantal	418
Favre Olivier	411
Evard Jérôme	401

Mauri Rocco	398
Zürcher Patrice	397
Peluso Antonio	394
Martins Augusto	393
Agerba Bruno	391
Wenger Jean	388
Barben François	380

Viennent-ensuite

Monnier François 378, Migliore Michel 370.	
--	--

PARTI SOCIALISTE

Zeller Thomas	252
Wintgens David	243
Bilchir Michel	237
Ciccarone Anna	208
Muriset Jacot-Guillarmod Sandrine	208
Villena Egas Sagne Lorena	205

Viennent-ensuite

Corbellari Alain 202, Ouerhani Nabil 177.	
---	--

LES VERTS

Steiger Burgos Martine	203
------------------------	-----

Grieve Eduardo	182
Gillard Michèle	163
Bégert Pascal	148

Viennent-ensuite

Burri Perret-Gentil Marlène 147.	
----------------------------------	--

PARTI VERT LIBÉRAL

Brander Pascal	169
Berset Laurent	146

Viennent-ensuite

Boss Joël 128, Kistler Aël 117	
--------------------------------	--

LE LANDERON

CONSEIL GÉNÉRAL	
PLR	9 sièges
PS	8 sièges
LE CANETTE	19 sièges
UDC	5 sièges

PARTI LIBÉRAL-RADICAL	
Matthey-Doret Frédéric	405
Schouller Nadine	379
Jeanneret Jean-Marc	373
Jacot Michael	343
Cuendet Denis	343
Voïrol Christophe	313
Frii Ryser Claire-Anne	310
Amico Guyomarch Anne	294
Ghizzo Avio	288

Viennent-ensuite

Juan Marc	390
Bottinelli Maura	352
Bürli Gilliane	342
De Marcellis Pierre	334
Froelicher Thomas	322
Pin André	315
Hofs Peter	301
Hasler Reynald	288

Viennent-ensuite

Devenoges Jacques 288.	
------------------------	--

PARTI CANETTE

Perret-Gentil Roland	658
Frochaux Sylvie	627
Mallet Gregory	611
Brossard Patricia	610
Linder Thierry	604
Egger Jean-Claude	600
Spring Roland	598
Linder Pascal	594
Savoy Jacques	589
Gremaud Cédric	586
Caillat Cédric	581
Angelrath Nicole	580
Stooss Philippe	569
Jaquier Thierry	567
Saint-Louis Sylvie	567
Fauro Massimo	566
Kohler Cindy	564

Muriset Christian	563
Boillat Gilles	554

Viennent-ensuite

Toedtl Jean-François 553, Senn Jean-Philippe 551, Pauchard Gisèle 551, Battistella Steve 551, Beynon Jesaelle 535, Ducommun Jacques 523, Loxhaj Sejdë 523, Bachmann Philippe 513, Bachmann Corinne 504, Matthey-Henry Marcel 498.	
---	--

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE

Wenger Patricia	200
Jakob Yves	200
Wenger Bernhard	194
Chabroz Alexandre	178
Bovet Stephan	171

Viennent-ensuite

Chapuis Nathalie 165, Voegeli Werner 164, Krenger Xavier 162, Mendes de Sousa Ana Maria 160, Kusenberger Denise 159.	
--	--

LES PONTS-DE-MARTEL Planches et copeaux pour la rénovation du Marais rouge.

Le sentier de la tourbière rajeunit

ALAIN PRÉTRE

Les bénévoles de l'association Torby en charge de l'entretien de ce sentier en bois irriguant la tourbière du Marais rouge, aux Ponts-de-Martel, ont mouillé leurs chemises pour réparer les injures du temps. «Jusqu'à présent, nous nous limitons au remplacement au coup par coup de planches dégradées par l'eau acide de la tourbière. Nous avons pris l'option, depuis cette année, de réparer des tronçons entiers de ce sentier de deux kilomètres de long», rapporte Daniel Richard, responsable de l'association Torby.

Cet ouvrage en sapin, datant de 1998 pour favoriser la découverte de ce milieu humide sans le détériorer, est plus vulnérable à cause de son environnement immédiat. «L'eau acide s'infiltré dans le bois et ronge les planches et pilotis.» Depuis sa construction par des chômeurs et la protection civile, il y a 16 ans, ce sentier n'avait pas été rénové en profondeur. Il était temps d'intervenir pour remettre à neuf les parties les plus dégradées. «Le chantier a duré 15 jours, mobilisant une dizaine de bénévoles de notre association et deux requérants de La Chaux-de-Fonds. Les conditions de travail ont été très difficiles en raison de la neige et de la pluie.»

Grâce à la météo

La première semaine a été consacrée au démontage et la deuxième à la pose du revêtement en bois et à la dispersion des copeaux. «Nous avons pris soin de protéger les



Daniel Richard, cheville ouvrière de l'entretien du sentier du Marais rouge.

pilotis avec des toiles plastiques afin de leur garantir une plus grande longévité.»

La fermeture du sentier sur la portion traitée durant ce chantier n'a pas véritablement contrarié les visiteurs qui, compte tenu de la météo, n'étaient pas nombreux à faire la queue à l'entrée du site!

Les frais d'achat de matériaux engagés pour cette opération relativement importante ont été couverts en partie par une action vente de planches. Elle se basait sur le principe du parrainage. «Les gens qui le souhaitent avaient la possibilité d'acheter une ou plusieurs des 1000 planches dont nous avons besoin pour la réfection du sentier. Cela a bien marché.»

Les travaux se poursuivront

sur le même rythme dans les prochaines années. «Nous devons engager de grosses réparations au niveau de l'escalier conduisant au front de tourbe», avertit Daniel Richard.

Un record attendu

Le sentier du Marais rouge est donc prêt à affronter une nouvelle saison et à accueillir des visiteurs toujours plus nombreux. «Nous estimons à environ 1500 le nombre de personnes qui se promènent ici, dont un nombre de plus en plus important de Suisses alémaniques.» Le fait que deux expositions, une au fil du sentier, l'autre à la salle de paroisse, traversent la saison estivale, il y a fort à parier que la fréquentation du site atteigne des niveaux records. ●



De drôles de mobiles exposés à la salle de paroisse. LUCAS VUITEL

Deux expos au lieu d'une

Le sentier du Marais rouge irrigue un lieu magique et féérique pour sa proximité paysagère avec la toundra scandinave et sert de fil d'Ariane pour découvrir un chapelet d'œuvres artistiques. L'art a investi la tourbière depuis plusieurs années grâce à Daniel Richard.

Cette année le public aura le plaisir de découvrir deux expositions pour le prix d'une. «J'ai créé des œuvres mobiles sur la thématique du mouvement. Ces pièces techniques et fragiles ne pouvaient pas être placées en extérieur. Elles sont visibles tous les 15 jours sous le toit de la salle paroissiale.» Le génie de l'ancien mécanicien prototypiste se mêle à son petit grain de folie pour produire des mobiles lumineux et musicaux surprenants. Les visiteurs ont la possibilité de provoquer la danse aléatoire et chaotique de quelques-uns de ces mobiles. L'univers artistique de Daniel Richard s'exprime donc au tra-

vers d'une exploration du mouvement très éloignée de celle qui prévaut dans l'horlogerie. Cette expo est à découvrir tous les 15 jours jusqu'à la fin octobre (prochaine ouverture les 11 et 12 juin). Le style de ce créateur fantasque est apprécié bien au-delà de nos frontières sachant que six de ses œuvres sont exposées actuellement au Palais des sciences de Wolfsburg. C'est toujours lui qui a inspiré à trois classes des Ponts-de-Martel la création d'une exposition artistique au Marais rouge sur le thème de l'équilibre. Les classes de Stéphanie Kammer, Maud Cosandier, Caroline Cortès et Ludovic Brianza se sont mises à l'ouvrage pour confectionner des mobiles à partir de végétaux et de branches récoltés dans la nature. Trente-cinq de ses créations amuseront, questionneront et surprendront le visiteur qui déambulera au fil du sentier de la tourbière. ●

PUBLICITÉ

Rénovation de fenêtres en douceur avec 4B, sans peintre ni maçon ni plâtrier.



Offre
3 pour 2*



*triple vitrage isolant au prix d'un double. L'offre 3 pour 2 n'est pas cumulable avec d'autres rabais 4B et est valable uniquement pour les clients privés achetant directement chez 4B et jusqu'au 19 septembre 2016.

Remplir, envoyer et profiter.

- Merci de me contacter pour un entretien de conseil gratuit et sans engagement
- Merci de m'envoyer une documentation détaillée concernant la fenêtre de rénovation RF1

Nom, prénom:

Rue, n°:

NPA, localité:

Téléphone:

E-Mail:

Envoyer le coupon à: 4B, Sales Service, an der Ron 7, 6281 Hochdorf

IMP

- Système de rénovation soigné qui préserve la maçonnerie
- Sans travaux ultérieurs de maçonnerie, de peinture et de plâtrerie
- Fenêtre de rénovation RF1 révolutionnaire qui satisfait aux exigences de la classe d'efficacité énergétique A

Faites-vous conseiller sans attendre: www.4-b.ch/imp ou 021 637 67 10

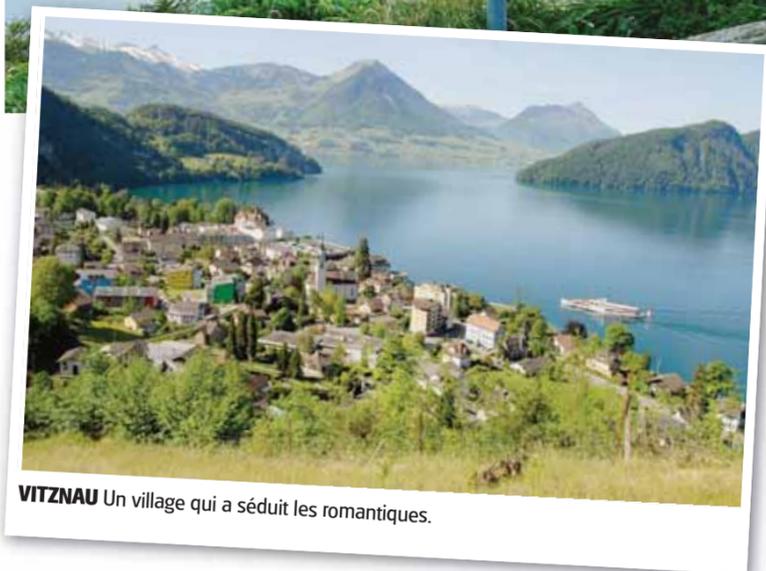


RIGI Ce trésor national que le monde entier nous envie.

Le tourisme au sommet



PANORAMA Splendeur du lac des Quatre-Cantons.



VITZNAU Un village qui a séduit les romantiques.



ART «La ballerine», sculpture de Rolf Brem à Weggis.



WEGGIS Un microclimat digne de la Riviera.

BERNARD PICHON (TEXTE)
CARLOS BRITO ET DR (PHOTOS)

Au départ de Lucerne, empruntez le réseau des trains, bateaux et remontées mécaniques impeccablement synchronisés! Vous vous retrouverez en compagnie de passagers – majoritairement asiatiques – dont l'exubérant enthousiasme, ponctué de «Oooh!» et de «Aaaah!», a de quoi ramener l'Helvète le plus blasé à une évidence objective, nullement chauvine: peu de sites – ailleurs dans le monde – sont capables de rivaliser avec tant de beauté. Les Suisses en sont-ils bien conscients, qui vont parfois chercher aux antipodes ce paradis que les autres leur envient?

La réputation du massif montagneux surnommé la reine des montagnes devient universelle au 19^e siècle en raison de son panorama jugé époustoufflant. Si le Rigi n'est pas le seul perchoir à offrir un spectacle à 360 degrés, il ajoute son précieux supplément: la combinaison entre une chaîne alpine couverte de neige et un paysage de plaine ponctué de treize lacs. Par temps clair, la vue porte même

jusque sur Zoug et, au-delà, vers la Forêt-Noire germanique et les Vosges françaises.

Plaisirs supplémentaires

L'intérêt d'une montée au Rigi est loin de se limiter à la conquête de son sommet (1787 mètres). Il réside aussi dans bon nombre d'escales intermédiaires ponctuées de revigorantes découvertes: visite d'une fromagerie d'alpage et de ses délices du terroir – pain maison, charcuterie, etc. – immersion au Mineral Bad & Spa Rigi Kaltbad, l'impeccable centre thermal dessiné par Mario Botta... sans oublier les randonnées familiales conduites par de chaleureux guides bénévoles sur 120 kilomètres de sentiers balisés.

Weggis et Vitznau, au pied de la montagne, ne manquent pas non plus d'arguments pour retenir les visiteurs que l'altitude pourrait intimider. La douceur de son climat permet à des plantes méridionales comme les palmiers, les orchidées et les châtaigniers de prospérer, et a aussi valu à la région son surnom de Riviera lucernoise. On comprend qu'elle ait notam-

LE NATUREL DANS LA PEAU

La trentaine décontractée, Nenad Mlinarevic ne s'est pas laissé griser par les 18 points GaultMillau attribués à son art, basé sur les ingrédients locaux, exclusivement. A la table du Park Hotel de Vitznau, point d'huile d'olive ou de homard, mais des ingrédients 100% helvétiques, sélectionnés et apprêtés avec talent et ingéniosité. «*Savez-vous qu'une simple tomate peut inspirer une dizaine de créations originales, en s'intéressant à la peau, à la chair ou aux graines?*» Et d'insister sur la simplicité de la carte, élaborée au terme de vingt ans d'expérience, depuis les années d'apprentissage, à Zurich. Epaulé par un acolyte talentueux, Patrick Mahler, Nenad Mlinarevic, couronné Cuisinier suisse 2016, n'a pas fini de retrousser ses manches pour perfectionner encore son savoir-faire. Ce faisant, il découvre un avant-bras savamment tatoué d'artichauts et autres produits de la terre, prouvant ainsi l'incarnation de son idéal écologique.



GOURMANDISE Raffinements culinaires à Weggis.

ment enchanté Goethe, la reine Victoria ou Mark Twain. Elle attire aujourd'hui les amateurs de wellness.

Weggis, qui offre aussi l'accès à de vastes cavités souterraines, organise chaque année sa Fête de la rose, avec moult bars, stands de restauration et d'animation, un luna park, un feu d'artifice et la très courue élection de la reine des festivités. Cette année, la manifestation est fixée aux 1-3 juillet.

Prestige

Egalement située au bord du lac, la petite gare de Vitznau s'avère idéale pour combiner croisière et expérience montagnarde. Elle rend accessible le point culminant du Rigi en 30 minutes de train à crémaillère (le premier du monde, inauguré en 1871).

De leur côté, les voyageurs nantis visent surtout le joyau hôtelier de la commune: ce fameux Park Hotel aux 48 suites luxueuses. Cet impeccable palace en dit long sur le niveau d'excellence que l'hôtellerie suisse peut atteindre, jusqu'aux deux étoiles Michelin et 18 points GaultMillau (voir en-

cadre) récompensant son offre gastronomique.

A signaler: l'établissement homonyme de Weggis (mais affilié aux Relais & Châteaux) qui recueille aussi beaucoup d'éloges sur TripAdvisor, notamment pour l'attention de son personnel et l'excellence de son spa. ◉

PRATIQUE

Y ALLER

Par le train jusqu'à Lucerne, puis en utilisant les transports affiliés. www.cff.ch

SÉJOURNER

Dans le haut de gamme, une alternative, plus abordable, aux palaces locaux: Hôtel Alexander (****) à Weggis. www.alexander-gerbi.ch

SE RENSEIGNER
www.luzern.com

LIRE

«Suisse», Guide du Routard, Hachette

INFO

www.pichonvoyageur.ch



L'UDC battue sur son propre terrain

LOI SUR L'ASILE

L'accélération des procédures séduit deux tiers des Suisses. Désavouée, l'UDC dénonce une «propagande» de l'Etat et fourbit déjà ses armes pour la prochaine votation.

SANDRINE HOCHSTRASSER

La révision de la loi sur l'asile est passée comme une lettre à la poste. Plus de 66% des votants ont suivi les recommandations du Conseil fédéral et du Parlement, en adoptant ce texte qui vise à accélérer les procédures d'asile. Même les cantons les plus conservateurs n'ont pas été convaincus par l'UDC, qui avait lancé le référendum. Seule contre tous.

Le parti, réuni hier dans une auberge argovienne, s'attendait à une défaite. Lorsque les premières estimations sont apparues sur l'écran géant de la salle de réception, la trentaine de sympathisants – argoviens, zurichoïses et fribourgeois notamment – n'ont pas bronché. Ils ont entamé leur plat du jour en échangeant quelques mots avec leur voisin dans une ambiance austère.

Autocritique tardive

L'UDC venait d'échouer sur l'un de ses thèmes de prédilection. Mais l'heure n'était pas à l'autocritique. Andreas Glarner, vice-président de l'UDC, s'en est pris à «la machine de propagande de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga», devant un public convaincu. «Comment peut-elle affirmer qu'il n'y aura pas d'expropriation? Que les procédures seront plus rapides et moins chères? Nous verrons vite que ses affirmations ne tiennent pas la route et qu'elles reposent sur des chiffres erronés. Les requérants économiques resteront en Suisse», a

martelé le responsable asile de l'UDC. Avant de s'en prendre aux journalistes, «dont la majorité n'a pas relayé équitablement les arguments des deux camps».

L'autocritique est venue plus tard, à l'arrivée du président du parti, Albert Rösti. «Nous avons renoncé à faire une campagne nationale et misé sur les sections cantonales et locales. Mais sans campagne visible au niveau suisse, nous n'avons pas réussi à les mobiliser», admet-il. Le Bernois se veut tout de même positif: «Grâce à notre référendum, le gouvernement a dû faire des promesses: pas d'expropriation, renvois plus rapides, etc. Il doit maintenant tenir ses engagements.»

En attendant la victoire

Aucun représentant romand n'était présent en Argovie. Mais leur analyse ne diffère guère. «La difficulté, c'est que nos adversaires ont concocté une loi acceptable dans son ensemble – pour faire passer la pilule – en y ajoutant deux choses dévastatrices: les avocats gratuits et les expropriations. C'était beaucoup plus difficile à combattre», juge Oskar Freysinger. «Au final, nous serons gagnants, car les citoyens vont se rendre compte que le gouvernement leur a raconté n'importe quoi et ils vont se tourner vers l'UDC», pronostique le Valaisan.

Le résultat aurait-il été différent en bénéficiant d'une campagne nationale, tapageuse? Oskar Freysinger n'y croit pas. «Nous en avons fait une pour notre initiative de mise en œuvre, fin février, et le résultat n'était guère différent.»

François Chérix, commentateur politique, socialiste et pro-européen, partage la même analyse: «Le résultat n'aurait pas divergé fondamentalement. Les Suisses sont désireux de passer à autre chose. Ils sont fatigués des débats sans résul-



Le président de l'UDC, Albert Rösti, a reconnu l'erreur de son parti de ne pas avoir fait de campagne visible au niveau national. KEYSTONE

tat. Ils se sont rendu compte qu'il n'y avait pas de solution parfaite et qu'il fallait aller de l'avant.»

«Juste du marketing»

Les citoyens ont été convaincus par cette loi, soutenue par tous les partis qui siègent à Berne, sauf l'UDC. «Le Parlement a su donner la bonne réponse avec ce texte, qui prévoit un durcissement tout en offrant des garanties juridiques», commente Christian Lüscher, vice-président du PLR. «Accuser l'Etat de propagande, c'est de la pure rhétorique politique.» Et de citer le précédent échec de l'UDC, fin février, avec son initiative de mise en œuvre: «Le peuple voit que le Parlement fait son travail», se réjouit le Genevois.

Pourtant, aucun adversaire ne se hasarde à dire que l'UDC a perdu sa force de frappe. Elle aurait plutôt levé le pied sur l'asile pour revenir en force sur les questions européennes. «La rhétorique sur les étrangers, c'est juste du marketing. Alors que les relations avec l'Union européenne, c'est la mère des batailles pour la direction du parti», relève François Chérix.

Au «stamm» argovien, la conférence principale de ce dimanche ne portait d'ailleurs pas sur l'asile... mais sur «le rattachement de la Suisse à l'Union européenne». Le conseiller national Thomas Aeschi (UDC, ZG) a accusé le Conseil fédéral de préparer une «adhésion rampante» avec une reprise automatique du droit européen. «Res-

te vigilants pour la prochaine votation sur l'«accord-cadre» avec l'Union européenne», a-t-il lancé à l'assemblée. «Nous avons économi-

sé de l'argent lors de cette dernière campagne. Nous allons l'investir dans la prochaine votation», prévient Andreas Glarner. ●

« Les Suisses sont fatigués des débats sans résultat. Ils se sont rendu compte qu'il n'y avait pas de solution parfaite et qu'il fallait aller de l'avant. »

FRANÇOIS CHÉRIX COMMENTATEUR POLITIQUE

COMMENTAIRE

SANDRINE HOCHSTRASSER

Un message de l'UDC illisible

Oui, le nombre de requérants d'asile pourrait augmenter cet été en provenance d'Italie. L'accord Dublin, qui prévoit qu'un requérant soit remis au premier pays européen qui l'accueille, est imparfait, voire vacillant. Et certains requérants déboutés préfèrent disparaître dans la nature. La nouvelle loi sur l'asile ne règlera pas tous les problèmes. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga l'a encore répété hier soir. Mais c'est un pas dans la bonne direction, ont estimé le Conseil fédéral, le Parlement et deux tiers des votants. Ni la Suisse, ni les requérants ne bénéficient de procédures qui s'éternisent.

L'essence même de cette loi – l'accélération des procédures –

est positive, convient le vice-président de l'UDC Oskar Freysinger. Elle contient à ses yeux deux points inacceptables, comme le risque d'expropriation et la présence d'un conseil juridique. Or, ce message, son parti a été incapable de le faire passer. A cause de la propagande étatique, affirme-t-il. A cause de sa faiblesse, pourrait-on répondre. L'UDC ne pouvait pas s'attaquer au principe même de cette loi et les risques brandis – comme l'expropriation – paraissent bien anecdotiques face aux améliorations amenées par cette révision.

Des affiches publicitaires et des encarts dans les journaux n'auraient pas rendu son attaque contre ce durcissement de l'asile plus lisible. ●

En manque de sites

La quête d'emplacements à même d'accueillir des centres fédéraux pour héberger des demandeurs d'asile se poursuit. La majorité a été trouvée, mais il manque plus de 1000 places et les centres prévus pour les requérants «récalcitrants» restent à définir. Le renforcement des capacités d'hébergement dans les centres fédéraux est le plus gros défi de la réforme des procédures d'asile. Les cinq centres d'enregistrement et de procédure actuels de la Confédération offrent 1400 places et doivent être complétés par des places temporaires. L'idée est de porter les capacités fédérales à au moins 5000 places.

Quête sur sol romand

La Suisse romande devra héberger 1280 personnes. Le centre de procédure de Boudry (NE) prendra le relais de l'actuel centre de Vallorbe et aura une capacité de 480 places. Deux centres de départ localisés à Chevilles (FR) et au Grand-Saconnex (GE) pourront accueillir chacun 250 requérants ayant reçu une décision négative (voir 300 pour le site fribourgeois). Un troisième centre de départ de capacité identique est pressenti dans le canton de Vaud. Un quatrième de réserve pourrait voir le jour en Valais. Reste aussi à trouver sur sol romand un centre pour abriter les requérants dit récalcitrants (pour avoir par exemple trouble l'ordre d'un centre de procédure).

L'objectif n'est pas non plus atteint pour la Suisse centrale et méridionale (690 places). Les déboutés devraient être hébergés dans un nouveau centre à Schwyz pouvant accueillir 340 personnes. Le Conseil d'Etat tessinois et la Confédération se sont accordés en faveur d'un centre de procédure au Tessin, mais son emplacement n'a pas encore été définitivement fixé. ● ATS

Résultats dans les cantons

	En faveur du service public		Revenu de base inconditionnel		Financement équitable des transports		Procréation médicale assistée		Modification de la loi sur l'asile	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
ZH	31,1%	68,9%	25,1%	74,9%	28,7%	71,3%	63,1%	36,9%	70,1%	29,9%
BE	33,2%	66,8%	23,8%	76,2%	29,5%	70,5%	56,4%	43,6%	68,5%	31,5%
LU	29,3%	70,7%	18,0%	82,0%	26,9%	73,1%	57,3%	42,7%	67,6%	32,4%
UR	31,5%	68,5%	15,5%	84,5%	28,7%	71,3%	50,7%	49,3%	61,3%	38,7%
SZ	31,9%	68,1%	13,9%	86,1%	37,0%	63,0%	53,7%	46,3%	58,2%	41,8%
OW	26,9%	73,1%	13,8%	86,2%	33,0%	67,0%	49,7%	50,3%	57,1%	42,9%
NW	29,3%	70,7%	13,2%	86,8%	31,9%	68,1%	55,2%	44,8%	61,0%	39,0%
GL	35,7%	64,3%	18,2%	81,8%	32,8%	67,2%	57,6%	42,4%	63,4%	36,6%
ZG	30,8%	69,2%	16,4%	83,6%	28,5%	71,5%	61,7%	38,3%	63,6%	36,4%
FR	35,9%	64,1%	24,1%	75,9%	29,6%	70,4%	67,2%	32,8%	69,1%	30,9%
SO	35,4%	64,6%	21,2%	78,8%	32,2%	67,8%	56,1%	43,9%	65,3%	34,7%
BS	34,9%	65,1%	36,0%	64,0%	24,3%	75,7%	60,5%	39,5%	74,1%	25,9%
BL	33,4%	66,6%	22,9%	77,1%	30,5%	69,5%	60,2%	39,8%	68,4%	31,6%
SH	32,3%	67,7%	24,5%	75,5%	32,0%	68,0%	53,0%	47,0%	63,6%	36,4%
AR	34,7%	65,3%	20,8%	79,2%	29,3%	70,7%	49,5%	50,5%	64,3%	35,7%
AI	27,4%	72,6%	12,6%	87,4%	28,1%	71,9%	49,7%	50,3%	56,0%	44,0%
SG	34,7%	65,3%	18,6%	81,4%	31,7%	68,3%	54,5%	45,5%	64,5%	35,5%
GR	28,7%	71,3%	17,9%	82,1%	25,8%	74,2%	54,8%	45,2%	66,6%	33,4%
AR	32,6%	67,4%	18,8%	81,2%	32,3%	67,7%	57,9%	42,1%	64,5%	35,5%
TG	35,9%	64,1%	19,2%	80,8%	33,0%	67,0%	53,3%	46,7%	62,3%	37,7%
TI	37,9%	62,1%	21,9%	78,1%	34,0%	66,0%	57,9%	42,1%	55,8%	44,2%
VD	27,9%	72,1%	24,7%	75,3%	22,9%	77,1%	85,0%	15,0%	73,5%	26,5%
VS	32,6%	67,4%	19,2%	80,8%	30,8%	69,2%	60,0%	40,0%	62,6%	37,4%
NE	41,3%	58,7%	31,2%	68,8%	29,8%	70,2%	74,3%	25,7%	73,0%	27,0%
GE	27,4%	72,6%	34,7%	65,3%	24,4%	75,6%	81,5%	18,5%	59,9%	40,1%
IU	41,4%	58,6%	35,8%	64,2%	29,2%	70,8%	70,3%	29,7%	68,9%	31,1%
CH	32,4%	67,6%	23,1%	76,9%	29,2%	70,8%	62,4%	37,6%	66,8%	33,2%

20 VOTATIONS

SERVICE PUBLIC Total retournement de situation. L'initiative des journaux de consommateurs a été balayée par les deux tiers des électeurs et tous les cantons. Mais la discussion n'est pas close, notamment sur les salaires des dirigeants.

Le débat rebondit au Parlement

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

La déception des initiants est à la hauteur de leurs attentes. L'initiative Pro Service public, qui était donnée gagnante par les premiers sondages, a été victime d'un complet retournement de situation. Le texte proposé par des magazines de consommateurs des trois régions linguistiques a subi, hier, un échec sans appel. Il a été balayé par 67,6% des suffrages et l'ensemble des cantons.

«Nos adversaires ont compris le danger», explique Zeynep Ersan Berdoz, rédactrice en chef du magazine «Bon à savoir». «Au cours de ces dernières semaines, nous avons subi un véritable rouleau compresseur.»

Le débat n'est pas clos pour autant. Si l'initiative a fait l'unanimité contre elle dans le monde politique et associatif, elle a néanmoins suscité des questions jugées pertinentes par une partie de ses adversaires. Les socialistes ont déjà décidé de remettre sur le tapis la problématique du salaire des dirigeants ainsi que les conditions de travail, la définition du service de base universel et les mandats de prestations des entreprises de service public.

Salaire plafonné

Le conseiller national Corrado Pardini (PS, BE) s'appête à déposer une motion demandant que le salaire des patrons de La Poste, des CFF et de Swisscom ne dépasse pas 500 000 francs par an, soit un montant comparable à celui des conseillers fédéraux (475 000 francs). De son côté, le



Si l'initiative Pro Service public a fait l'unanimité contre elle dans le monde politique et associatif, elle a néanmoins suscité des questions jugées pertinentes par une partie de ses adversaires. KEYSTONE

Valaisan Mathias Reynard a déjà déposé trois interpellations qui s'inquiètent de l'externalisation de certains services publics, comme les centres d'appel. «C'est une façon de contourner la loi pour faire pression sur les conditions de travail», dénonce-t-il. «J'ai tenu à dépo-

ser ces interpellations avant la votation, pour montrer que nous n'avons pas attendu cette initiative pour nous préoccuper du service public.»

Zeynep Ersan Berdoz se réjouit que le Parlement s'empare du dossier. «Nous allons suivre de près la discussion et nous veillerons à ce que les promesses soient tenues», affirme-t-elle. Pour Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne, c'est effectivement au Parlement que la discussion doit avoir lieu. «Une initiative n'est pas l'instrument adéquat pour débattre de la rémunération de trois grands patrons.»

Le gouvernement ne boude pas le débat. Doris Leuthard estime que les citoyens ont droit à la transparence. «Le Conseil fédéral va se pencher sur la question dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Minder contre les rémunérations abusives», indique-t-elle.

Cette initiative adoptée en 2013 s'applique aux sociétés anonymes cotées en bourse. Elle prévoit que l'assemblée générale vote chaque année la somme globale des rémunérations des dirigeants.

«Il ne faut pas confondre les entreprises privées et publiques», réagit le président du PDC, Gerhard Pfister. Il juge néanmoins légitime la discussion sur les salaires. «J'aimerais savoir par exemple pourquoi le directeur des CFF Andreas Meyer gagne davantage que son prédécesseur. Fait-il tellement mieux que lui?»

Ulrich Gygi ne veut pas d'activisme politique

Atteint hier soir, le président du conseil d'administration des CFF, Ulrich Gygi, ne veut pas entrer dans ce type de comparaison. Par contre, il estime lui aussi qu'il faut prendre au sérieux la discussion

sur les salaires. «La campagne a montré que c'est une question sensible. Je ne veux pas l'éviter, mais il faut mener le débat dans les enceintes responsables, à savoir le Conseil fédéral et le conseil d'administration des entreprises concernées. Je suis opposé à un activisme politique conduisant à limiter le revenu des dirigeants des entreprises publiques. C'est le marché qui doit déterminer leur niveau.»

C'est aussi l'avis de la droite. Pour le libéral-radical vaudois Frédéric Borloz, les salaires des patrons de La Poste, de Swisscom et des CFF doivent être comparés à ceux des dirigeants d'entreprises privées similaires. «Nous ne parlons pas d'administrations publiques dans lesquelles le pouvoir de décision est dilué. Nous parlons d'entreprises soumises à la concurrence, qui doivent prendre d'importantes décisions stratégiques.»



Le service public n'a pas perdu

On critique toujours ceux qu'on aime. Les Suisses ne cessent de râler contre la fermeture des bureaux de poste ou les retards des trains, mais c'est parce qu'ils sont profondément attachés au service public qu'ils se battent pour le maintien de ses prestations.

Aussi, quand une initiative au titre accrocheur a été lancée, il était normal qu'ils soient séduits. Le monde politique n'a pas tout de suite compris. Il imaginait qu'il suffisait d'un vote unanime des Chambres pour que les électeurs se retournent comme un seul homme contre ce projet.

Les premiers sondages, positifs, ont rendu service aux adversaires de l'initiative. Ils les ont forcés à démontrer que le service public ne pouvait pas être défendu sur la base d'un texte aussi confus et se prêtant à toutes les interprétations.

On attend d'ailleurs toujours une autocritique des initiants à cet égard. Elle renforcerait leur crédibilité, dans la mesure où ils ont annoncé qu'ils n'allait pas lâcher le morceau.

Indirectement, la campagne a cependant permis de redonner du lustre au service public en mettant en évidence l'attachement qu'il suscite. Le débat va rebondir sur une question relativement annexe, les salaires des dirigeants, mais il serait dommage de s'en contenter.

Le service public exerce une fonction de cohésion dans un Etat confédéral et ses contours ne peuvent pas être figés. Les techniques évoluent. Le comportement des usagers aussi. Le service universel doit être redéfini en permanence.



«Je suis opposé à un activisme politique conduisant à limiter le revenu des dirigeants des entreprises publiques. C'est le marché qui doit déterminer leur niveau.»

ULRICH GYGI PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CFF

SANTÉ Le oui à 62,4%, hier, à la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée lève cet interdit.

Le diagnostic préimplantatoire sera autorisé en Suisse

Le diagnostic préimplantatoire (DPI), une technique utilisée depuis plus de 20 ans à l'étranger, sera autorisé en Suisse. La révision de la loi sur la procréation médicalement assistée, acceptée hier à 62,4% et qui devrait entrer en vigueur d'ici un an, lève cet interdit.

«C'est génial», lâche la conseillère nationale Regine Sauter (PLR, ZH), du comité en faveur de la loi sur la procréation assistée. S'adressant aux opposants, la députée concède que, dans la pratique, on ne peut pas exclure un abus quant au recours au diagnostic préimplantatoire. «Ce qui est permis et interdit est écrit noir sur blanc.» Il existe des contrôles et les procédures médicales sont documentées et n'aboutissent qu'avec l'accord des couples concernés.

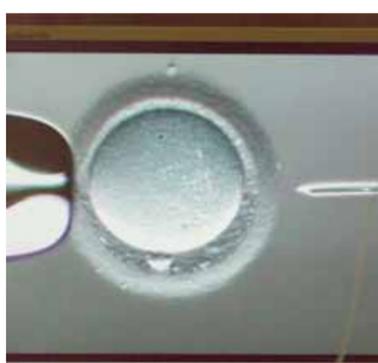
Grâce au DPI, on évitera nombre d'avortements, assure Regine Sauter. Que la loi ouvre la porte à des bébés «sur mesure», comme le craignent les adversaires, relève du mensonge. Le DPI permet au contraire à certains couples d'augmenter leurs chances d'avoir un enfant et de réduire les risques de problèmes de santé.

En Suisse, la fécondation in vitro n'est autorisée que pour les couples stériles lorsque tous les autres traitements ont été vains ou en cas de risque de transmission d'une maladie grave. Les personnes seules et les couples homosexuels n'ont pas le droit d'y recourir.

Avec le diagnostic préimplantatoire, une ou plusieurs cellules sont prélevées sur un embryon conçu in vitro et analysées avant son implantation dans l'utérus. But: déceler la présence d'éventuelles anomalies. Quatre ou cinq cliniques devraient être autorisées à pratiquer cet examen, qui ne sera pas remboursé par l'assurance maladie.

De 500 à 1000 couples concernés?

Dans le cas des couples porteurs d'une maladie héréditaire grave, comme la mucoviscidose, il s'agit d'éviter que celle-ci soit transmise à l'enfant. La loi ne définit pas la notion de maladie grave. Selon les explications du Conseil fédéral, il pourrait s'agir de fortes douleurs résistantes aux traitements, de sévères limitations de la motricité, de maladies psychi-



Selon la conseillère nationale Regine Sauter, grâce au diagnostic préimplantatoire, on évitera nombre d'avortements. KEYSTONE

ques graves ou d'une dépendance permanente à des appareils importants, comme ceux à oxygène.

La sélection d'embryons dans le but d'influer sur le sexe ou d'autres caractéristiques est ex-

plicitement proscrite, à moins que le risque de transmission d'une maladie grave ne puisse être écarté d'une autre manière. La révision permet aussi de déceler la trisomie 21 et d'autres aberrations chromosomiques. Avec l'ensemble des examens autorisés, selon le gouvernement, de 500 à 1000 couples pourraient recourir au diagnostic préimplantatoire chaque année, alors qu'on dénombre 6000 tentatives de procréation assistée.

Certains pays comme l'Espagne ou le Royaume-Uni vont jusqu'à permettre le développement de «bébés médicaments». La Suisse ne le fera pas. La sélection d'embryons à même de faire par la suite un don de cellules-souches à un frère ou une sœur atteint d'une maladie incurable restera interdite.

Le nombre d'embryons pouvant être développés par cycle de traitement en vue d'une procréation assistée sera limité à douze. L'utilisation des spermatozoïdes d'un donneur après sa mort sera aussi autorisée et l'interdiction de conserver des embryons supprimée.

● ATS

LAC DE CONSTANCE L'Expo 2027 tombe à l'eau

La région du lac de Constance (Saint-Gall, Thurgovie et Appenzell Rhodes-Extérieures) n'accueillera pas d'exposition nationale en 2027. A 60,29%, les Saint-Gallois ont refusé, hier, un crédit de cinq millions de francs pour cofinancer une étude de faisabilité. Pourtant, seule l'UDC s'opposait au lancement d'une étude de faisabilité, estimant ce projet trop coûteux, pas assez porteur sur le plan économique et nocif sur le plan écologique.

Le lancement d'une étude de faisabilité et la poursuite du projet nécessitaient le feu vert des trois cantons. Le non thurgovien d'hier à un crédit de trois millions de francs pour cofinancer l'étude (à 53,43%) ne laisse aucun regret. Appenzell Rhodes-Extérieures avait d'ores et déjà approuvé une participation de 800 000 francs à cette étude. ● ATS

TRANSPORTS Rien ne change: les recettes de la taxe sur l'essence restent réparties entre la route et d'autres tâches. Le peuple a étrillé l'initiative des milieux automobiles, dite vache à lait.

La vache continuera à partager ses pis

PHILIPPE BOEGLIN

On le sait, les Suisses aiment le lait de vache. Surtout quand il remplit un puits d'abondance de 1,5 milliard de francs par an. Ils l'ont clairement signifié hier en atomisant à plus de deux contre un l'initiative populaire Pour un financement équitable des transports, dite vache à lait.

Lancé par l'association des importateurs de voitures auto-suisse, et soutenu par l'UDC, le texte voulait attribuer au financement de l'infrastructure routière la totalité du produit de la taxe sur les huiles minérales. Il attaquait le modèle actuel, qui alloue la moitié de ce pactole de 3 milliards de francs à la caisse générale de la Confédération, donc à d'autres domaines.

Opposer la route au rail

«Le peuple et tous les cantons ont refusé ce braquage en bonne et due forme. Ils ont transformé la vache à lait en viande séchée!», fanfaronne Roger Nordmann, conseiller national (PS/VD) et vice-président de l'Association transports et environnement (ATE). «La population n'a pas souhaité opposer la route au rail», complète la conseillère nationale Viola Amherd (PDC/VS). Roger Nordmann en rajoute une couche: «Cette initiative prônait le "tout pour l'automobile", c'était un retour dans les années 1960.» Le ministre des Finances UDC, Ueli Maurer, s'est lui dit soulagé que «la caisse fédérale s'en sorte intacte».

Du côté des partisans, on relativise. «Les trois initiatives populaires votées hier ont perdu environ 10 points depuis le dernier sondage. Cela est dû au climat de peur alimenté par le Conseil fédéral», estime François Launaz, président d'auto-suisse.

Ceci dit, le patron des importateurs de voitures fait son autocritique. «Notre texte exigeait une réaffectation immédiate des recettes de la taxe sur l'essence, sans temps de transition. Il était trop abrupt et cela l'a desservi. En outre, la votation est tombée au moment où les finances



Les Suisses ont atomisé hier à plus de deux contre un l'initiative populaire vache à lait. KEYSTONE

fédérales connaissent, paraît-il, de grandes difficultés.»

Après la vache, le fonds

Le net rejet de l'initiative ne clôt toutefois pas le débat autour du financement de la route. Loin de là: le Conseil national se penchera dans quelques jours sur le contre-projet officieux, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta). «Il reste beaucoup de travail pour trouver une bonne solution équilibrée», avertit Olivier François, conseiller aux Etats (PLR/VD) et l'un des principaux architectes de ce fonds routier. «Le compromis ficelé par le Conseil des Etats servira de base de travail.»

Cette version, qui dope le budget du bitume d'environ 700 millions annuels, propose notamment d'augmenter la taxe sur l'essence de 4 centimes et d'accorder à la route 60% de son produit au maximum. «C'est ce terme "au maximum" qu'il faudra biffer. Sinon, on risque de se contenter de 40% certaines années», pressent Jean-François Rime, conseiller national (UDC/FR) et membre du comité d'initiative. Un souhait qui rencontre l'approbation du libéral-radical Olivier François.

A gauche, la forme actuelle du fonds Forta déplaît pour d'autres raisons. Pour Roger Nordmann, «le financement du tram et du métro doit être conservé dans le volet du trafic

d'agglomération, contre l'avis exprimé par le camp bourgeois au sein de la commission des transports du National». Viola Amherd soutient la demande, même si elle reconnaît que le groupe PDC n'a pas encore arrêté sa position.

Enfin, les automobilistes risquent bien de devoir déboursier 4 centimes de plus par litre de carburant. Le PLR et le PDC ne semblent pas contester cette hausse.

Mais quoi qu'il adienne au parlement, le dernier mot appartiendra au peuple, puisque la création du fonds Forta a nécessité une modification de la Constitution. Le paquet devra donc satisfaire la plupart des sensibilités. ●

COMMENTAIRE

PHILIPPE BOEGLIN

L'ombre de la caisse unique

L'initiative vache à lait s'est pris une déculottée devant les citoyens, bien peu le contestent. Maladroitement, elle a elle-même fourni les verges pour se faire fouetter. D'une part, sa proposition de retirer chaque année la coquette somme de 1,5 milliard du coffre-fort fédéral avait tout d'une déclaration de guerre adressée à la formation, à l'armée et à l'agriculture, premiers destinataires de l'enveloppe. Les soutiens de ces domaines se recrutent à gauche comme à droite de l'échiquier politique, le texte a d'entrée de jeu multiplié ses adversaires.

D'autre part, le raisonnement des initiants péchait par un corporatisme sans concessions. Si on suivait leur logique jusqu'au bout – «l'argent de la route pour la route» – les assurés en bonne santé devraient être exemptés de prime maladie et les contribuables sans enfants scolarisés pourraient renoncer à verser la part d'impôts finançant les écoles. Un concept fleurant bon l'absurdité.

Mais, à l'inverse, le texte des importateurs automobiles possédait certains mérites. Il a mis le doigt sur un vrai problème, l'explosion des embouteillages, qui ont doublé en moins de dix ans. Et surtout, à l'image de l'initiative de la gauche pour la caisse-maladie unique, il a suffisamment inquiété le parlement pour que celui-ci réaménage le fonds routier Forta en faveur des usagers de la route. Les initiants ont exigé beaucoup, recevront moins, mais devraient s'en satisfaire. La fessée d'hier a presque des allures de demi-victoire. ●

VOTATIONS

Feu vert au parc éolien à Vallorbe

Les Vallorbiens ont donné leur feu vert hier au parc éolien Sur Grati. Les six hélices prévues sur les crêtes au-dessus de Vaulion, Premier et Vallorbe devraient produire de l'électricité pour près de 11 000 ménages. Mais des recours restent pendants en justice. Des trois communes concernées, seule Vallorbe était appelée aux urnes, en raison de l'aboutissement d'un référendum. Après une campagne animée, les citoyens ont finalement donné leur aval par 575% des voix, avec 770 oui et 569 non. ● ATS

GENÈVE

Grande traversée du lac acceptée

Les Genevois ont tracé hier les grandes lignes de la future politique des transports du canton. Ils ont accepté le principe d'une grande traversée autoroutière du lac. En revanche, ils ont refusé de donner une priorité absolue aux transports publics dans le trafic. Si le principe d'une grande traversée du lac a été approuvé à 62,8%, de nombreux obstacles devront encore être franchis avant qu'un tel ouvrage n'émerge. La question du financement des travaux n'a ainsi pas été véritablement abordée, alors que le coût du chantier devrait s'élever à environ 3 milliards de francs. ● ATS

INTEMPÉRIES

Les pluies ont inondé plusieurs villages

Les pluies abondantes de ces derniers jours ont causé inondations et glissements de terrain en Suisse. Des maisons et des garages ont été inondés et des routes fermées à Fribourg, Saint-Gall et Lucerne. La pluie n'a pas fini de tomber. A Fribourg, les pompiers et les cantonniers ont dû intervenir à une centaine de reprises ce week-end, surtout pour des inondations d'habitations, a indiqué la police cantonale. Les dégâts sont importants, mais il n'y a pas de blessés. ● ATS

REVENU DE BASE Refus net hier dans les urnes. Mais le débat est-il clos pour autant?

Un non massif qui ne décourage pas les initiants

On pourrait penser que les 76,9% de non au revenu de base inconditionnel (RBI) arrêteraient net les discussions sur cette réforme des aides sociales. Mais là où les opposants observent une «défaite sévère», les initiants estiment avoir «lancé un débat fondamental», appelé à se poursuivre, donc.

Une dichotomie particulièrement visible sur les réseaux sociaux. Jean Christophe Schwaab, conseiller national (PS/VD), a ainsi déclaré: «Les initiants voulaient un vote de principe. C'est donc le principe même du RBI qui est nettement rejeté. Tant mieux.» A quelques minutes d'écart, son pendant genevois Carlo Sommaruga préférerait le verre à moitié plein: «Environ un Suisse sur trois vote pour le revenu de base inconditionnel. Il sait qu'à terme, [ce projet est] incontournable!»

Pour le Conseil fédéral, ce «rejet à une large majorité» démontre que notre «système économique et social fonctionne bien». «Nous avons des assurances sociales qui sont performantes, la collectivité soutient et aide les personnes qui en ont vraiment besoin», a expliqué le ministre de l'Intérieur Alain Berset. Selon lui, le débat sur le RBI s'est avéré «intéressant», «mais le résultat est clair» a-t-il conclu.

Poursuivre le débat

Du côté des opposants, le conseiller national Yannick Buttet (PDC/VS) fait partie de ceux



Pour certains opposants, c'est une claque au RBI. Pour les initiants, le débat n'est pas clos. KEYSTONE

qui voient dans ce résultat une «immense claque, qui tourne définitivement la page du RBI». Le député conçoit toutefois que le débat sur l'emploi «méritait d'être lancé» et attend une réflexion globale sur la numérisation de la société et les transformations de l'emploi qui

en découleront. Au PLR, le député vaudois Laurent Wehrli estime que le débat est clos, et que, «si les initiants veulent revenir un jour devant le peuple, ce devra être avec un projet réaliste».

Les personnes soutenant le projet comptent donc sur des initiatives plus locales pour relancer leur idée. Ainsi, Léonore Porchet, présidente des Verts lausannois, attend que sa municipalité se prononce sur un revenu inconditionnel pour les personnes en réinsertion. «Je reste persuadée que cela devrait s'appliquer à l'échelle du pays. En attendant, les communes sont aux premières loges face au chômage, et elles devront trouver des solutions face à la précarité qui augmente.»

D'autres – parmi lesquels certains opposants au RBI – appellent désormais à une «assurance générale du revenu», nouvelle forme d'assistance sociale élargie. C'est le cas de la conseillère nationale Ada Marra (PS/VD), qui souhaiterait aussi garder l'idée d'une taxe sur les transactions financières, articulée par les pro-RBI pour soutenir leur projet.

Un sondage de l'institut GFS semble donner raison au camp des personnes aspirant à poursuivre le débat: selon cette projection, 62% des votants estimerait que la discussion sur le RBI «est lancée et reste sur la table». ● LAURA DROMPT - LE COURRIER

EN IMAGE



GOTHARD

Foule pour une fête populaire. Le nouveau tunnel du Gotthard a attiré plus de 100 000 personnes ce week-end. Près de 80 000 visiteurs se sont déplacés sur les quatre sites de fête au Gotthard alors que les festivités dans les gares de six villes de Suisse ont été fréquentées par 25 000 personnes. Au total, 35 000 personnes ont profité de cette possibilité et ont emprunté les 240 trains spéciaux. Les passagers venaient de toutes les régions de Suisse et de l'étranger. Ils ont en particulier loué la bonne qualité de la réception de téléphonie mobile dans le tunnel, ont constaté hier dans un communiqué les CFF. ● ATS

ASIE Les tensions se cristallisent entre Pékin et Washington. Ce week-end, les deux puissances se sont accusées de provocations dans ce conflit territorial.

Le ton monte en mer de Chine

PÉKIN
PATRICK SAINT-PAUL

Les passes d'armes entre Pékin et Washington sont de moins en moins diplomatiques. Ce week-end, lors d'une réunion sur la sécurité, à Singapour, les deux premières puissances mondiales se sont accusées mutuellement de «provocations» à propos de la mer de Chine. Les tensions ne cessent de s'enflammer dans la région à mesure qu'approche la décision de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, saisie par les Philippines, pour trancher le conflit territorial l'opposant à la Chine.

«Nous ne créons pas de problèmes, mais nous n'avons pas non plus peur des problèmes», a répliqué hier dans un discours l'amiral Sun Jianguo, chef d'état-major adjoint de l'Armée populaire de libération (APL). Ses déclarations tranchent avec la doctrine de «montée en puissance pacifique», pilier de la diplomatie chinoise depuis l'ouverture du pays entamée par Deng Xiaoping à la fin des années 1970. Sun a cependant ajouté: «Notre politique en mer de Chine méridionale n'a pas changé. La Chine a la sagesse et la patience nécessaires pour résoudre les disputes par des négociations pacifiques.»

Revendications contestées

Il averti que «les pays qui ne sont pas directement concernés ne sont pas autorisés à saboter pour des profits égoïstes notre chemin de paix». La Chine revendique la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale. Ses travaux d'infrastructures et de remblaiement sur des îlots contestés, où Pékin développe des installations militaires et a dé-



En visite en Mongolie, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a exhorté «la Chine à ne pas prendre de mesures unilatérales de manière provocatrice». KEYSTONE

ployé des batteries de missiles, provoquent la colère et l'inquiétude de ses voisins. Le Vietnam, les Philippines, Brunei, la Malaisie et Taïwan contestent la souveraineté de la Chine sur ces eaux. La Chine se heurte aussi aux Etats-Unis, qui ont envoyé des bâtiments de guerre patrouiller dans ces eaux stratégiques, où passe le transport de fret et d'hydrocarbures, pour y «défendre la liberté de navigation».

Les Etats-Unis ne sont pas seuls à s'alarmer de l'attitude de plus en plus agressive de la République populaire en mer de Chine et de son

intention annoncée de ne pas se conformer à la décision de la cour internationale de La Haye, qui doit trancher sa dispute maritime avec les Philippines.

Pékin rejette toute médiation ou négociation multilatérale sur la question de la mer de Chine, espérant ainsi peser de tout son poids commercial sur d'éventuels accords bilatéraux. Le Japon, le Vietnam, ainsi que d'autres Etats asiatiques, ainsi que la France et le Royaume-Uni, ont appelé Pékin à respecter les règles internationales. «Si le droit maritime n'est pas respecté aujourd'hui dans les mers de Chine, il sera menacé demain dans l'Arctique, la Méditerranée ou ailleurs», a souligné le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

«Un mur d'auto-isolément»

Sun a aussi rejeté les accusations du secrétaire américain à la Défense, Ash Carter, pour qui «la Chine construit un grand mur d'auto-isolément». «En fait, je m'inquiète de ce que certains pays continuent de considérer la Chine avec

une mentalité et les préjugés hérités de la guerre froide», a-t-il dit. En visite en Mongolie, John Kerry a exhorté «la Chine à ne pas prendre de mesures unilatérales de manière provocatrice». Les relations entre Washington et Pékin s'étaient brutalement tendues en 2013, après que Pékin eut unilatéralement instauré une zone aérienne d'identification (Adiz) sur une grande partie de la mer de Chine orientale, entre la Corée du Sud et Taïwan. Or une source militaire chinoise a affirmé que Pékin pourrait déclarer une Adiz en mer de Chine méridionale.

«Nous considérerions une Adiz au-dessus de portions de la mer de Chine méridionale comme un acte provocateur et déstabilisateur qui ferait automatiquement monter les tensions», a mis en garde le secrétaire d'Etat américain. John Kerry est arrivé dans la soirée à Pékin pour le «dialogue stratégique et économique» annuel entre les deux premières puissances mondiales. Il sera dominé par les contentieux frontaliers. ●

PÉROU

Le clan Fujimori vise un retour au pouvoir

Les Péruviens votaient hier au second tour d'une présidentielle serrée qui pourrait sceller le retour au pouvoir du clan d'Alberto Fujimori, par le biais de sa fille Keiko. L'ex-chef de l'Etat est lui-même incarcéré pour crime contre l'humanité. Dans ce pays andin où le vote est obligatoire, 23 millions d'habitants ont été appelés aux urnes à partir de 8h (15h suisses) et jusqu'à 16h (23h).

Candidate pour le parti Fuerza Popular (droite), Keiko Fujimori, 41 ans, est depuis des mois en tête des sondages. Elle a toutefois récemment perdu de son avance face à son rival Pedro Pablo Kuczynski, ex-banquier de Wall Street de 77 ans et candidat de centre droit.

Les dernières enquêtes d'opinion montrent deux candidats au coude-à-coude, l'institut Ipsos créditant même Pedro Pablo Kuczynski d'une légère avance à 50,4% des intentions de vote contre 49,6% pour

Keiko Fujimori. Pour succéder à l'actuel président de gauche Ollanta Humala, au pouvoir depuis 2011 et qui ne se représente pas, «la course promet d'être serrée», estime Adam Collins, analyste de Capital Economics.

L'ombre du père

Derrière la candidate plane l'ombre d'Alberto, le père, aujourd'hui âgé de 77 ans: descendant d'immigrés japonais, il a présidé le Pérou de 1990 à 2000 et son héritage continue de diviser le pays.

Une partie de la population le salue comme l'homme qui a combattu avec succès la guérilla du Sentier lumineux et dopé l'économie. Mais d'autres se souviennent des méthodes autoritaires de celui qui a commandité deux massacres perpétrés par un escadron de la mort en 1991-1992, dans le cadre de la lutte contre cette guérilla. ● ATS



Les élections étaient serrées hier entre Keiko Fujimori (photo) et son rival Pedro Pablo Kuczynski. KEYSTONE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les Italiens aux urnes pour un scrutin test

Romains, Milanais, Napolitains, mais aussi Turinois et Bolonais, soit plus de 13 millions d'Italiens, votaient hier pour des élections municipales partielles. Ce scrutin fait figure de test pour le gouvernement de Matteo Renzi et pour la droite italienne. Les bureaux de vote de 1342 communes, ouverts depuis 7h, ont fermé à 23h, pour laisser aux 13,3 millions d'électeurs concernés le temps de déposer leur bulletin. A midi, la participation globale était de 17,99%, selon le ministère de l'Intérieur, avec un pic à 25,80% à Livourne (nord-ouest) contre 14,81% à Rome. ● ATS

ALLEMAGNE

Festival de rock annulé après que 80 personnes ont été blessées par la foudre

Les autorités allemandes ont annulé le troisième et dernier jour d'un festival auquel participaient quelque 92 500 fans de rock. Elles ont pris cette décision après que 80 personnes ont été blessées par la foudre samedi à Rock am Ring, à Mendig, dans l'ouest du pays. La 31e édition du festival, complet, avec pour tête d'affiche les Red Hot Chili Peppers et Black Sabbath, avait d'abord été suspendue samedi pendant plusieurs heures en raison de l'arrivée d'un nouvel orage. Hier, les autorités ont suspendu la licence accordée à l'événement se déroulant près de Coblenche en prévision de nouvelles tempêtes. ● ATS

JAPON

Manifestation à Tokyo pour la démission du premier ministre Shinzo Abe

Quarante mille manifestants, selon les organisateurs, se sont rassemblés hier dans le centre de Tokyo pour réclamer la démission du premier ministre japonais, le conservateur Shinzo Abe. Ils exigent aussi l'abrogation d'une loi autorisant les forces d'autodéfense (armée) à participer à des missions de combat à l'étranger. Les manifestants, parmi lesquels bon nombre de personnes âgées, se sont retrouvés devant le parlement et dans un parc avoisinant. Ils ont brandi des pancartes avec des slogans comme «Démission du gouvernement Abe!» et «Les citoyens changent la politique». ● ATS

AFGHANISTAN

Au moins sept morts dans une attaque des talibans contre un tribunal

Au moins sept personnes ont péri hier lors d'une attaque des talibans contre un tribunal, a-t-on appris auprès des autorités afghanes. Il s'agit de la troisième depuis la désignation de leur nouveau chef fin mai. Ce nouvel assaut contre l'institution judiciaire afghane a secoué Puli Alam, chef-lieu de la province de Logar, à environ 70 km au sud de Kaboul. Il met en lumière la détermination des talibans à poursuivre le combat sous la houlette du mollah Haibatullah, nommé à leur tête il y a une dizaine de jours, après la mort du mollah Mansour, tué dans un tir de drone américain au Pakistan. ● ATS



«Nous ne créons pas de problèmes, mais nous n'avons pas non plus peur des problèmes.»

SUN JIANGUO CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR ADJOINT DE L'ARMÉE POPULAIRE DE LIBÉRATION

TIANANMEN

Commémoration sous surveillance

Des militants chinois étaient détenus ou sous surveillance samedi, jour anniversaire de la répression meurtrière du mouvement pro démocratie de Tiananmen en 1989. Des mères d'étudiants tués à l'époque ont dénoncé une amnésie d'Etat et «27 années de terreur blanche».

Six militants des droits humains, dont le poète Liang Taiping, ont été placés depuis jeudi en détention par la police de Pékin après avoir organisé une cérémonie privée commémorant le 4 juin, a indiqué l'ONG chinoise Weiwanwang.

Ils sont soupçonnés d'«avoir provoqué des querelles et fomenté des troubles», rapporte l'ONG. Celle-ci fait également état d'un autre militant porté «disparu» ces derniers jours dans la capitale.

Près de trois décennies après les manifestations étudiantes de Tiananmen, le régime communiste continue d'interdire tout débat sur le sujet, banni des manuels scolaires et des médias, et féroce censure sur internet. ● ATS

FRANCE Vigilance orange pour le fleuve jusqu'à la mer. Lente décrue amorcée de la Seine

La moitié de la Normandie, affectée par des inondations, est repassée hier en vigilance orange. La Seine a amorcé une lente décrue après avoir atteint son plus haut niveau depuis 1982, écartant le scénario du pire pour la capitale française.

«Plusieurs débordements de la Seine ont été observés samedi dans la nuit dans la boucle d'Elbeuf et à Rouen, mais ils ont été limités et localisés (...). La vigilance rouge placée samedi a été levée», a annoncé la préfecture de Seine-Maritime. Les autorités craignent la conjonction de crues venant de la région parisienne et de coefficients de marée très élevés.

A Paris, le fleuve qui traverse la ville a confirmé sa décrue dans la nuit de samedi à hier, descendant à 5,85 mètres à 3 heures.

Dix-huit morts en Europe

Sur l'ensemble de la France, les fortes pluies des derniers jours ont fait quatre morts, a annoncé le gouvernement, ce qui porte à 18 le bilan des victimes des inondations en Europe, dont 11 en Allemagne, une en



La Seine a atteint un pic à 6m10 au-dessus de son niveau. KEYSTONE

Belgique et deux en Roumanie. A Paris, les eaux brunâtres de la Seine, charriant un grand nombre de barrières, de déchets et de branches d'arbres, sont restées samedi à un niveau spectaculaire: les flots recouvraient totalement les voies sur berge et une grande partie des piles des ponts.

Les pompiers ont appelé les curieux «à éviter de se mettre en dan-

ger», mais de nombreux badauds continuaient de s'agglutiner sur les ponts et de les quais pour immortaliser cette crue historique.

La Seine avait atteint un pic à 6,10 mètres au-dessus de son niveau normal dans la nuit de vendredi à samedi. Le fleuve devrait retrouver des niveaux plus habituels dans 5 à 15 jours, a estimé l'organe de surveillance des crues Vigicrues. ● ATS



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Le triomphe à domicile de Giulia Steingruber

Lors des championnats d'Europe, disputés à Berne, Giulia Steingruber a ajouté deux nouvelles médailles d'or à son palmarès.

PAGE 29

SPORTS

TENNIS Novak Djokovic et Garbiñe Muguruza triomphent pour la première fois à Roland-Garros.

Paris tient ses nouveaux souverains

PARIS
GREGORY CASSAZ

Onze ans qu'il attendait ça! Onze ans que Novak Djokovic, qui avait déjà inscrit son nom au palmarès des trois autres Grand Chelem et qui a tapé ses premières balles aux Internationaux de France en 2005, espérait ce triomphe sur l'ocre parisien. Battu lors de ses trois précédentes finales, finissant presque par désespérer devant cet amour qui le fuyait, il a enfin pu le graver sur la coupe des Mousquetaires. Si l'instant est historique pour lui, il l'est davantage encore pour le monde du tennis mondial.

Pour la première fois depuis 1969 et un certain Rod Laver, Novak Djokovic réussit l'exploit de remporter quatre Majeurs à la suite, prouesse échelonnée sur deux saisons. A 29 ans, il devient le cinquième joueur sous l'ère Open à s'imposer sur ces quatre rendez-vous après Rod Laver, Andre Agassi, Roger Federer et Rafael Nadal.

Le cœur de «Guga»

Le soleil comprit bien la rareté du moment, lui qui apparût dans le ciel parisien pour la première fois en dix jours. «Ce que Novak a réussi aujourd'hui est incroyablement. Un demi-siècle que cela n'était pas arrivé. Les gens présents aujourd'hui (réd: hier) ont assisté à un événement historique. Ça me fait juste chi... de me retrouver dans la peau du perdant», sourit amèrement Andy Murray.

Novak Djokovic, lui, a décidé de marquer son sacre en (re) dessinant un cœur sur la terre, rappelant celui de Gustavo Kuerten en 2001. «C'est une des premières images qui me vient à l'esprit quand je pense à Roland-Garros. J'ai reçu son autorisation pour le retracer», rigole le Serbe. «Je tenais à reproduire ce cœur pour dire que le mien se trouve dé-



Novak Djokovic a dû patienter onze longues années pour s'imposer sur la terre battue parisienne, la seule surface qui lui résistait encore. KEYSTONE

sormais à tout jamais à Paris», précise celui qui a décroché hier le douzième titre majeur de sa carrière. «Mais aujourd'hui, c'était vraiment spécial. J'ai ressenti quelque chose que je n'avais ressenti auparavant», ajoute-t-il.

Quand Novak devient Nole

Dans un Philippe-Chatrier entièrement acquis à sa cause, le Serbe a trouvé les ressources pour inverser une rencontre qui avait mal débuté avec un premier set en faveur de l'Écossais. Novak Djokovic savait le moment trop important pour passer à travers et le laisser filer. C'est ainsi que

Novak devint Nole – surnom repris par l'ensemble du public –, ce rouleau compresseur que personne ne peut freiner lorsqu'il est lancé. Demandez-le à Andy Murray, lui qui n'a pu inscrire que sept jeux sur les trois sets suivants, et qui a finalement dû s'avouer vaincu (6-3 1-6 2-6 4-6) en se rappelant que le Serbe est bien seul sur terre aujourd'hui.

Le Serbe n'est pas le seul à avoir inscrit son nom pour la première fois au palmarès de l'épreuve française. Samedi, Serena Williams a manqué l'occasion d'égaliser les 22 Grand Chelems remportés par Steffi Graf. Son bourreau? Garbiñe

Muguruza, Espagnole de 22 ans aux origines vénézuéliennes, qui l'a remporté 7-5 6-4. Débarquée à Barcelone à 6 ans pour que... ses deux frères progressent en tennis, elle a décroché samedi le premier sacre en Grand Chelem de sa carrière.

Un titre d'autant plus symbolique qu'il a été acquis lors de sa première finale sur terre battue et face à l'Américaine, numéro 1 mondiale et couronnée à trois reprises à Paris en autant de finales disputées.

«Pour les Espagnols, Roland-Garros est le rendez-vous le plus important de la saison. Quand vous êtes enfant, vous vous entraînez sur terre

battue et vous vous dites qu'un jour peut-être vous remporterez ce tournoi. Ce jour est arrivé. Les mots me manquent aujourd'hui pour décrire ce que je ressens», explique la nouvelle héroïne de son pays, devenue ce week-end la deuxième Espagnole à triompher dans la capitale, 18 ans après Arantxa Sanchez-Vicario et son jeu ultra-défensif.

«Un grand jour pour le tennis espagnol»

Grand absent de cette quinzaine avec Roger Federer, Rafa Nadal s'est chargé en personne de relever la performance de sa compatriote. «Félicitations Garbiñe. C'est un grand jour pour le

tennis espagnol», a écrit le nonuple vainqueur des Internationaux de France sur son compte Twitter.

Même Serena Williams a tenu à la féliciter. «Ce n'est que le premier succès d'une belle carrière. Maintenant qu'elle sait comment gérer un grand événement mais surtout comment le remporter, il faudra vraiment s'en méfier», a dit l'Américaine après sa défaite. Notre petit doigt nous dit que celle qui portera désormais l'étiquette de numéro deux mondiale et qui présente un jeu offensif et puissant pour le moins inhabituel pour une Espagnole n'a pas fini de marquer les esprits. On prend les paris? ●

La petite Rebeka Masarova joue désormais dans la cour des grandes

Retenez bien son nom: Rebeka Masarova. Il semblerait bien que la Suisse tienne depuis hier sa nouvelle pépite. Comme Belinda Bencic il y a trois ans et Martina Hingis en 1993 et 1994, la Bâloise de 16 ans triomphe dans le tableau féminin junior en battant la jeune (14 ans!) Américaine Amanda Anisimova 7-5 7-5. Sacre qui confirme que la filière des Suissesses d'origine slovaque bat son plein. «Remporter le titre à Paris était mon objectif en arrivant ici», avoue Rebeka Masarova, laquelle a tardé à venir en conférence d'après-match. Quarante-cinq minutes et un contrôle antidopage – le premier de sa carrière – plus tard, la voilà enfin dans la salle. «Le test était plus dur que le match», rigole-t-elle. «Plus sérieusement, c'est assez fou de me dire que j'ai remporté un Grand Chelem. Il va falloir quelques jours pour que je le réalise vraiment.»

Si les ambitions de l'actuelle 805e joueuse mondiale étaient si élevées avant de débarquer dans la capitale, c'est quelle pouvait se reposer sur une performance de choix signée à Melbourne en début d'année lorsqu'elle y atteignait les demi-finales. Au terme de ces deux Majeurs, elle a démontré posséder le jeu et le physique pour bien figurer sur le circuit de demain. La question qui se pose désormais pour celle

qui est professionnelle depuis 2014 est de savoir sous quelle couleur elle évoluera à l'avenir, elle qui possède les passeports espagnols par sa mère Marivi qui remplit également la fonction de coach et slovaque par son père, médecin, qui endosse pour sa part le maillot du mécène. «un sponsor, c'est tout lui qui prend en charge», confirme-t-elle timidement.

Le déclic Federer

Cadette d'une famille de cinq enfants, Rebeka Masarova décide très jeune de devenir une championne. En juillet 2003, jour de la finale de Wimbledon entre Roger Federer et Mark Philippoussis, elle se retrouve devant le petit écran sur conseil de son père. «Il pleuvait et nous étions restés à la maison. Quand j'ai vu Federer soulever le trophée, j'ai dit à mon papa qu'un jour, je voulais aussi pratiquer ce sport», raconte la Bâloise. Aussitôt dit, aussitôt fait. Treize ans plus tard, elle soulève le premier trophée marquant de sa jeune carrière. Et n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. «Je veux terminer l'année à la première place mondiale parmi les juniors», assure-t-elle.

Nul doute qu'avec son mètre 86 et son physique de triathlète elle puisse l'atteindre et ainsi marcher sur les traces de Belinda Bencic, numéro 8 mon-



Rebeka Masarova suit les traces de Belinda Bencic et Martina Hingis. KEYSTONE

diale. Et pourquoi pas de son homologue bâlois. Un Roger Federer qu'elle a eu l'occasion de croiser lors du dernier US Open. Une scène immortalisée et postée sur son compte Instagram avec le commentaire suivant: «Ce que j'aime en Suisse: 1. Roger 2. Federer 3. Roger Federer». «Je me souviens avoir été très nerveuse de rencontrer mon idole», confie-t-elle. Après Martina Hingis, Belinda Bencic, mais aussi Heinz Günthardt et Stan Wawrinka dans le tableau masculin, Rebeka Masarova est devenu hier la cinquième athlète au passeport rouge à croix blanche à régner sur la Porte d'Auteuil parmi les jeunes. Prochaine étape? Wimbledon. «Même si je n'ai joué sur herbe que l'année dernière, je me sens aussi à l'aise sur cette surface. Je vise d'ailleurs le titre à Londres.»

A 16 ans, Rebeka Masarova a déjà tout d'une grande. Si elle l'a prouvé sur le court, elle l'a confirmé en interview. Capable de répondre en anglais, castillan, espagnol, allemand, suisse allemand et slovaque, la voilà prête pour régner aux quatre coins de la planète tennistique. «Et je suis en train d'apprendre le français», sourit-elle. C'est le public de Paris qui s'en réjouit si d'aventure elle devait triompher un jour sur le Philippe-Chatrier... ●

FOOTBALL Les Chaux-de-Fonniers, vainqueurs de Grasshopper II (4-3), affronteront United Zurich au deuxième tour.

La promotion se rapproche pour le FCC

JULIÁN CERVINO

«Maintenant, nous avons 75% de chances d'être promu.» Jean-Claude Blatter, responsable administratif et homme à tout faire du FCC, a vite et bien résumé la situation à l'issue du match retour face à Grasshopper II. Vainqueurs 4-3 samedi devant plus de 900 spectateurs (!), après s'être imposés 4-1 à l'aller, les Chaux-de-Fonniers affronteront United Zurich au deuxième tour des finales de promotion de première ligue. Même en cas de défaite après cette double confrontation (mercredi 20h à la Charrière, puis samedi à Zurich), les «jaune et bleu» auraient encore une chance lors du match de barrage des perdants (le 16 juin).

«Le mieux serait d'être promu dès cette semaine», lance Anthony Wüthrich, auteur de deux buts, dont un splendide annulé par l'arbitre pour hors-jeu (un de ses coéquipiers gênait le gardien sur sa volée). «On l'a encore vu contre Grasshopper II, malgré notre victoire 4-1 à l'aller, rien n'est jamais facile.» Avec cet avantage, les Chaux-de-Fonniers avaient tout de même de quoi voir venir.

Après un début de match un peu délicat, au cours duquel les néophytes zurichois ont dominé les débats, les joueurs de la Charrière ont bien maîtrisé la situation en assénant un sec 3-0 en première mi-temps. Mais les jeunes «Sauterelles» ont bien réagi et ont profité de quelques errances locales pour réduire leur déficit au score. A 3-2, il n'y avait pas le feu à la maison, mais il a fallu serrer les boulons et un but de Ludovic Grossenbacher a permis de classer définitivement l'affaire.

Gagner mercredi

«On s'aperçoit que, dès qu'on ne respecte pas le football et qu'on ne fournit plus les efforts nécessaires, on est puni», soulignait Christophe Caschili. «La fatigue accumulée ces derniers jours n'excuse pas tout. Ce genre de match nous permet de rester dans le rythme pour la suite.» Le Français et son



Frédéric Tosato et Rémi Bonnet se congratulent après le premier but du FCC. L'aventure des «jaune et bleu» se poursuit. CHRISTIAN GALLEY

équipe avaient à peine fêté cette qualification que le match de mercredi contre United Zurich accaparait leurs esprits.

Les joueurs, eux, ont célébré cette nouvelle victoire au son de la «Bamba» avant de songer à récupérer. La plupart se sont glissés dans le caisson de cryothérapie avant de retrouver leurs proches à la buvette. Ils leur ont donné rendez-vous à mercredi avec la ferme intention de ne pas quitter la voie du succès. «Nous devons entamer ce deuxième tour en livrant un gros match à domicile et en gagnant», livre Anthony Wüthrich. «La promotion se rapproche, mais nous devons garder les pieds sur terre. En finales, rien n'est joué d'avance.» Grand favori, Stade Lausanne-Ouchy l'a constaté face aux Zurichois.

Vers un combat

Pour avoir visionné cette autre équipe des bords de la Limmat, que son assistant Julien Goguel a été filmé samedi, Christophe

Caschili est sur ses gardes. «Cette formation est bien plus expérimentée et solide que Grasshopper II», indique-t-il. «Elle possède plusieurs anciens joueurs de Challenge League et de Super League dans ses rangs (réd: dont Aljmir Murati, ex-joueur du FCC). Ils évoluent sur un petit terrain et cela les avantage dans les duels. Ce sera un combat.»

Le décor est planté, mais le FCC ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. «Nous voulons aller au bout», lance Christophe Caschili, qui prépare déjà la prochaine saison avec ses dirigeants. Cette mission ne s'annonce pas simple, car le président Roger Paul Bouverot songe surtout à boucler le présent exercice. «Il nous manque

70 000 francs pour ne pas être en déficit», glissait-il samedi en rappelant que le FCC table sur 600 000 francs de budget pour tout le club (juniors y compris).

Une éventuelle promotion en Promotion League ne s'annonce pas facile à assumer. Avant, sur le terrain, le FCC va tout faire pour la mériter, en espérant être aussi bien soutenu que samedi. ●

LA CHAUX-DE-FONDS - GRASSHOPPER II 4-3 (3-0)

Charrière: 910 spectateurs. Arbitre: Hajdarevic.

Buts: 14e Bonnet 1-0: coup franc de Tosato bien repris par le Français. **30e de Melo 2-0:** bien servi par Luther-King, l'attaquant contrôle et tire sous la transversale de façon impeccable. **39e Wüthrich (penalty) 3-0:** suite à une faute de main d'un défenseur zurichois sur un centre de Melo, le No 21 du FCC trompe parfaitement le portier Matic. **65e Samardic 3-1:** ce remplaçant intercepte une mauvaise passe en retrait pour aller tromper Martinovic. **67e Manuel-Ehombo 3-2:** suite à un cafouillage, cet autre remplaçant fusille Martinovic. **79e Grossenbacher 4-2:** belle combinaison sur la gauche, centre de Huguenin bien repris par Grossenbacher. **80e Fazliu 4-3:** belle reprise de volée du jeune Zurichois.

La Chaux-de-Fonds: Martinovic; Epitoux, Bonnet, Prétot, Tournoux (74e Huguenin); Lo Vacco (61e Coelho), Grossenbacher, Luther-King; Tosato (76e Ferhatovic); Wüthrich, de Melo.

Grasshopper II: Matic; Qollaku, Loosli, Rhyner, Mijatovic; Imeri, Helbling (57e Manuel-Ehombo), Arifi (46e Mukinisa); Fazliu; Alves, Wicht (57e Samardic).

Notes: terrain synthétique, temps en partie ensoleillé, température agréable. La Chaux-de-Fonds joue sans Szykowitz (blessé), Matukanga, Mokou ni Halimi (pas convoqués); Grasshopper II sans Cvijanovic, Sukacev ni Petrovic (blessés). Buts de Wüthrich (28e), Wicht (55e) et Samardic (73e) annulés pour hors-jeu. Avertissements: Tournoux (12e, jeu dur), Lo Vacco (20e, réclamation), Wicht (26e, jeu dur), Helbling (31e, jeu dur), Wüthrich (60e, antijeu) et Luther-King (88e, antijeu). Coups de coin: 8-3 (5-2).

REMISES EN JEU

DONS La section féminine du FCC a remis un chèque (de 685 francs) à l'Association Raphaël à la mi-temps de cette partie. Joli geste, bien applaudi.

CARTONS L'arbitre a distribué six avertissements, dont quatre au FCC. Pour Lo Vacco et Wüthrich (7e carton chacun), la suspension menace. Leur coach a tenté de faire revenir l'arbitre sur sa décision concernant Wüthrich, averti pour avoir joué avec un seul soulier suite à un duel. Rien à faire!

CYCLOSPORTIVE Plus de 300 coureurs ont participé à cette épreuve populaire. Nouveau record établi.

Le Tour du lac de Neuchâtel roule sur sa lancée

Pour sa deuxième édition, le Tour du lac de Neuchâtel a confirmé son succès de l'année passée. Avec 338 coureurs classés (331 en 2015), cette épreuve cyclo-sportive, faisant partie du Tour de Romandie populaire, roule sur sa lancée. «Nous sommes contents, surtout par rapport au nombre d'inscrits (214) recensés avant l'épreuve», relève Laurent Claude, membre du comité d'organisation dirigé par Chasot Concept et le Service des sports de la Ville de Neuchâtel. «Le facteur météorologique a joué en notre faveur.»

En effet, la température et le temps étaient idéaux pour la pratique du vélo. Les deux pelotons partis à 8h30 et 8h40 de l'esplanade de la Maladière ont



Plus de 330 coureurs ont participé à ce deuxième Tour du lac de Neuchâtel. DAVID MARCHON

pu circuler sans problème sur les 107 km du parcours sous l'escorte efficace d'une quarantaine de motards. Un seul accident a été déploré. Une chute impliquant plusieurs coureurs s'est produite à vive allure près d'Auvernier. Heureusement, aucun blessé grave n'est à déplorer si ce n'est quelques éraflures et une brûlure (eczéma du goudron).

Le plus rapide a été Mathieu Roduit en 2h39'10" (40,2 km/h de moyenne). Le cycliste de Fully, membre du CC Littoral, a battu le record de Guillaume Lacaze (2h43'10") établi en 2015. Comme l'année passée, le champion olympique Pascal Richard a participé à cette course qui ne demande qu'à se développer.

Les animations prévues sur

l'esplanade de la Maladière, dont un Kids tour, ont animé cette journée qui se veut familiale et conviviale. Le concours du shoot le plus rapide a été remporté par Frédéric Page en 105 km/h.

«Nous aimerions mobiliser davantage les clubs cyclistes de la région», lance Laurent Claude. «C'est une course pour eux, une belle occasion de montrer leurs couleurs. Nous espérons aussi attirer plus d'équipes d'entreprise.» Une collaboration avec Tourisme neuchâtelois est aussi envisagée afin de mieux promouvoir cette course qui met en valeur la région des Trois Lacs.

Le déroulement de la troisième édition est garanti, par contrat. A vos agendas. ● JCE

FOOTBALL

Zeman quitte Lugano après une saison

Le FC Lugano et Zdenek Zeman (69 ans) se séparent. L'entraîneur tchèque a indiqué au club tessinois ne pas vouloir prolonger le contrat qui liait les parties et qui arrivait à échéance. Pour sa première année sur le banc au Cornaredo, Zdenek Zeman a réussi de justesse à maintenir Lugano en Super League, au terme d'un exercice difficile (9e du classement). Les bianconeri ont aussi atteint la finale de la Coupe de Suisse, mais ils ont perdu contre le FC Zurich (0-1). Lugano n'a pas encore pris de décision quant à l'identité du successeur de Zeman. Les dirigeants devraient se tourner vers le marché italien. ● ATS

Le Brésil muet pour son entrée en lice

Le Brésil a entamé la Copa America de manière mitigée. A Pasadena (Etats-Unis), la Seleçao a dû se contenter d'un 0-0 contre l'Equateur malgré une nette domination. Vingt-deux ans après sa victoire dans la finale de la Coupe du monde 1994 contre l'Italie (0-0 ap, 3-2 tab), le Brésil a retrouvé le Rose Bowl de Pasadena sans connaître une issue aussi heureuse, ni enthousiasmer les 53 000 spectateurs. ● ATS

Les Suissesses iront bien à l'Euro

L'équipe de Suisse dames a obtenu comme prévu sa qualification pour l'Euro. A Jablonec, les Suissesses ont facilement battu la République tchèque 5-0. La Suisse a donc enchaîné avec un sixième succès en autant de rencontres dans le groupe 6. A l'aller, la sélection dirigée par Martina Voss-Tecklenburg avait déjà dominé les Tchèques 5-1. C'est la première fois que les Suissesses se qualifient pour la phase finale de l'Euro. Les matches se dérouleront aux Pays-Bas du 16 juillet au 6 août 2017. ● ATS

22 tirs au but à 21 en un seul match!

Un match d'amateurs de division régionale en République tchèque s'est terminé après... 52 tirs au but, les deux équipes ne parvenant pas à se départager avec les 90 minutes réglementaires (3-3). Pour que le SK Batov 1930 l'emporte finalement 22 tirs au but à 21 devant le FC Frystak, il a fallu 26 duels de chaque côté. Pour la plus longue séance de tirs au but chez les professionnels au livre des records, le Guinness Book mentionne 48 face-à-face lors de la finale de la Coupe de Namibie 2015, remportée par le KK Palace 17 à 16 devant Civics (2-2 après prolongation). ● ATS

Swansea racheté par des Américains

Un consortium dirigé par les Américains Jason Levien (DC United/MLS) et Steve Kaplan (Memphis/NBA) a racheté une part de contrôle de Swansea City AFC, a annoncé le club. Swansea a fini 12e de la dernière saison de Premier League. Les deux hommes auraient repris environ 60% du club gallois, selon les médias locaux. Le rachat de Swansea par le duo devra être avalisé par la Premier League. ● ATS

COURSE À PIED Le Chaux-de-Fonnier et Laurence Yerly ont remporté un Cressier - Chaumont frais et bien arrosé.

Julien Fleury s'impose en solitaire

PATRICK TURUVANI

La 42e édition de Cressier - Chaumont n'est pas passée entre les gouttes. C'est sous une averse débutante (mais qui ira crescendo) que Julien Fleury a franchi la banderole samedi, juste avant midi, après 56'43" d'efforts et de premières glissades dans la boue (ce sera bien pire ensuite) et une fraîcheur malheureusement de saison (une douzaine de degrés à l'arrivée). Le Chaux-de-Fonnier a devancé l'orienteur Baptiste Rollier (2e à 2'35") et le vainqueur de 2014 Sébastien Droz (3e à 3'07"). Un quatrième homme, le Valaisan Ivan Bretisey, a réussi à avaler les 13 kilomètres et les 744 mètres de dénivellation du parcours en moins d'une heure.

Le quatrième du dernier BCN Tour (1er en élite) n'a pas vraiment lambiné, détalant à la première occasion. «J'avais un peu d'avance après deux kilomètres. Et comme les jambes semblaient plutôt bonnes, je suis parti tout seul. Mais c'était dur», souffle Julien Fleury, qui a profité de la température idéale (pour la course à pied) pour abaisser son record personnel de près de cinq minutes (il avait couru en 1h01'57" en 2015). «Je visais un chrono dans les 58 minutes, je suis donc très satisfait. C'était une excellente préparation pour mes prochaines courses de montagne.» Le Chaux-de-Fonnier est notamment inscrit au semi-marathon d'Aletsch (26 juin) et au trail Glacier 3000 à Gstaad (6 août).

Deuxième, Baptiste Rollier n'a pas traîné non plus. Mais à l'arrivée, lui! «Je dois être à Marin à midi et quart», lançait-il, pas mécontent de la pluie abondante. «Comme ça, j'ai déjà pris ma douche!» Tout frais champion d'Europe de course d'orientation par équipes avec le relais suisse, le Vaudruzien a l'habitude de gambader par tous les temps et sur tous les terrains. «J'ai suivi Julien au début, mais après il était bien devant. Ça glissait un peu dans la forêt, mais c'était rigolo!»

Neuvième doublé

Chez les dames, Laurence Yerly s'est imposée devant Mélanie Jeannerod (Môtiers, 2e à 4'36") et Tatiana von Allmen (Steffisburg, 3e à 5'24"). C'est la neu-



Le Chaux-de-Fonnier Julien Fleury est parti tout seul après deux kilomètres de courses. CHRISTIAN GALLEY

vième fois que la Vaudruzienne remporte le Tour du canton et Cressier - Chaumont dans l'enchaînement depuis 2006. Avec ce dixième succès, elle revient également à une longueur de record de Fabiola Rueda-Oppliger. «C'est dommage, ils auraient dû faire ça samedi et dimanche», lâchait Laurence Yerly, en regrettant la collision entre Cressier - Chaumont et le Jura Raid Aventure. «J'ai hésité entre les deux jusqu'à vendredi midi, car j'aurais pu

faire le JRA avec Yann Voirol, dont le coéquipier s'est blessé. Finalement, je suis venue ici, car c'était prévu comme ça. J'ai aussi un trail en duo samedi prochain en Valais avec Fabien Juan (trail de la Pierre-à-Voir, 36 km, +2600 m), et comme il est pas mal en forme, je ne voulais pas non plus être à la ramasse! Le 18 juin, je ferai aussi les 75 kils du trail de l'Absinthe.»

Avec 391 concurrents inscrits et 377 classés (266 coureurs, 39 marcheurs et 72 enfants), cette

42e édition de Cressier - Chaumont affiche une participation en retrait par rapport aux années précédentes. La «faute» à la météo, au déplacement des courses jeunesse à Chaumont, à l'inversion des horaires (adultes le matin, enfants l'après-midi), à la concurrence du JRA? «Nous allons faire un débriefing concernant les nouveautés de cette année», répond Christophe Otz, le directeur de Sport Plus. Tout reste ouvert pour l'année prochaine. ●

PASCAL BUCHS REMPLAÇANT AUX MONDIAUX JUNIORS DE COURSE D'ORIENTATION

En examen samedi matin dans le cadre de sa maturité professionnelle, Pascal Buchs n'a pas pu prendre le départ de Cressier - Chaumont. «Mais je suis quand même venu voir», sourit-il. Une petite balade en plein air pour soutenir les copains, rien de tel non plus pour se changer les idées après sa non-sélection pour les championnats du monde juniors de course d'orientation, qui auront lieu cet été dans les Grisons. «Il y avait six places et je suis le septième sur la liste, je ne serai donc que remplaçant», souffle le jeune athlète des Hauts-Geneveys.

Troisième de la longue distance, quatrième du sprint et troisième de la course de montagne lors des épreuves de sélection, Pascal Buchs a tout perdu en commettant une «grosse faute» sur la moyenne distance. «J'avais des bons temps intermédiaires, et je n'ai fait qu'une erreur. J'espérais qu'ils en tiendraient compte», relance le jeune homme. «C'est dur, car cela fait deux ans que l'on prépare ces Mondiaux en Suisse, avec des camps d'en-

traînement spécialement organisés là-bas, dans les Grisons. En plus, beaucoup de supporters de la région auraient pu faire le déplacement... Mais le niveau suisse est vraiment très serré cette année chez les jeunes, et je comprends leur décision. Il me reste encore une année à faire en juniors, et les Mondiaux 2017 auront lieu en Finlande, dans la région où je m'entraîne avec mon club de Tempere.» Rien n'est donc définitivement perdu. Toujours prêt à rebondir, Pascal Buchs s'est déjà fixé un «nouvel objectif» de substitution avec la participation dans deux semaines au Jukola, le plus grand relais du monde organisé en Finlande, remporté l'an dernier près de Turku par Baptiste Rollier avec son club norvégien (le Neuchâtelois avait déjà réussi cet exploit en 2009). «C'est un très gros événement en Scandinavie. Ça passe en direct à la TV et, pour certains athlètes, c'est presque plus important que les championnats du monde», assure Pascal Buchs. Ce sera joli aussi.

AU PAS DE COURSE

RETARD Prévu à 10h30, le départ a été reporté d'une demi-heure en raison d'un problème technique sur l'un des bus devant amener les coureurs de Chaumont à Cressier.

DOUCHES... À LA ROUVRAIE! En raison des précipitations de la semaine dernière, les douches mobiles installées à la Rouvraie pour la première étape de la Raiffeisen Trans n'ont pas pu être acheminées à Chaumont. «On a déjà mis trois heures pour dégager la remorque, alors on n'a même pas essayé avec le camion», avoue Christophe Otz. Les anciennes douches du BCN Tour ont ainsi repris du service.

LA PHRASE (I) «Toutes ces tables dehors, ça va finir par nous attirer la pluie.» De l'un des bénévoles de la Société d'intérêt public de Chaumont, en charge de la cantine, un petit quart d'heure avant l'arrivée des premiers coureurs. Et bingo, ça n'a pas raté! Il a commencé à «roïller» quand Julien Fleury a franchi la banderole!

LA PHRASE (II) «Ces gouttes sont des applaudissements célestes pour la tête de course.» Comme quoi on peut être à la fois speaker et un peu poète...

LA PHRASE (III) «J'ai eu le bonheur de mettre un t-shirt blanc ce matin. A l'arrivée, j'étais transparent!» D'une athlète surprise par l'averse...

CLASSEMENTS

42e édition de Cressier - Chaumont (13 km, +744 m de dénivellation). Toutes catégories.

Messieurs: 1. Julien Fleury (La Chaux-de-Fonds) 56'43". 2. Baptiste Rollier (Boudevilliers) à 2'38". 3. Sébastien Droz (Cerlier) à 3'09". 4. Ivan Bretisey (Ayent) à 3'14". 5. Ivan Buonocore (Les Hauts-Geneveys, 1er juniors) à 3'34". 6. Baptiste Dubois (La Sagne) à 4'24". 7. Sylvain Armstutz (Les Sagnettes) à 6'19". 8. Gaspard Guenot (Le Cemeux-Péquignot) à 6'52". 9. Guillaume Wyrsh (Colombier, 2e juniors) à 7'41". 10. Michel di Mantino (Les Geneveys-sur-Coffrane) à 7'47".

Dames: 1. Laurence Yerly (Cernier) 1h05'02". 2. Mélanie Jeannerod (Môtiers) à 4'37". 3. Tatiana von Allmen (Steffisburg) à 5'25". 4. Evelyne Horisberger (Neuchâtel) à 6'13". 5. Armélie Blaser (Fleurier) à 7'30". 6. Stefanie Gyax (Bienne) à 9'37". 7. Romane Gautier (La Chaux-de-Fonds) à 9'45". 8. Emmanuelle Membrez (Bevaix) à 10'40". 9. Ophélie Süess (Bevaix) à 12'03". 10. Fey Dénervaud (Peseux) à 12'09".

Des classements plus complets seront publiés dans une prochaine édition.

VTT

Jolanda Neff sans rivales

Jolanda Neff a profité de l'étape de la Swiss Cup à Gränichen, hier, pour prolonger sa série avec un 13e succès. La championne d'Europe, qui a parcouru le tracé en 1h22'18"4, a dominé facilement sa compatriote Linda Indergand et la Norvégienne Gunn-Rita Dahle Flesja. Chez les messieurs, Nino Schurter (1h23'19"3) a devancé Florian Vogel et Reto Indergand. Côté régionaux, Emilien Barben et Sandro Trevisani ont pris respectivement la 13e (à 5'35"1) et la 36e place (+ 1 tour). Pour sa part, Florence Darbellay a terminé 16'20"1 de la vététiste du team Stöckli. Chez les jeunes, Alexandre Balmer a remporté samedi la course chez les Cadets (M17). En M19, Pauline Roy a, quant à elle, terminé au quatrième rang, mais meilleure Suissesse. ● **RÉD - ATS**



Emilien Barben maculé de boue et heureux. SP

HOCKEY SUR GLACE

San José relance l'intérêt de la finale

Rien n'est fait dans la finale des play-off de NHL. Les San Jose Sharks ont gagné le troisième match de la finale contre les Pittsburgh Penguins (3-2 ap) dans la nuit de samedi à hier. Ils sont menés 2-1 dans la série au meilleur de sept matches. Pour la troisième fois en trois matches, Sharks et Penguins n'ont été séparés que d'un but. Pittsburgh avait remporté les deux premiers matches (3-2, 2-1 en prolongation) dans sa patinoire et San Jose a rétorqué devant son public, au prix d'une nouvelle impressionnante débauche d'énergie. ● **ATS**

RUGBY A deux minutes du bonheur, les Neuchâtelois ont vu leur rêve de promotion en LNA s'évanouir, samedi lors de la «finale» contre le RC Cern.

Les rugbymen de Puits-Godet victimes d'un sacré hold-up

Deux minutes. C'est le temps que les rugbymen de Neuchâtel devaient tenir pour monter en Ligue nationale A la saison prochaine. Las pour eux, les Genevois du RC Cern ont obtenu et transformé une pénalité dans les derniers instants du dernier et décisif match du tour final, samedi, et ont ainsi arraché la victoire à des Neuchâtelois qui n'ont pas démérité. Le score final était de 12-10 en faveur des visiteurs, à Puits-Godet.

«J'aurais préféré perdre 48-0 que comme cela. Mais c'est le sport.» Le coach Marc Bennalaoua a bien compris la frustration de ses joueurs. Menés 6-0 à la mi-temps, les Neuchâtelois avaient fait le plus dur en parvenant à prendre l'avantage à 10-9. Les pensionnaires de Puits-Godet affichaient une

meilleure possession de balle, mais leurs nombreuses approximations leur ont coûté très cher.

«C'est nous qui leur avons permis de revenir», soupire le capitaine de l'équipe, Julien Jeanneret. «On n'a pas perdu sur deux minutes», soutient l'entraîneur assistant, Vincent Prébandier. «On n'a pas bien géré le match. Mais cela prouve que nous avons une marge de progression». Après cette rencontre, le technicien refusait d'être pessimiste. «Nous jouons contre le RC Cern, qui est descendu de LNA l'année dernière.» La Ligue nationale A, qui ne sera pas le terrain de jeu du Neuchâtel Sports Rugby Club (NSRC) l'année prochaine. «Ce sera de nouveau l'objectif de la saison», lance Hughes Steyner, le président du club. «Nous



Les Neuchâtelois ne cachaient pas leur déception à la fin du match. DAVID MARCHON

avons montré ce dont nous sommes capables. J'ai l'impression que l'adversaire nous a pris de haut, mais ils repartent en nous respectant. Comme quoi les paysans de Neuchâtel savent jouer au rugby.»

Une saison de plus en LNB élite

Les rugbymen de Neuchâtel n'ont pas à rougir de leur saison. Avec seulement deux défaites dans le championnat, difficile à croire que les temps seront durs pour les sportifs de Puits-Godet en Ligue nationale B. «Nous verrons les changements que nous aurons au sein de notre effectif. Si nous avons été promus, certains joueurs de LNB auraient certainement eu envie de nous rejoindre. Mais nous allons continuer à faire ce que nous faisons. Former des joueurs avec la

'S'conde», explique le président. «De toute façon, nous voulons des joueurs en accord avec les valeurs du club.» C'est-à-dire une volonté de faire partie d'un groupe et de se faire plaisir sur le terrain. «Profitez de ces moments!» assénait Marc Bellalaoua à son équipe au terme de la rencontre. Les Aigles tenteront de nouveau leur chance la saison prochaine. ● **REBECCA GARCIA**

NEUCHÂTEL - CERN 10-12 (0-6)

Puits-Godet: 200 spectateurs.

Arbitre: Cotton.

Neuchâtel: Saraçlar (Hirschy), Didiot (Chitima), Chafiotte, Delorme (V. Jeanneret), Baillet (Poggiali), Sornay (Vuille), J. Jeanneret (cap), Forestier, Cellier, Stauffer, Berger (Kennedy), Chardon, Rougé, Bonneric, Quellet.

Pour Neuchâtel: 1 essai (Saraçlar), 1 transformation (Quellet), 1 pénalité (Quellet).

Pour le Cern: 4 pénalités et 1 carton jaune.



JURA RAID AVENTURE Surprises et classiques Les concurrents du JRA savaient qu'ils auraient droit à des secteurs en roller et en VTT. En revanche, les organisateurs les ont surpris avec une épreuve de tir à la carabine et un passage en tyrolienne. Le tout s'est déroulé dans une bonne humeur générale. DAVID MARCHON

RAID MULTISPORT Les innovations du Jura Raid Adventure ont atteint leurs cibles.

Des surprises qui font mouche

EMILE PERRIN

«Ah, on prend le train.» «Ils nous mettent sur le télésiège et on redescend, facile.» A l'heure d'un des trois départs du 11e Jura Raid Adventure (JRA), les concurrents rigolaient déjà. Quelques heures plus tard, malgré la dureté de l'effort, tous ou presque avaient encore le sourire, même derrière le masque de boue.

Par paire toujours, entre potes, en couple, en binôme parents-enfants, voire même grand-papa enfant pour Michael (72 ans) et Jan Lauenstein (11), le JRA a encore offert à tous les motivés (190 équipes inscrites!) de quoi se faire plaisir. «On ne s'attendait, ni à prendre le train, ni à monter à la Robella en télésiège. Un raid comme ça, c'est avant tout une aventure, au-delà de la course», se réjouissait Xavier Sigrist. Habitué de ce genre d'effort, il a pris part à la course découverte avec son fils Maé. Troisièmes au final, les Sagnards y ont trouvé leur compte. «Avoir un tel objectif permet de s'entraîner une fois par semaine en famille, peu importe la discipline. C'est une belle aventure. A deux, une complicité s'installe. C'était une belle journée, et l'organisation était géniale. C'était vraiment cool et le comité arrive toujours à trouver quelque chose de nouveau.»

Outre la petite balade inaugurale en train et en télésiège, que

certaines comparaient, dans une bonne humeur ambiante, à une sortie d'EMS, les participants ont eu droit à une séance de tir aux Rochats, qui en a surpris plus d'un. Les «ah, ouais!» ou les «qu'est-ce que c'est?» avec des yeux écarquillés furent nombreux à la découverte de l'atelier surprise. Dix coups pour chaque paire et, comme au biathlon, un tour de pénalité par cible manquée. «C'était assez déstabilisant», rigolait le Français Yoann Mougel. Troisième en experts avec son compère Frédéric Perrin, les Haut-Savoysards n'ont pas regretté le déplacement. «Nous cherchions quelque chose à 2-3 heures de route de chez nous. Les organisateurs d'ici viennent courir dans notre région, ils savent de quoi ils parlent. Les disciplines s'enchaînaient bien. Même si Fred n'avait jamais fait de roller et que j'ai été nul au tir (5 fautes), il y a de fortes chances que nous revenions, surtout si le site de course change chaque année.»

Ce 11e JRA a donc recueilli de nombreux suffrages, même si quelques concurrents ont trouvé le parcours découvert un peu long et certains secteurs de VTT bien corsés. «Nous mettons quand même 6h50', c'est du costaud. Mais le format de course est bien. L'intérêt de ce genre de course est qu'elle se dispute par équipe», terminait Yoann Mougel. Un avis que personne ne contredira. ●



TOUJOURS INNOVER ET SURPRENDRE

«En changeant d'endroit chaque année, le Jour-J constitue toujours un test grandeur nature.» Afin de surprendre encore et toujours les concurrents, les organisateurs du JRA travaillent sans filet, comme le confirme le coordinateur Fred Kohli. «Malgré des mouvements dans le comité, nous apportons des changements dans la continuité. Nous devons toujours amener quelque chose de nouveau. Les participants adorent les surprises. Je suis d'accord que le parcours découvert était peut-être un peu long, mais il l'était car plus roulant. Je n'ai vu que des sourires à l'arrivée, et si les coureurs sont contents, nous le sommes aussi», se félicitait encore l'un des organisateurs. Avec 190 équipes inscrites (une trentaine de plus que l'an dernier), le JRA ne cesse de grandir. «Au-delà de 200, cela deviendra dur à gérer», revenait Fred Kohli. Le rendez-vous est déjà pris pour 2017.



Les participants au Jura Raid Adventure n'ont pas ménagé leurs efforts, tant physiques que dans la lecture des cartes. DAVID MARCHON

RÉSULTATS

JURA RAID AVENTURE

Fleurier. Parcours expert (72 km, +2400 m de dénivelé). Messieurs: 1. Team2Raid (Benoît Peyvel-Vincent Faillard) 6h18'13". 2. Les Beaufs Yo (Christophe Pittier-Mathieu Jeannot) 6h25'03". 3. Raideurs du matin (Frédéric Perrin-Yoann Mougel) 6h50'47". 4. NeuchAdventure Vdt-VdR (Antoine Tandeau de Marsac-Fabien Juan) 6h51'53". 5. fast furious (Jan Béguin-Alex Dimitriou) 7h01'19".

Mixte: 1. For Four (Lucia et Stefan Lauenstein) 7h41'34". 2. Les râleur/se désorientés (Maël Vallat-Manon Racine) 9h50'26". 3. ORA 2 (Arthur Desreumaux-Cécile Maruzzi) 11h45'08".

Dames: 1. Les O Jurettes (Chloé Blanc-Sandra Billet) 8h23'37". 2. Les tapettes de NeuchAdventure (Lyne Dubois-Bénédict Maître) 14h36'58". 3. Valflo (Flora Cochand-Valérie Blanchet) 15h17'08".

Parcours sportif (54 km, +1400 m).

Messieurs: 1. NeuchAdventure Jul Fanfan (Julien Bouille-Aurélien Blondeau) 4h26'25". 2. Gadou Boys (David Gadler-Claude-Alain Gadler) 4h57'22". 3. Teletubbies de NeuchAdventure (Yan Voirol-Cyril Kopp) 4h58'12". 4. Vive la glisse (Antony Duvoisin-Vincent Cassi) 5h01'42". 5. qui du haut et I Bämer (Raphaël Vorpe-Julien Bichsel) 5h02'08".

Dames: 1. Triple-S (Sandra Schärer-Sarah Conrad) 5h25'16". 2. Authentic Nutrition (Sabine Morand-Elise Perin) 5h48'48". 3. NeuchAdventure s Canucks (Diane Bandelier-Carole Mivelaz) 6h32'54".

Mixte: 1. In Pro Viser (Camille Perroud-Marianne Fatton) 5h02'54". 2. boblee ontour (Raphaël Jeanrichard-Annina Krähenbühl) 5h09'33". 3. Tilcara (Didier Freymond-Lucienne Fellay) 5h21'05".

Parcours découverte (37 km, +700 m). Open: 1. Les Mozzons (Julien Lherbette-Sven Rossier) 2h50'25". 2. Twings (Pierre et Grégoire Bena) 3h00'17". 3. Beavers Gang (Denis Carrere-Cédric Martignier) 3h09'49". 4. Char à R quins (Jean-Jacques Guinchard-Georges Arquin) 3h16'35". 5. Firing et Froing (Raphaël Smaniotto-Grégory Matthey) 3h17'00".

Adultes-enfants: 1. Neuchaventure (Maxime et Annick Béguin) 2h52'07". 2. Les Blonds (Ilan Pittier-Guillaume Rochat) 3h02'50". 3. Truc et Muche (Xavier et Maé Sigrist) 3h19'50".

BEACHVOLLEY Les championnats d'Europe se sont conclus sous la pluie, hier, sans les équipes suisses.

Gros raté pour la délégation helvétique à Bienne

La Bérézina. Le terme est un peu raide, voire réducteur. Quoique. A Bienne, les Suisses ont vendangé leurs championnats d'Europe. «Il faut regarder le positif!», coupe le Nidowien Philipp Saxer, directeur de la branche «beach» de Swiss Volley. «J'aimerais souligner les performances d'Adrian Heidrich et Gabriel Kissling. Même battus, ils ont offert une opposition de qualité en huitièmes de finale aux têtes de série No 1.»

Samedi peu après midi, le duo classé No 26 est tombé 19-21 18-21 face aux Néerlandais vice-champions du monde Reinder Nummerdor/Christiaan Varen-

horst, signifiant la fin des Européens de la délégation helvétique. «Les deux sets ont été serrés, nous avons bien joué et bien réceptionné», lâche Gabriel Kissling. «Ce sont à chaque fois deux ou trois points qui ont plaidé en notre défaveur.»

L'expérience. Tout est là. Gabriel Kissling, 23 ans et aîné de deux ans de son compère Adrian Heidrich, avoue avec lucidité: «Nummerdor a 40 ans. Face à une équipe comme la nôtre, son énorme expérience a clairement fait la différence. Avec quatre à cinq années d'entraînement en plus, je suis sûr que nous serons en mesure de battre des duos comme celui-là.»



Gabriel Kissling au service. KEYSTONE

Les gamins sur le devant de la scène, les étoiles en retrait: c'est le résumé du tournoi côté helvétique. La Bérézina? Un peu, quand même. Vendredi soir, les trois équipes féminines défendant les couleurs de la nation ont chuté en huitièmes de finale.

Déjà. «J'étais très frustré, surtout quand on se dit que nos filles se sont un peu battues toutes seules», confie Sascha Heyer, directeur de l'organisation. «Pour nous, c'était tellement important que les équipes suisses aillent très loin dans le tournoi. C'est dommage, mais c'est le sport...»

Respectivement victorieuses et finalistes du CEV European Masters en Bienne 2015, Nadine Zumkehr/Joana Heidrich (No 7) et Isabelle Forrer/Anouk Vergé-Dépré (No 5) avaient d'autres ambitions qu'une sortie aussi prématurée.

Les Européens seelandais ont vécu. Nouveau record dans l'histoire du tournoi, 66 pays ont joué de retransmissions télévisées de l'événement. «Cela doit être un objectif d'ancrer la tradition du beachvolley à Bienne. Sous quelle forme et dans quelle taille, on doit y réfléchir», lâche le maire Erich Fehr. Le débat est ouvert. ● LKL - RÉD

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE La Saint-Galloise a glané deux titres aux Européens de Berne.

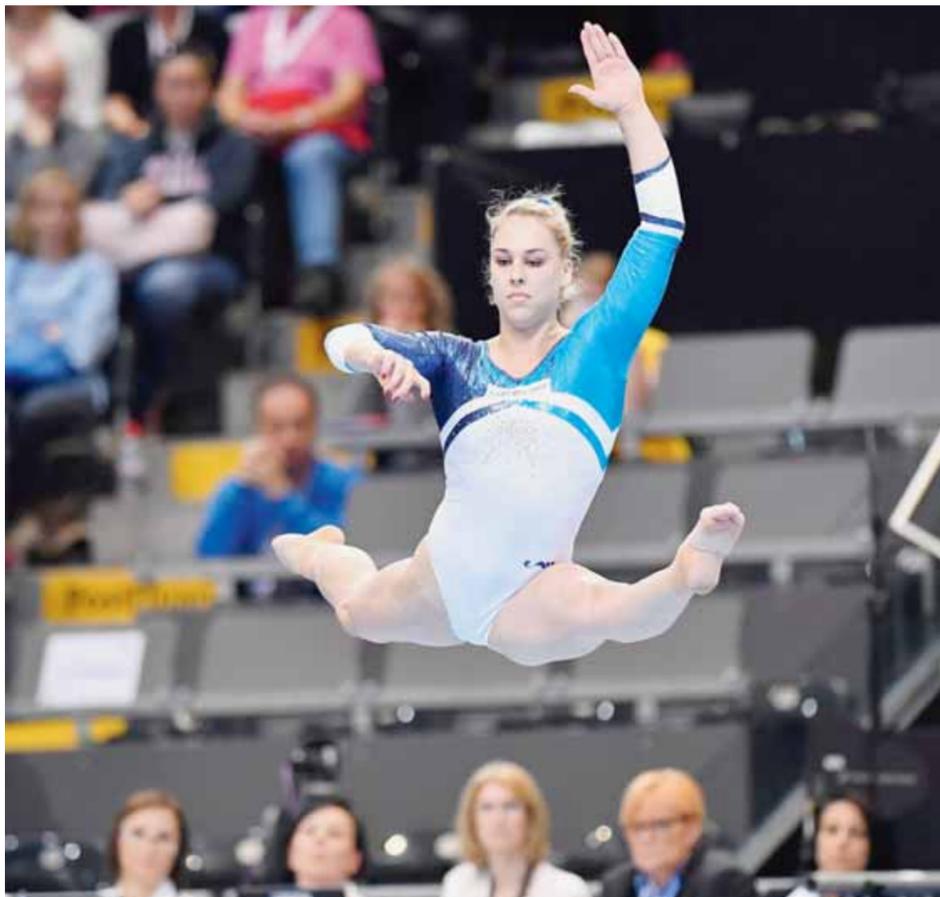
Giulia Steingruber transforme tout ce qu'elle touche en or

Giulia Steingruber a été la reine des championnats d'Europe en remportant deux titres, au saut et au sol, une première dans l'histoire de la gymnastique féminine helvétique. Elle a conquis le public de Berne en alliant élégance, puissance et énergie, un cocktail assez rare qu'elle tentera de servir à nouveau dans deux mois aux JO.

La Saint-Galloise de 22 ans était connue jusqu'à présent pour ses talents au saut, discipline dont elle avait déjà été championne d'Europe en 2013 et 2014. Mais elle s'est découvert entre-temps une passion – et beaucoup de talent – pour le sol, où elle peut exprimer à merveille son sens artistique et toutes les subtilités de sa nouvelle chorégraphie. Jamais avant elle une Suisse n'avait obtenu l'or européen dans ce qui est considéré comme la discipline reine. Et jamais non plus une Helvète n'avait glané deux fois l'or dans un même championnat.

«J'ai pas mal tremblé, il y a eu beaucoup d'émotions. Mais finalement, tout a parfaitement fonctionné», a glissé la gymnaste de Gossau. Avant de se reprendre: «En fait, techniquement, ma course d'élan au saut n'a pas été très bonne. Et au sol, j'ai une marge de progression dans mes réceptions.» Aux JO de Rio, il lui faudra encore hausser le niveau d'un cran, mais de nouvelles perspectives s'ouvrent à elle désormais: la Saint-Galloise est prête pour partir à l'assaut des podiums planétaires (mondiaux et olympiques).

A l'échelon européen, elle n'a en effet plus rien à prouver. Elle totalise désormais... cinq titres continentaux (trois au saut, un au sol et un au concours général, une épreuve pas au programme cette année à Berne) et pas moins de neuf podiums. Son étoile brille depuis 2013, la saison où elle fut élue sportive suisse de l'année. L'automne passé, Giulia Steingruber avait connu une alerte en chutant aux



Giulia Steingruber a décroché l'or au saut, ainsi qu'au sol, considéré comme la discipline reine. KEYSTONE

Mondiaux de Glasgow. Touchée au genou, elle avait dû être sortie en chaise roulante. Un traumatisme oublié.

«Offrir quelque chose au public»

Hier, elle a d'abord eu un peu de chance, s'imposant sur le fil au saut avec 14,983 points, contre 14,933 à l'Anglaise Ellisa Downie (2e). Après une Chosovitina parfaitement exécutée, la Saint-Galloise a flanché à la réception de sa deuxième figure, une Yurchenko, en sortant des limites avec un pied. Un écart finalement sans conséquence.

Libérée par ce titre très attendu, la blonde de Suisse orientale a pu se lâcher au sol, où les 6800 spectateurs n'ont cessé de l'accompagner en tapant des

mains. Sa détente verticale et ses saltos ont fait merveille (15,200 points, contre 14,566 à sa dauphine, Elissa Downie toujours). «Je voulais offrir quelque chose au public, je suis heureuse d'y être arrivée», rayonnait Steingruber.

Elle a aussi donné un beau cadeau d'adieu à son entraîneur Zoltan Jordanov, qui quittera la Fédération suisse en fin de saison, après les JO. Jordanov était ému. Il a grandement facilité le succès de sa star, pas seulement sur le plan technique. Très nerveux hier, le coach a feint toute la journée d'être calme et serein «pour transmettre la tranquillité à ses athlètes», a-t-il souligné.

Le rusé entraîneur britannico-hongrois s'est aussi félicité de la magnifique 4e place d'Iliara

Käslin à la poutre. Pour sa première grande finale, la Tessinoise de 18 ans a gardé son sang-froid et aurait même pu monter sur le podium sans une déduction de 0,1 point.

La sélection suisse féminine dans son ensemble a de l'avenir, comme l'avait déjà montré, samedi, sa 4e place dans le concours par équipes (Steingruber, Käslin, Thea Brogli, Stefanie Siegenthaler, Caterina Barloggio). Un résultat qui dépassait largement les attentes.

Avec encore les deux médailles de bronze obtenues par les hommes une semaine plus tôt, dans l'épreuve par équipes et au cheval-d'arçons par Christian Baumann, les gymnastes suisses dans leur globalité ont su briller devant leur public. ● ATS

ATHLÉTISME

Nouveau podium pour Nicole Büchler

Nicole Büchler continue de «truster» les premières places en Ligue de diamant. La perchiste biennoise s'est classée au 3e rang, hier à Birmingham.

Avec une barre à 4m77, la Seelandaise n'a été battue que par la championne du monde cubaine Yarisleys Silva – 4m84, meilleure performance mondiale de l'année – et la Grecque Katerina Stefanidi, elle aussi à 4m77, mais classée devant sa rivale helvétique au nombre d'essais.

Le concours avait pourtant mal débuté pour Nicole Büchler, avec deux échecs à 4m50. Mais forte de la confiance qui l'anime actuellement, la perchiste de 32 ans a fini par s'en sortir. Elle a ensuite franchi des barres à 4m60, 4m70 (2e essai) et 4m77, avant d'échouer à 4m84. A noter qu'elle n'est allée que deux fois plus haut dans sa carrière, à l'occasion de ses records de Suisse en plein air (4m78) et en salle (4m80).

«Les conditions étaient parfaites, avec un ciel bleu et un léger vent dans le dos. Je me sentais très bien», a raconté la Biennoise. «Techniquement, mes sauts étaient très bons. Cela me donne une confiance supplémentaire pour la suite, même si je ne veux pas regarder plus loin que le prochain meeting. Tout va très bien en ce moment pour moi, et je veux continuer sur cette lancée», a-t-elle ajouté.

Déjà sur le podium à Doha et Rabat (2e à chaque fois), pas loin jeudi à Rome (4e), Nicole Büchler affiche effectivement une remarquable constance en

cette première partie de saison. Cela lui permet d'occuper la 2e place du classement général de la Ligue de diamant (19 points), derrière Katerina Stefanidi (30). Cela lui permet, surtout, de se positionner comme l'une des candidates au podium pour les deux grands rendez-vous de l'été aux championnats d'Europe à Amsterdam (6-10 juillet), puis en août aux Jeux olympiques de Rio.

Avec la Cubaine Yarisleys Silva qui revient en forme, le duo grec Katerina Stefanidi-Nikoleta Kiriakopoulou, mais aussi les Américaines Sandi Morris et Jennifer Suhr, elles sont actuellement six perchistes à dominer la discipline, en se tenant d'assez près. Toute la question pour Nicole Büchler sera de savoir si elle maîtrisera ses nerfs dans un grand rendez-vous, là où elle a souvent craqué par le passé.

Fin de série pour Iburguen

Parmi les autres disciplines du meeting, le triple saut féminin a offert un mini-séisme avec la première défaite de la Colombienne Caterine Iburguen après 34 victoires consécutives. Sa dernière défaite remontait à la finale des JO de Londres, en 2012. Et c'est la même athlète, la Kazakh Olga Rypakova, qui l'a de nouveau battue (14m61 m contre 14m56).

Une meilleure performance de l'année (MPM) a été enregistrée hier, celle d'un revenant, le Qatar Mutaz Essa Barshim, vainqueur de la hauteur avec 2m37. Cela faisait un an que le Qatar n'avait plus atteint cette hauteur. ● ATS

FOOTBALL

La France soigne sa confiance

La France a fait le plein de confiance à six jours du début de «son» Euro. Les futurs adversaires de la Suisse ont dominé, samedi, 3-0 de faibles Ecossais lors de leur ultime match de préparation à Metz. Face à une équipe qui ne disputera pas l'Euro, la sélection entraînée par Didier Deschamps a multiplié les occasions de but. A commencer par Olivier Giroud, souvent critiqué, mais qui s'est fait l'auteur d'un doublé samedi soir, inscrivant ses 5e et 6e buts lors des cinq derniers matches. L'attaquant d'Arsenal a ouvert le score d'une belle talonnade (8e), avant de jaillir après un tir repoussé de Dimitri Payet (35e). Laurent Koscielny, de la tête, sur un corner (40e), y est aussi allé de son but.

François Hollande admet une «menace»

Le président de la République française, François Hollande, a prévenu que la menace contre la sécurité de l'Euro 2016 «existe» et «vaut pour un temps qui sera long», lançant également un appel implicite à l'arrêt des grèves à la SNCF ou à Air France avant le début de la compétition. ● ATS

CYCLISME

Contador marque d'entrée les esprits

Alberto Contador (Tinkoff) est le premier leader du Dauphiné. L'Espagnol a remporté hier le prologue de 4 km sur les pentes du Mont Chéry, dans la station des Gets. Contador a battu de 6 secondes l'Australien Richie Porte et de 13 secondes le Britannique Chris Froome. L'Irlandais Dan Martin a pris la 4e place à 21 secondes, devant le Français Julian Alaphilippe, 5e à 24 secondes. Contador s'est imposé à plus de 20 km/h de moyenne sur les 4 kilomètres du parcours en côte, une montée à 9,7% de pente. Agé de 33 ans, le Madrilène compte 7 grands tours à son palmarès. Il a remporté aux Gets son 4e succès de la saison. ● ATS

AUTOMOBILISME

Schumacher Jr sur les traces du père

Mick Schumacher (17 ans), fils du célèbre pilote sept fois champion du monde de Formule 1 Michael Schumacher, a remporté deux courses de Formule 4 allemandes, samedi sur le Lausitzring, près de Dresde. Grâce à cette double victoire, Schumacher junior n'a plus que 11 points de retard sur le leader du championnat allemand, l'Australien Joey Mawson (20 ans), 6e et 2e samedi. Une dernière course est prévue dimanche. ● ATS

MOTOCYCLISME A Barcelone, le «dottore» a décroché son 114e succès. Thomas Lüthi cinquième.

Rossi à huit succès de Giacomo Agostini

Valentino Rossi (Yamaha) a remporté de main de maître le Grand Prix de Catalogne MotoGP. Le vétéran italien de 37 ans a signé sur le circuit de Montmelò la 114e victoire de son incomparable carrière. Il n'est plus qu'à huit succès du record détenu par son illustre compatriote Giacomo Agostini.

Rossi a ainsi réagi de manière idéale après la déception subie dans son GP national au Mugello il y a deux semaines, où il avait abandonné sur panne de moteur. Parti moyennement (8e au premier virage), le «docteur» a remonté tous ses adversaires pour prendre le commandement après sept tours déjà.

Seul Marc Márquez (Honda) a réussi à rester dans son sillage. L'Espagnol a même pu reprendre la tête à trois tours de la fin, mais Rossi a répliqué lors de la boucle suivante.

Le podium a été complété par l'autre Honda officielle, pilotée par Dani Pedrosa. Jorge Lorenzo (Yamaha), qui avait occupé la tête dans les premières boucles, a ensuite reculé avant



Une minute de silence a été respectée sur la ligue d'arrivée en hommage à Luis Salom, pilote de Moto2 décédé vendredi sur le circuit. KEYSTONE

d'être percuté par Andrea Iannone (Ducati) et de devoir abandonner. Au championnat, Márquez devient leader avec 125 points. Lorenzo accuse 10 points de retard et Rossi 22.

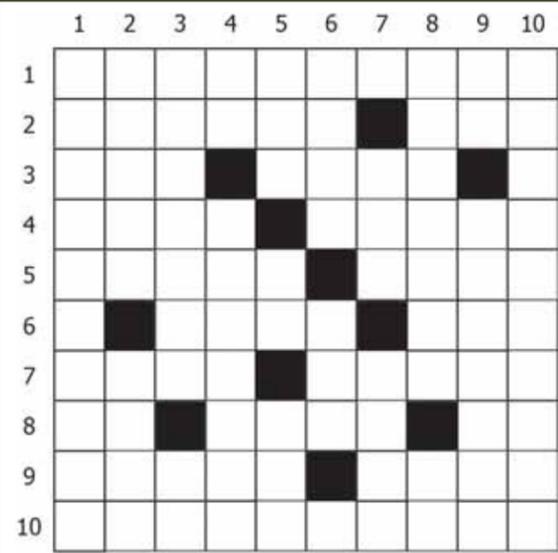
Dans la course Moto2, Thomas Lüthi (Kalex) n'est pas parvenu à se hisser sur le podium. Il a pris la 5e place d'une épreuve remportée par le

Français Johann Zarco (Kalex). Auteur d'un excellent départ, puisqu'il a bondi en tête, le Bernois a ensuite longtemps figuré au 3e rang. Mais Lüthi a perdu du terrain lors du dernier tiers de la course. Il semble avoir été victime d'une grosse dégradation de ses pneus, ce qui a permis à Takaaki Nakagami (Kalex/3e) puis Hafizh Syahrin (Kalex/4e) de le dépasser.

Devant, Alex Rins (Kalex) et Zarco ont vite pris le large. Le tenant du titre est resté longtemps dans le sillage de son rival, avant de le dépasser à sept tours du but. Le Français a signé son troisième succès de la saison, et le douzième de sa carrière. Au championnat, Rins prend la tête avec 116 points. Il précède l'Anglais Sam Lowes (Kalex), 6e en Catalogne, de 8 points et Zarco de 10. Lüthi recule au 4e rang, à 23 longueurs. Dominique Aegerter (Kalex) est tombé peu après la mi-course, alors qu'il roulait en 8e position. C'est son premier abandon de la saison. Quant au Fribourgeois Robin Mulhauser (Kalex), il a terminé 21e. ● ATS

MOTS CROISÉS

N° 3616



Horizontalement

1. Telle la cuisine concoctée par les politiciens... 2. Mode de paiement. Une référence en matière de solidité...

Verticalement

1. Capitale brillante. 2. Prénom féminin cher à Johnny. Élément de test. 3. Souvent appelé à trinquer, en début de tournée...

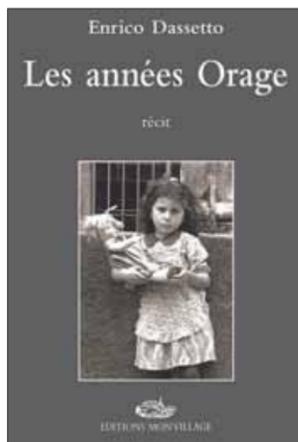
Solutions du n° 3615

Horizontalement 1. Dëshëriter. 2. Etain. Sévi. 3. Baleine. Es. 4. Al. Meurent. 5. Galamment. 6. Elée. Tua. 7. Urne. Ruées. 8. Let. Col. LT. 9. Eveil. Vile. 10. Ressemeler.

Verticalement 1. Débagouler. 2. Etala. Rêve. 3. Sal. Lentes. 4. Hiémale. Is. 5. Enième. Clé. 6. Numéro. 7. Isère. Ulve. 8. Té. Ente. II. 9. Eventuelle. 10. Rist. Aster.

FEUILLETON

N° 121



Editions Mon Village

Après une courte pause papa poursuivit le récit de son retour à Mira et nous décrivit ce qu'il avait vécu durant les derniers mois de la guerre.

Dès lors j'ai continué chaque jour à occuper mon poste dans l'usine de Porto Marghera de plus en plus désertée par le personnel, essayant de travailler malgré une ambiance de naufrage...

neuf héroïques fils de Mira se sacrifièrent afin de stopper la retraite de la puissante Decima MAS, troupe d'élite de l'armée fasciste.

Je suis resté prudemment chez nous tandis que dehors un silence de mort s'était installé, sorte de pause après le chaos du départ des «marchants».

Camarades, c'est le grand jour, c'est le moment, vive la nouvelle Italie, vive l'Italie libre! Ecoutez-moi tous; nous allons sortir et occuper rapidement les postes prévus pour chacun d'entre nous...

ment les postes prévus pour chacun d'entre nous, le plus urgent étant bien entendu de nettoyer la région de Mira de tout éventuel tireur isolé. (A suivre)



Aujourd'hui à Auteuil, Prix Jean Victor

(obstacle steeple, réunion I, course 1, 4400 mètres, départ à 13h47)

Tableau de courses avec colonnes: N° Cheval, Poids, Jockey, Entraîneurs, Cote, Perf.

Notre jeu: 3-1-6-4-14-9-18-11 (Bases)

Coup de poker: 11 Au 2/4: 3-1

Au tiers: 3-1-16-8-18-11-6-4

Hier à Chantilly, Prix du Jockey Club (non partant: 17)

Tiercé: 7-1-14 Quarté: 7-1-14-10

Quinté: 7-1-14-10-8

Rapport pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: Fr. 1279.20

Dans un ordre différent: Fr. 138.-

Rapport spécial couplé transformé: Fr. 76.30

Rapport pour 1.50 francs:

Quarté dans l'ordre: Fr. 6006.15

Dans un ordre différent: Fr. 304.20 Bonus: Fr. 42.15

Rapport pour 2.50 francs:

Quinté dans l'ordre: Fr. 216 360.-

Dans un ordre différent: Fr. 1803.-

Bonus 4: Fr. 78.- Bonus 4 sur 5: Fr. 39.-

Bonus 3: Fr. 1750

Rapport pour 5 francs: 2 sur 4 Gagnant: Fr. 58.50

2 sur 4 Rapport spécial gagnant: Fr. 950

Samedi à Deauville, Prix du Panthéon

Tiercé: 8-11-17 Quarté: 8-11-17-7

Quinté: 8-11-17-7-5

Rapport pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre: Fr. 834.50

Dans un ordre différent: Fr. 166.90

Rapport pour 1.50 francs:

Quarté dans l'ordre: Fr. 8382.30

Dans un ordre différent: Fr. 775.95 Bonus: Fr. 60.-

Rapport pour 2.50 francs:

Quinté dans l'ordre: Fr. 239 835.75

Dans un ordre différent: Fr. 4000.25

Bonus 4: Fr. 150.50 Bonus 4 sur 5: Fr. 75.25

Bonus 3: Fr. 20.75

Rapport pour 5 francs: 2 sur 4 Gagnant: Fr. 71.50

HAGAR DUNOR LE VIKING



HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : entouré de vos amis, avec lesquels vous vous sentez en harmonie, vous passerez une bonne journée. Travail-Argent : à force de provoquer la chance, elle va finir par arriver!

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : vous vivrez des moments de pur bonheur entouré de vos enfants, de vos proches. Vous serez particulièrement entouré et choyé. Travail-Argent : on ne vous écoute pas et cela a tendance à vous agacer prodigieusement!

BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : vous ne supportez plus la routine ! Mais il ne tient qu'à vous d'en sortir. Faites preuve d'un peu d'imagination, surprenez votre partenaire. Travail-Argent : votre acharnement à réussir devient intéressant...

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

l'ambiance dans votre vie amoureuse s'annonce plutôt calme aujourd'hui, par contre le secteur amical devrait être animé. Travail-Argent : vous voulez aller un peu trop vite. Les tâches que vous aurez à réaliser demandent beaucoup de précision.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : l'heure est aux confidences et à la tendresse. N'hésitez pas à plonger dans votre intimité. Le climat astral favorise la communication. Travail-Argent : vous saurez tourner à votre avantage les circonstances insolites que vous allez croiser sur votre route.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : la famille tient une très grande place dans votre vie. Vous vous sentez comblé. Travail-Argent : vous avez entre vos mains toutes les cartes maîtresses pour mener à bien certains projets. Santé : votre tonus fera des envieux.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : vous direz sans détour ce que vous avez sur le cœur. Même si ce n'est pas toujours agréable à entendre. Travail-Argent : ne mettez pas votre grain de sel dans des problèmes qui ne vous concernent pas vraiment. Santé : bon tonus.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : votre partenaire sera ravi de votre bonne humeur et de votre envie de fantaisie. Célibataire, votre enthousiasme est votre plus gros atout. Travail-Argent : surveillez de très près vos comptes. Sans quoi, vous pourriez recevoir une grosse tuile sur la tête au cours de la journée.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : il serait bon que vous exprimiez davantage vos sentiments. Votre partenaire n'est pas devin ! La vie de famille sera assez agitée. Travail-Argent : votre sang-froid et votre ouverture d'esprit vous seront très utiles dans le cadre de votre travail.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : vous apprécierez les moments de complicité partagés avec votre partenaire. Célibataire, le coup de foudre n'est pas loin. Travail-Argent : vous pourriez être déstabilisé par le climat régnant dans votre entreprise.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : la famille pose de nouveau quelques problèmes. L'humeur s'en ressent. Le dernier décan en revanche est sur un petit nuage rose. Travail-Argent : beaucoup de travail vous attend... Vous êtes fatigué rien que d'y penser.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : il y a de beaux échanges en perspective avec vos proches et vos amis. La complicité est renforcée par les influences astrales. Travail-Argent : vous vous montrerez entreprenant, ce qui aura pour effet d'impressionner fortement vos interlocuteurs mais il ne s'agit pas d'aller trop vite.

ARCINFO.CH LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'impartial

NOTRE SÉLECTION



Alain Robert, «Village imaginaire», 2014, 22x30cm, aquarelle. DR

VALANGIN

Des maths à la peinture

Mathématicien de renom, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, Alain M. Robert est aussi un aquarelliste talentueux. Une passion que ce natif de Martel-Dernier cultive depuis sa jeunesse. En admirateur du style libre et coloré des aquarellistes anglo-saxons, le Neuchâtelois expose à la galerie Belimage une cinquantaine d'œuvres inédites. Beaucoup représentent des paysages de la région, villages, vignobles et littoral réinterprétés parfois jusqu'à l'abstraction dans un jeu subtil de touches de blanc et de superpositions de la couleur. **CFA**

Valangin, galerie Belimage, jusqu'au 3 juillet. Ouverture du mercredi au dimanche de 15h à 18h ou sur demande au 032 504 20 42 (ou 032 753 09 74).

Médiathèque de la HEP-BEJUNE

«L'Œil en face du trou». Exposition interactive sur les illusions d'optique. Jusqu'au 08.07. Tous les jours de 9h30 à 18h.

La Demoiselle

Numa-Droz 2. Hermann Mendes. Hermann Mendes et son univers d'illustrations à travers diverse techniques. Gravure sur plexiglass, carte à gratter, peinture, etc. Des traits fins dans un monde brut et sombre. Jusqu'au 02.07. Me 9h-12h. Je 14h-18h. Ve 14h-18h. Sa 9h-13h.

Galerie Impressions

L'exposition «Chiro-graphie» d'Yves Bilat comprend une vingtaine de photographies spectaculaires de chiropètes du massif jurassien. Pour rendre les scènes nocturnes les plus fidèles à l'image qu'on se dessine du monde de la nuit, le photographe se plaît à désaturer ses clichés, saisi en lumière infrarouge, pour leur donner l'apparence d'un éclairage lunaire. galerie «Chiro-graphie» Yves Bilat, photographies. Jusqu'au 25.06. De ma à sa, de 10h à 19h.

Anciens abattoirs
+ Av. Léopold-Robert

Plonk et Replonk, les artisans-bidouilleurs qui font revivre un passé plus vrai que nature. Les visions du célèbre atelier d'images envahiront pacifiquement une portion de l'avenue Léopold-Robert et une partie des anciens abattoirs. Plusieurs panneaux didactiques donneront au badauds des informations rigoureusement capitales, sinon utiles. «Exposition Ki Ke Koi! Plonk et Replonk». Du 04.06 au 30.07. Me, je, ve, sa, di de 14h à 18h. Du 1er au 31.07. Ve, sa, di de 14h à 18h. Du 1e au 6.08. Lu, ma, me, je, ve, sa de 10h à 13h.

LE LOCLE

VISITE - EXCURSION

Visite urbanisme horloger Le Locle Découvrez l'urbanisme horloger du Locle, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, grâce à une visite guidée à pied en français/allemand. Départ de l'Hôtel de Ville. Jusqu'au 26.11. Sa 14h-16h.

Train touristique - Le Locle
Visite de l'urbanisme horloger.

Place du Marché. Jusqu'au 31.10. Départ: Jeudi à 14h, 15h et 16h (durée 40 minutes). Dimanche à 13h30 et 15h (durée 1h15).

MUSÉE

Moulins souterrains
du Col-des-Roches

Grotte aménagée et musée. Creusée par les eaux de la vallée du Locle, la grotte du Col-des-Roches a été l'objet, au milieu du XVIIIe siècle, de remarquables aménagements. Visites guidées (bilingues français-allemand) pour visiteurs individuels, sans réservation: 10h30, 13h45 et 15h. Audio-guides disponibles en français, allemand, italien et anglais.

LA CHAUX-DU-MILIEU

EXPOSITION

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent L'exposition réunit dix artistes franc-comtois aux modes d'expressions riches et variés. À la manière d'un inventaire à la Prévert, des tableaux en émail, des peintures «tressées», des sérigraphies sur plexiglas, un troupeau en céramique, de grands arbres rouges, des installations; une forêt sculptée, des calligraphies dans l'espace, des Zbijoux de maison» et des captures de vent. Mais aussi des sculptures en pâtes de verre, des gravures et des dessins aux poétiques reflets de l'intime. «Un lieu, des liens». Exposition collective Franc-Comtoise. Jusqu'au 24.07. De me à di, de 14h à 18h.

CHEZ-LE-BART

EXPOSITION

Art du temps dans le temps «Le prestige de l'uniforme». Pourquoi et comment est né l'uniforme, comment a-t-il évolué et influencé le quotidien et la mode de la fin du 19e et 20e siècle? Combamare 23c. Jusqu'au 11.09. Sa-di de 15h à 18h.

COLOMBIER

EXPOSITION

Galerie Numaga Lors de ses longues promenades sur le mythique Monte San Giorgio, ses œuvres proposent une fascinante et mystérieuse poétique paléographique avec des fragments de formes et d'images qui humanisent les énergies cosmiques. Elle parvient à nous faire entrevoir une cosmogonie de l'humain faite d'événements inattendus, de révélations surprenantes et prometteuses coïncidences entre macro et microcosmes. Francine Murry: «Adamah, temps vertical». Jusqu'au 12.06. Tous les jours de 14h30 à 18h.

CORCELLES

EXPOSITION

Galerie Arcane Marion Gétaz, estampe, gravure et peinture. Yvonne Zbinden-G, peinture. Gabriela Gfeller-Woodtli, peinture. 3 expositions en parallèle de 3 femmes peintres Marion Gétaz, Yvonne Zbinden-G, Gabriela Gfeller. Jusqu'au 11.06. Ma-ve de 17h à 18h30. Sa de 14h à 17h.

CORCELLES-CORMONDRECHE

EXPOSITION

Galerie Le Pressoir - Château Entre 1941 et 1957, Fernand Morel a ouvert sa maison à la rue Louis-Favre pour exposer les œuvres d'artistes neuchâtelois. Cette exposition rétrospective permet de redécouvrir l'œuvre de cette personnalité hors du commun. On peut ainsi le suivre dans son univers où il célèbre à la fois l'Algérie, l'Égypte ou la Grèce mais aussi les Alpes vaudoises depuis Le Lavanchy, un petit hameau près des Diablerets. «Des salons d'octobre aux sagalithes de la solitude». Exposition rétrospective de Fernand Morel, peintre neuchâtelois. Jusqu'au 19.06. De 15h à 18h.

DIESSÉ

CONCERT

Ensemble vocal Le Madrigal Pièces sacrées et profanes, chantées a cappella ou accompagnées au piano. Église. Sa 11.06 à 17h.

ENGOLLON

EXPOSITION

Terre à Fées En ce lieu paisible et convivial, partage «d'arrêt sur image» des êtres de la nature. «Instants furtifs». Photographies de Laurence Romang. Jusqu'au 03.07. Je à di, de 8h30 à 23h.

FLEURIER

EXPOSITION

Musée régional du Val-de-Travers Avec l'industrialisation, le système de production change. C'est à cette période, vers la fin du 19e, qu'apparaissent des images représentant une époque révolue, celle du vieil horloger à son établi. Depuis quand l'horloger porte-t-il la classique blouse? «Portraits d'horlogers sous la loupe». Pension Beauregard. Jusqu'au 31.07. Me, ve, sa et di de 14h à 17h.

FONTAINEMELON

CONCERT

Festival de l'avant-scène opéra Par l'Opéra Junior. Opéra, danse, théâtre... En continu et en alternance. Salle de spectacle. Ve 10.06 à 19h. Sa 11.06 à 19h. Di 12.06 à 15h.

HAUTERIVE

CONFÉRENCE

«Le Laténium en famille»

Peinture et maquillage d'une copie du buste de Julia, aristocrate de l'époque romaine. Laténium, parc et musée d'archéologie. Di 12.06 de 14h à 15h30.

EXPOSITION

Galerie 2016 Noyau, artiste émérite, développe sur plusieurs années une série de grands dessins à l'aide de gouache noire appliquée au doigt sur du papier blanc. Exposition de plusieurs séries dont les dessins au doigt, des petits formats en couleur typiques de l'artiste ainsi que des nus à l'encre ou au crayon montrés pour la première fois au public. Yves Nussbaum dit Noyau. Jusqu'au 26.06. Me-di de 14h à 18h.

LE LANDERON

EXPOSITION

Musée de l'Hôtel de Ville A l'heure où la société occidentale se laïcise de plus en plus, ces parements peuvent paraître anachroniques! Pourtant, tous ont une histoire, une fonction une utilité. «L'habit fait le moine!». Jusqu'au 27.11. Sa-di de 14h30 à 17h30.

MÔTIERS

MUSEE

Musée Rousseau «Rousseau vallonnien». Exposition permanente sur l'exil de Rousseau au Val-de-Travers. Visites guidées toute l'année sur demande (selon disponibilités). Jusqu'au 31.12. «A l'orientale». Au 18e siècle, l'engouement pour la mode à l'orientale touche non seulement les femmes mais aussi les hommes (Rousseau, Liotard, Poccocke...). Après les épices puis le café, dès le 17e siècle, l'Orient exerce une fascination une fois que l'Empire ottoman ne représente plus une menace. Musée Rousseau. Jusqu'au 16.10.

Maison de l'absinthe

De 1910 à 2005, l'absinthe était interdite en Suisse. Au Val-de-Travers, certains ont bravé l'interdiction, en rivalisant d'ingéniosité pour ne pas se faire prendre en train de distiller, de transporter, ou de consommer la boisson mythique. Exposition temporaire. «Absinthe, astuces et détournements». Jusqu'au 22.01. 2017. Ma-sa de 10h à 18h. Di de 10h à 17h.

«La Grange», musée
d'art aborigène australien

L'exposition propose des œuvres majeures d'artistes dont la plupart peignent avec des ocres qu'ils ont eux-mêmes récoltées, tels que les regrettés Rover Thomas, Paddy Jaminji, Paddy Bedford et Queenie McKenzie. La deuxième génération d'artistes comme Patrick Mung Mung, Mabel Juli ou Freddie Timms qui se remémore les terres perdues dans son triptyque exceptionnel, est également représentée. La jeune génération, qui inclut Tommy Carroll et Charlene Carrington, emprunte le même chemin. Dans le Kimberley Occidental, les Wandjinas, des esprits ancestraux très puissants, ont été peints à l'ocre avec talent et respect par Jack Dale. «Ochre magic, la féerie des couleurs de la terre». Jusqu'au 30.10. De ve à di, de 13h à 18h.

PERREFITTE

EXPOSITION

Selz art contemporain

Farouche, Québatte? Oui, farouchement obstiné dans sa quête à extirper le contenu de sa forme, le vivant de sa gangue. Ses silhouettes, qu'elle soient humaines, végétales ou irréfélles se perdent, non! Se fondent sous un flot de traits, derrière des vagues de couleurs. Exposition Québatte. Du 05 au 26.06. Sa et di, de 14h à 18h.

LA SAGNE

EXPOSITION

Musée régional

Un cabinet de curiosités: collection de mammifères et d'oiseaux, de vieilles horloges, dont celle du temple de La Sagne, objets préhistoriques et ethnographiques, objets ménagers du bon vieux temps, chambre neuchâteloise, gravures et peintures, salle dédiée à Oscar Huguenin. Jusqu'au 04.02.2017.

Exposition temporaire sur Oscar Huguenin, horloger, instituteur et chantre du Pays de Neuchâtel. Exposition temporaire «L'Imagin'ère d'Oscar». Jusqu'au 08.01. 2017 Le premier dimanche du mois de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

TRAVERS

MUSÉE

Mines d'asphalte
de La Presta

Pendant près de trois siècles, des hommes ont extrait des flancs du Val-de-Travers un minerai rare et précieux: l'asphalte. Ils ont ainsi créé un véritable labyrinthe de galeries de près de 100km. Horaires des visites guidées: Jusqu'au 01.11, tous les jours à 10h30 et 14h. Du 01.07 au 31.08, visites supplémentaires à 12h et à 16h. Du 02.11 au 31.03, ve, sa, di à 14h, sans réservation; lu, ma, me, je à 14h sur réservation (jusqu'à 11h le jour même) Groupes: toute l'année sur réservation. «Bleu de travail et salopette». Exposition temporaire.

Généralisé suite à la révolution industrielle, le bleu de travail est en Europe, à ses débuts, composé d'une blouse avec une ceinture puis d'une veste avec un pantalon ayant des poches.

Le vêtement de travail revêt des dimensions symboliques, d'identification, d'intégration et de communication.

Jusqu'au 01.11, tous les jours de 9h30 à 17h. Du 02.11 au 04.12, ve-di de 11h à 16h.

VALANGIN

EXPOSITION

Château et musée

Le port de l'armure et les contraintes qu'elles font peser sur le corps lui-même transforment alors la silhouette, lui conférant une allure que la mode civile adopte et ne cessera de réinventer ensuite. «Entre armure et dentelle». Jusqu'au 31.10. Du me à di, de 11h à 17h.

NOTRE SÉLECTION



Nathalie Pfeiffer dans les rôles d'Oscar et de Mamie Rose. SP-LA MARELLE

LA CHAUX-DE-FONDS

L'enfant qui apprivoise la mort

La compagnie de la Marelle de Lausanne va se produire demain au collège des Forges, à La Chaux-de-Fonds, avec le spectacle «Oscar et la dame rose» d'Eric-Emmanuel Schmitt, mis en scène par Jean Chollet. C'est l'histoire d'un enfant de 10 ans qui séjourne à l'hôpital et qui va mourir. Personne n'ose aborder le sujet de la mort avec lui, ni ses parents ni les médecins. La seule personne qui lui parle en toute franchise, c'est Mamie Rose, la «dame rose». Lors de ses visites à l'hôpital, elle lui propose un jeu, faire comme si chaque jour comptait désormais pour dix ans, et lui suggère aussi d'écrire à Dieu. Ces lettres sont le reflet de douze jours, peut-être les douze derniers d'Oscar. Les deux rôles sont endossés par la talentueuse Nathalie Pfeiffer, à la fois pudique et tendre. **NTS**

La Chaux-de-Fonds, aula du collège des Forges. Mardi 7 juin à 20h.

AVIS MORTUAIRES

LE SAPELET

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Son épouse: Marianne Jeanneret

Ses enfants:

Sylviane Jeanneret-Sagne

Laurent et Nadine Jeanneret

Ses petits-enfants:

Valentin, Léa, Maxime et Yanniss

Son frère:

Fernand et Rose-Marie Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants

Son neveu: Philippe Juvet et ses enfants

Son fils de cœur: Christophe Boileau et son amie Monica Antonioli

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Roland JEANNERET**

enlevé à leur tendre affection après une courte maladie supportée avec courage à l'âge de 66 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Travers,

le mercredi 8 juin à 13h30, suivie de l'incinération sans suite.

Roland repose à l'hôpital du Val-de-Travers à Couvet.

Adresse de la famille: Madame Marianne Jeanneret

Le Sapelet 4, 2105 Travers

Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

*Les gens que nous avons aimés,
ne seront plus jamais où ils étaient
mais ils sont partout où nous sommes.*
A. Dumas

Sylvia et Patrizio Marchese-Humbert-Droz

Steeve et Kevin en Italie

Luc Humbert-Droz et sa compagne Romana

Francis et Marlise Humbert-Droz-Rohner

Sandrine, Parlee, ses enfants Dylan et Joey

Carine Humbert-Droz et son fils Thalys

Les descendants de feu Antonio et Candida Bazzaco-Marchese

Les familles parentes, alliées et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Roma HUMBERT-DROZ**

née Bazzaco

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 82e année.

Le Locle, le 3 juin 2016

La cérémonie sera célébrée le mardi 7 juin à 15 heures

au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds où repose Roma.

Domicile de la famille: Jeanneret 24, 2400 Le Locle

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la ligue neuchâteloise

contre le cancer, CCP 20-6717-9, mention deuil Roma Humbert-Droz.

Un grand merci au personnel du service d'oncologie ainsi qu'aux infirmières et infirmiers de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds et à toute l'équipe de Nomad pour leur dévouement.

L'ÉPHÉMÉRIDE

**6 juin 1944: les Alliés
débarquent en Normandie**

Début, le 6 juin 1944, de l'opération Overlord, le nom de code donné au gigantesque débarquement en Normandie. Au cours de la nuit, 6697 navires, la plus formidable armada de l'histoire, ont quitté les ports britanniques de la côte Sud. Au total 14 600 bombardiers et chasseurs les soutiennent et près de 86 divisions sont rassemblées pour l'opération. Pour épauler le débarquement, les Alliés disposent de 5 croiseurs de bataille, 22 croiseurs et 93 destroyers. Ils débarqueront jusqu'au 16 juin 619 000 soldats, 95 000 véhicules et 218 000 tonnes de matériel.

Cela s'est aussi déroulé un 6 juin

2000: Décès de l'écrivain Frédéric Dard à l'âge de 78 ans. Il a écrit 190 romans signés «San Antonio» qui se sont vendus à plus de 200 millions d'exemplaires.

1996: Un magnat de l'industrie est condamné en Turquie à verser une indemnité record de 64,8 millions de dollars à son épouse dont il a divorcé.

1994: 160 personnes trouvent la mort dans l'écrasement d'un Tupolev 145 des China Northwestern Airlines peu après le décollage de Xian (centre de la Chine) pour Canton (sud).

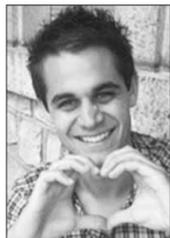
1985: La police brésilienne révèle que l'ancien médecin nazi Josef Mengele est mort noyé au Brésil en 1979. Ces informations ont été transmises par un couple d'Allemands qui affirme avoir hébergé secrètement pendant 10 ans celui qu'on a surnommé l'Ange de la mort. Les expertises faites sur le crâne exhumé à Embu, près de Sao Polo, semblent confirmer qu'il s'agit bien de celui du bourreau d'Auschwitz, qu'on dit responsable de l'extermination de 400 000 personnes pendant la Seconde Guerre mondiale.

1984: La bataille du Temple d'or qui oppose les sikhs à l'armée indienne fait 650 morts et 240 blessés. 700 personnes sont arrêtées. La nuit précédente, l'armée indienne avait lancé une vaste opération en fouillant 48 temples sikhs qui servaient de refuges aux extrémistes, ce qui avait choqué profondément les sikhs de Delhi.

1983: Le créateur de la célèbre chanson «Lili Marlène», Hans Leip, meurt en République fédérale allemande à l'âge de 89 ans. Originaire de Hambourg, il avait écrit la chanson en 1915 pendant qu'il servait dans l'infanterie du kaiser. Ce n'est toutefois qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale que celle-ci devient un succès, après sa diffusion par une station de la radio militaire allemande de Belgrade. Malgré son interdiction par le régime nazi, ce sera la chanson la plus populaire de la deuxième grande guerre, particulièrement avec l'interprétation qu'en fera Marlene Dietrich. Après avoir été adoptée par les unités de la Wehrmacht, «Lili Marlène» fait le tour du monde, chantée par les GI's américains, les soldats britanniques, les Japonais et même les Israéliens.

1976: Paul Getty, devenu un des hommes les plus riches du monde grâce au pétrole, meurt à l'âge de 83 ans. Il avait amassé son premier million à l'âge de 24 ans en misant sur les nouveaux champs pétrolifères du Texas. Sa fortune au moment de son décès est estimée entre un et quatre milliards de dollars.

1973: Brigitte Bardot annonce à l'occasion de son 38e anniversaire qu'elle abandonne le cinéma. L'actrice déclare qu'elle en a assez et qu'elle veut commencer à vivre.

*«Oui, on vit parce que lui,
Il n'aurait plus le faire.
On vit parce qu'on s'dit
Que sans doute, il en s'rait fier.»*
Linda Lemay**Benoît**tes belles ancolies sont en fleurs
et tu nous manques tellement depuis 2 ans.

Papa, Maman, Lucie, Clément et Rosalie

028-784829

In memoriam

Yvette RUBLI

5.7.1925, décédée le 5.6.2015

Déjà 1 an que tu nous as quittés. Oh les cœurs!

Tes enfants

028-783634

En souvenir de

Josette TURUVANI

Déjà 25 ans!

Ton fils

028-784831

LES PONTS-DE-MARTEL

*Émerge autant que possible à ta propre surface.
Que le risque soit ta clarté. Comme un vieux rive,
Dans une entière modestie.*
René Char

Madame Marie-Louise Guillaume-Gentil-Juvet, Les Ponts-de-Martel

Dominique et Jean-Charles Febrinon-Piguet-Guillaume-Gentil
et leur fille Louise à Paris

Anne et Jean-François Sempéré-Guillaume-Gentil

et leurs enfants Dorian, Hippolyte et Clara à Paris

Pierre-Antoine et Catherine Guillaume-Gentil-Machtelings

et leurs enfants Margaux, Pauline et Arthur à Bruxelles

Olivier et Hélène Guillaume-Gentil-Andersson

et leurs enfants Juliette et Björn à Lausanne

Jeanne-Marie Guillaume-Gentil à Neuchâtel

Jean-Louis et Madeleine Juvet-Nardin, leurs enfants et petites-filles

à Neuchâtel

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre-Yve GUILLAUME-GENTIL

enlevé à leur tendre affection le 4 juin 2016 dans sa 87e année.

Le culte d'adieu sera célébré au temple des Ponts-de-Martel,

le mercredi 8 juin à 10h30.

Pierre-Yve sera inhumé au cimetière de La Côte-aux-Fées,

mercredi après-midi dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Madame Marie-Louise Guillaume-Gentil

La Volta Dessus 4, 2316 Les Ponts-de-Martel

Pour honorer la mémoire de Pierre-Yve, vous pouvez adresser un don

en faveur du CICR, CCP 12-5527-6, mention deuil

«Pierre-Yve Guillaume-Gentil».

Cet avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

Une prière, une parole, une présence, un don,
un geste d'amitié, la famille de**Madame
Claire TENDON**

née Berberat

tient à dire un merci chaleureux à tous ceux et celles
qui l'ont entourée par leur affection et leur amitié
pendant ces moments douloureux.

Famille Chantal Spätig, famille Anne-Marie Giauque,

famille Jean-Maurice Tendon

La Sagne, mai 2016

132-282632

Délai: jusqu'à 19 heures

Remise des textes

jusqu'à 17 heures du lundi au vendredi

PUBLICITAS

tél. 058 680 97 60

fax 058 680 97 71

dès 17 heures, week-end et jours fériés

L'IMPARTIAL

tél. 032 910 20 00

fax 032 723 53 79

e-mail: carnet@limpartial.ch

*Un proche est décédé...
j'ai besoin d'en parler!***ESPACE DE PAROLE pour personnes endeuillées, ouvert à toute
personne confrontée à la mort d'un proche.****Ce mardi 7 juin, à 18h30, Salle de paroisse de la Chapelle de la Maladière,
rue de la Maladière 57 à Neuchâtel (à l'est de l'Hôpital Pourtalès)**

Gratuit et sans inscription.

Le mot caché**Solution**Le mot caché à former de la grille
avec les lettres inutilisées est:**SOUCHETTE**



AIR DU TEMPS
MATTHIEU HENGUELY

Observer les observateurs

On voulait voir des bisons, on en a vu. Beaucoup. Des gros, des petits, des seuls, d'autres en groupe. Une constante, ces emblèmes de Yellowstone dégagent une impression de puissance hallucinante. Surtout quand la troupe avance droit en face de votre petite voiture qui paraît, d'un coup, franchement minuscule.

Si les bovidés sont suffisamment massifs pour être vus de très loin, bien souvent, la présence d'animaux est d'abord repérable aux attroupements de visiteurs le long des routes des parcs naturels américains. Lorsque vous voyez une bête et que vous vous arrêtez, les dix voitures suivantes feront presque tou-

jours de même. Et leurs passagers tenteront de distinguer ce que vous observez.

Suivre cette technique a de sacrés avantages. On lui doit les trois ours observés dans le plus vieux parc national des States. De même, c'est grâce à des visiteurs avisés et à leur lunette que l'on a vu au loin une louve et ses louveteaux.

Mais attention à ne pas suivre aveuglément les arrêts des autres voitures. On en a vu s'arrêter et sortir les appareils photo derrière un type arrêté sur le bas-côté pour consulter sa carte. Du coup, on a évité de s'arrêter à l'improviste pour soulager sa vessie derrière un buisson et on a attendu les toilettes suivantes. ●

LA PHOTO DU JOUR

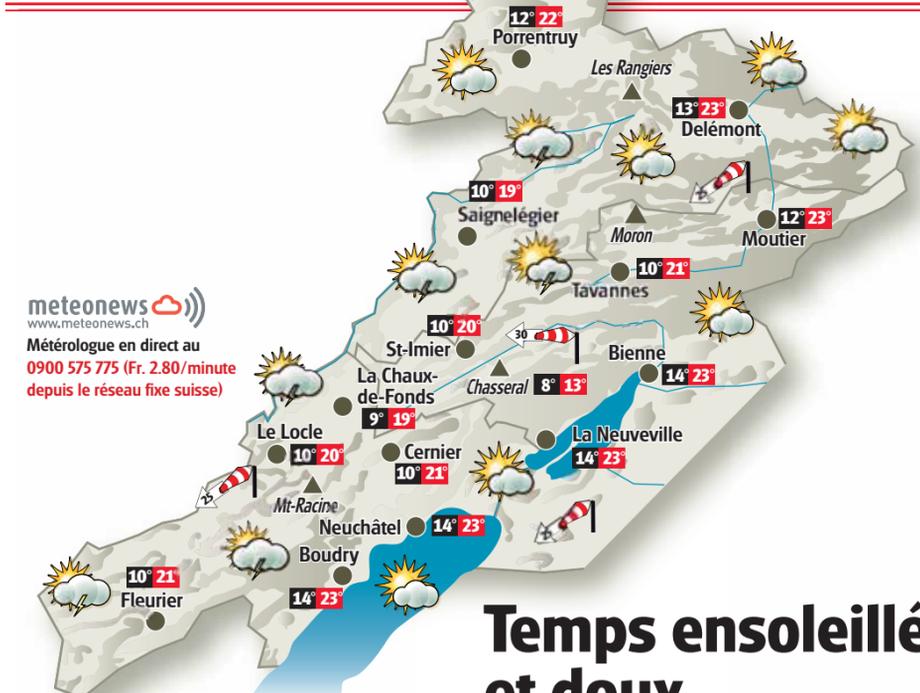
Le parachutisme ne fait pas peur à l'Allemande Johanna Quaas, 90 ans, athlète la plus âgée au monde. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **5h41**
Coucher **21h23**

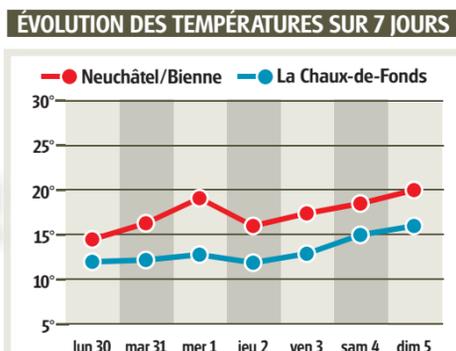
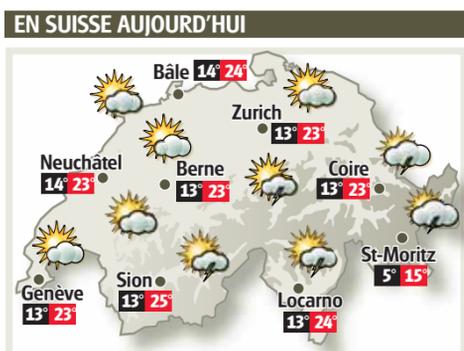
Lever **7h15**
Coucher **22h34**



Temps ensoleillé et doux

Ce lundi, un temps assez ensoleillé prédominera sur la région. Des cumulus auront tout de même tendance à se développer en cours de journée. Ces formations nuageuses pourront occasionner une averse ou un orage isolé en montagne, rarement en plaine. Les températures seront en hausse et elles afficheront enfin des valeurs plus conformes à la saison.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	18°	Bise 1 Bf	429.54 m
Bienne	17°	Bise 1 Bf	429.46 m
Niveau du lac des Brenets: 751.51 m			



Jour	Lieu	Température	Fiabilité
MARDI 7	pied du Jura	14° - 22°	9/10
	à 1000m	11° - 18°	
MERCREDI 8	pied du Jura	14° - 21°	8/10
	à 1000m	10° - 17°	
JEUDI 9	pied du Jura	13° - 22°	7/10
	à 1000m	9° - 18°	
VENDREDI 10	pied du Jura	13° - 23°	6/10
	à 1000m	10° - 19°	

SUDOKU N° 1571

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 1570

8	2	4	3	1	5	6	7	9
3	7	1	6	9	8	5	2	4
6	5	9	4	2	7	8	3	1
7	4	2	8	5	6	9	1	3
9	3	6	2	7	1	4	5	8
5	1	8	9	3	4	2	6	7
2	6	3	1	8	9	7	4	5
1	8	7	5	4	2	3	9	6
4	9	5	7	6	3	1	8	2

Difficulté 4/4

5		6		1				9	
3				8	7			1	2
7			3					6	
					8				
9				7					1
			9						
	3				4				8
8	9		5	2					6
1			6			9			7

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

Le poster détachable de l'Euro 2016

Demain dans **L'EXPRESS L'Impartial**